# SOUVENIRS

ET

# PORTRAITS.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ.

# PRÉFACE.

On convient généralement qu'il est impossible d'écrire l'histoire du temps où l'on vit. Il n'en est pas de même des Mémoires. Ces matériaux de l'histoire doivent être l'ouvrage de ceux qui ont vu de très près les événements qu'il s'agit de raconter. Mais la curiosité des contemporains n'y gagne rien ; car ces Mémoires, qui, pour être intéressants, ne doivent rien taire d'important, ne sauroient être publiés qu'après un long espace de temps; et en effet, puisqu'il est malheureusement impossible de parler de la conduite des affaires sans avoir plus ou moins à blâmer, les égards que l'on doit aux vivants, et même aux familles des morts, font de ce

délai une loi de bienséance et de délicatesse. L'on peut ajouter que les écrivains tentés de l'enfreindre seroient contenus par les gouvernements, qui, même dans les temps de tranquillité et de calme, ne tolèrent point la publication de pareils écrits. Ils craignent, avec raison, que des révélations prématurées ne compromettent les intérêts politiques de la nation, ou du moins qu'elles ne portent atteinte à la considération que les principaux personnages de l'état ne sauroient perdre sans que le peuple lui-même en souffre.

Il n'est pas aisé de déterminer l'époque précise où ces raisons cessent d'exister, le moment où l'on peut, sans inconvénient, dévoiler les causes secrètes des événements, et montrer au grand jour les véritables motifs, souvent si différents de l'apparence, qui ont fait agir les person-

nages les plus influents. Cependant l'on peut établir pour règle que l'histoire de chaque individu devient d'autant plus vite une propriété publique, que le rôle qu'il a joué sur la scène du monde a été plus important; et, à l'appui de cette opinion, l'on remarquera que la presse remplace aujourd'hui, dans toute l'Europe, ce tribunal égyptien chargé de juger les rois aussitôt après leur mort; institution presque semblable à celle qui est encore en vigueur dans un grand empire à l'extrémité de l'Asie. Si la mémoire des souverains n'est point exempte de cette juridiction populaire, à quel titre leurs ministres prétendroient-ils s'y soustraire? En s'exposant volontairement aux regards du public, ils lui ont donné le droit de les juger. L'on a vu de tout temps les spectateurs décider, sans ménagement et sans

contrôle, du mérite des pièces et du talent des acteurs; et, suivant le poëte,

« C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant. »

Nous payons bien plus cher les fautes des hommes en place : il paroît donc juste que nous puissions nous plaindre librement de leurs vices ou de leurs foiblesses lorsque la mort nous en a délivrés. Cette vengeance ne nuit point à l'ordre, et peut d'ailleurs servir de frein à leurs successeurs. Au reste, dans la dispensation du blâme comme de la louange, la curiosité des lecteurs ne se contente point du simple récit des actions; ils veulent encore connoître le caractère, le tour particulier d'esprit, et jusqu'aux manières et à la figure de ceux dont on leur parle : aussi les portraits tracés par les bons écrivains ne sont pas moins estimés que ceux des

grands peintres. Si même l'on étoit réduit à opter, je crois que l'on renonceroit plutôt à la ressemblance physique qu'à celle qui seroit l'ouvrage d'un auteur habile et véridique. Qui n'aime mieux lire la vie des grands hommes dans Plutarque que de voir leurs effigies dans un médailler? Mais on ne sauroit donner une idée claire et satisfaisante des événements mémorables sans faire connoître la plupart des personnes qui y ont concouru, et cela devient surtout nécessaire lorsque l'on se propose de peindre les mœurs. On se trouve alors obligé de parler de personnages secondaires à qui la nature n'avoit destiné aucune prééminence, et qui ne doivent une espèce de célébrité qu'aux hasards de la naissance, à ceux de la faveur, ou à quelque autre caprice de la fortune. Ceux-ci étant d'une condition

privée, et ne s'étant point présentés d'eux-mêmes sur la scène, semblent avoir droit à de plus grands ménagements.

C'est en me conformant à ces principes que j'ai écrit ce livre; j'ai fait avec liberté des remarques sur la conduite et le caractère des principaux ministres qui se sont succédés depuis mon entrée dans le monde jusqu'à la révolution, et j'en ai agi de même avec quelques députés que j'ai connus à l'assemblée nationale, et qui, à ce titre, étoient des hommes publics; j'ai traité avec bien plus d'égards les personnes qui eurent, pendant cette même époque, une influence remarquable sur la société, l'esprit ou les manières du jour, dont j'ai cru pouvoir parler sans inconvénient. Le titre de cet ouvrage m'impose l'obligation la plus précise de dire la vérité, et certes je la remplirai; mais il me laisse une

grande latitude dont je profiterai pour ne donner souvent que des notices incomplètes ou de simples fragments. Si j'avois pris une autre forme, de telles réticences pourroient passer pour des faussetés. Mais assez d'autres s'empresseront de remplir les lacunes que je laisse. Au reste, j'essaie la solution d'un problème que bien des gens croient impossible à résoudre, « composer un ouvrage, sur les personnes, qui « soit sans malignité, et qui cependant ne « paroisse pas insipide. » Si je réussis, je partagerai l'honneur du succès avec la nature humaine qui aura été calomniée. Je sais qu'en n'admettant point d'anecdotes scandaleuses dans ce recueil, je me suis privé d'une grande ressource; et encore comment l'ai-je remplacée? Par des observations sur les mœurs, et des réflexions sur les événements mémorables

qui se sont passés devant moi; bien foible équivalent aux yeux de ceux qui, poussés par une curiosité aussi vaine que répréhensible, s'embarrassent moins de la vérité et de l'importance des faits que du nombre et de la malignité des détails licencieux. Cette manie anecdotique doit être insatiable, puisqu'elle n'est point satisfaite par les immenses collections d'*anas* publiées si indiscrétement depuis quelques années. Celle connue sous le nom de Bachaumont ne compte pas moins de trente-six volumes; il y en a encore dix de mémoires secrets, et je ne sais combien d'autres compilations plus obscures et non moins fautives. Là, le vrai est entassé avec le faux sans choix, sans pudeur et sans critique; souvent le vrai même est déguisé sous des circonstances qui le rendent méconnoissable. Je n'écris point pour les

lecteurs avides de pareilles productions; le but que je me propose est de donner des notions précises sur quelques personnes qui ont joué un rôle important, afin que désormais l'ignorance ou la mauvaise foi ne puisse plus les représenter sous des couleurs mensongères. J'essaye, en même temps, de peindre l'esprit de la cour et de la haute société au moment de la révolution. Dans les temps ordinaires, les changements que les mœurs éprouvent sont presque insensibles, et ce n'est qu'après de longs intervalles qu'ils valent la peine d'être notés; au lieu qu'une révolution aussi brusque, aussi entière que la nôtre produit sur les opinions, sur le ton et les manières plus de différences qu'une suite de siècles paisibles n'en eût causées : mais de tels souvenirs, fugitifs de leur nature, ne sauroient être transmis à la postérité

par les monuments et les documents historiques, comme la mémoire des grands événements. C'étoit jusqu'ici la tradition qui seule faisoit passer d'âge en âge ce frêle dépôt; aujourd'hui elle est presque interrompue : encore quelques années, et la mort aura moissonné et ceux qui pourroient instruire la génération nouvelle, et les témoins qui pourroient confirmer ou redresser leurs jugements. Le temps est donc venu, pour ceux que les circonstances ont mis à portée d'avoir des renseignements exacts, d'écrire sur un sujet qui a toujours excité une curiosité raisonnable; et cela est d'autant plus indispensable, que les publications nouvelles, où l'on traite des événements et des personnes de l'ancienne cour, pèchent encore plus par le défaut de couleur locale que par l'inexactitude des faits. Le ton vrai et na-

turel, qui fait le charme des tableaux de tous les genres, manque essentiellement à ceux-ci. Aussi les personnages que l'on prétend nous représenter sont-ils méconnoissables pour ceux qui les ont vus ; et quant à ceux qui, par leur jeunesse ou leur position, ne peuvent pas juger par eux-mêmes de la ressemblance, il suffit qu'ils aient du goût pour s'apercevoir de ce défaut de vérité avec d'autant plus de chagrin qu'il leur est impossible d'y remédier par la mémoire.

C'est ici le lieu de dire quelque chose sur l'authenticité des fragments que je présente au public.

L'on sait assez que le principal mérite de toute composition historique est la vérité ; mais dans les ouvrages préparatoires, tels que celui-ci, comme la plupart des faits doivent être nouveaux, ou du

moins présentés avec des circonstances nouvelles, il est clair que l'on ne sauroit remonter aux sources. Ainsi, la seule garantie que le lecteur puisse avoir est la confiance que l'auteur lui inspire. Il s'informe donc moins de son talent que de son caractère, de son rang dans le monde, et surtout de la facilité qu'il a eue de connoître les événements qu'il raconte. Cette sorte de confiance ressemble à celle qui est la base des effets de commerce: une lettre de change est-elle souscrite par un homme obscur et sans crédit, elle est de nulle valeur; revêtue d'un nom connu et considéré, c'est de l'or, et elle a cours dans tout l'univers. Sans le bouleversement révolutionnaire, on ne seroit pas forcé d'indiquer ici les droits à la créance publique de celui qui a composé ce livre; sa signature suffiroit: mais l'époque de

ce grand changement étant déja ancienne, il devient nécessaire de dire qu'élevé à la cour, il n'y étoit point inférieur aux personnes du rang le plus élevé; excellente position pour observer de tels hommes, dont on ne fera jamais de portraits ressemblants en les regardant de bas en haut, ainsi que les ont vus la plupart de ceux qui ont essayé de les peindre. Il seroit pénible d'avoir à rappeler le souvenir de ces avantages de rang lorsqu'ils n'existent plus, si ce revers étoit causé par notre faute; mais lorsqu'il est purement accidentel, et que l'on a de la modération et quelque dignité dans le caractère, on parle de ces vicissitudes avec aussi peu d'émotion que de celles des temps passés; car le sort, maître absolu des conditions, ne peut rien sur l'homme; il le fait décheoir sans le dé-

grader, le fait tomber sans l'avilir. Mais revenons à des considérations plus générales.

On ne sauroit nier que dans le genre dont il s'agit (et dans ce genre seulement, je m'empresse de le dire de peur du *genus irritabile vatum*) le degré de mérite a presque toujours été en raison de la qualité des auteurs. Le plus habile faiseur de mémoires fut l'un des maîtres du monde, César. Le second, Frédéric-le-Grand, fut encore un héros. On voit à leur suite le naïf sire de Joinville, le judicieux Brantôme, ce cardinal de Retz, aussi consommé dans la connoissance du cœur humain que dans l'art d'écrire; le duc de Larochefoucauld, celui dont les maximes choquent tous les amours propres et commandent pourtant l'admiration; enfin le duc de Saint-Simon, vertueux sous la

régence, et dont le pinceau habile et énergique a si bien retracé les désordres d'une cour corrompue. De nos jours, le prince de Ligne, l'un des plus aimables grands seigneurs de l'Europe, nous a donné des détails infiniment précieux sur Catherine II et sur l'empereur Joseph. C'étoit assez de son esprit original et piquant pour les faire lire avec intérêt. Mais son rang et la loyauté de son caractère, en leur imprimant le sceau de l'authenticité, les ont rendus historiques. Mon livre partage avec le sien un avantage que n'ont point eu la plupart des ouvrages du même genre, celui d'être publié par l'auteur lui-même, en présence de contemporains dont il ne craint point d'invoquer le témoignage.

Malgré les soins que j'ai apportés à la composition de cet ouvrage, que j'aurois

voulu rendre moins incomplet, je ne serois point étonné qu'il eût le sort de ces productions éphémères qui, au contraire de celles de la nature, naissent en hiver pour mourir au printemps. S'il en étoit autrement, s'il excitoit une attention soutenue, je m'attends que la critique me reprocheroit une grande inégalité de style. J'avoue que cette accusation me toucheroit peu, et que je serois même tenté de la prendre pour un éloge. Je pense qu'excepté les discours académiques et les harangues sacrées, dont le style doit être soutenu à une hauteur uniforme, celui de toutes les compositions littéraires doit s'élever et s'abaisser avec le sujet, tel que ces chemins tracés par un ingénieur habile, qui suivent, en les adoucissant, les inégalités du terrain; ou, si l'on veut encore, je le comparerai à une eau lim-

pide qui laisse voir la couleur du fond sur lequel elle coule; plus elle est transparente et pure, moins elle se fait remarquer.

Mais aujourd'hui l'on attache une importance excessive aux formes du style; l'on voudroit même faire passer en axiome cette maxime de Buffon : « Le style fait « tout l'homme. » Je crois que rien n'est moins exact. Le style n'est qu'un instrument; l'ouvrier habile s'en sert pour façonner, pour embellir la matière : mais de rien on ne sauroit produire quelque chose, et jamais le plus excellent lapidaire ne parviendra à donner au stras l'éclat du diamant. Cependant cette fausse doctrine exerce la plus funeste influence sur notre littérature. On s'occupe bien moins de la justesse des idées, de leur enchaînement et de la vérité des senti-

ments, que du choix et de l'arrangement des mots. Contents s'ils réussissent à former une suite de sons harmonieux, la plupart des écrivains cherchent plus à plaire à l'oreille qu'à contenter la raison. Il en résulte que presque tous les livres nouveaux, la prose comme les vers, semblent composés pour l'opéra. Ce n'étoit pas ainsi que travailloient les anciens : chez eux, la pensée l'emportoit sur la diction, le fond sur la parure; on méditoit alors avant d'écrire, on attendoit l'inspiration; ne venoit-elle point, on se taisoit. Mais voilà ce que l'on ne persuadera jamais à tous ces auteurs sans verve et sans mission qui ont fait de l'art d'écrire une espèce de métier, où l'on réussit comme dans les autres avec un peu d'adresse et beaucoup de patience. Les plus orgueilleux cherchent pourtant à cacher

leur stérilité sous un amas de termes pompeux, de grandes phrases sonores, mais vides de sens; ils croient monter bien haut, parcequ'ils se perdent dans les nuages; ils ne savent pas que le génie plane au dessus de cette région de brouillards, dans une atmosphère toujours claire et sereine.

Dans tous les arts, la simplicité et la franchise sont les inséparables compagnes du talent supérieur. Les grands peintres et les grands sculpteurs sont avares de draperies. Il en est de même dans les ouvrages d'esprit. Quoi de plus clair, de plus naïf que les pensées et les sentiments des grands poëtes et des grands historiens de l'antiquité! Lisez et relisez Homère, Plutarque, Virgile; vous ne trouverez nulle part la moindre trace d'enflure ou de recherche. L'homme se montre tout

entier; il dédaigne les vains déguisements, et se présente avec une noble confiance, comme Hercule qui n'avoit pour vêtement que la peau d'un lion. Vous pourrez remarquer dans ces immortels ouvrages des erreurs et des fautes, suites inévitables de l'imperfection humaine. Mais on les pardonne aisément en faveur du naturel; et l'on ne se ressouvient que des beautés qui laissent une impression profonde, parcequ'elles partent du cœur.

Ces vérités sont de tous les temps; nos grands écrivains modernes les ont connues, et ils ont profité de ces exemples. Je ne citerai que J. J. Rousseau, peut-être le plus éloquent de tous. Le charme, la magie de son style vraiment enchanteur tiennent moins à la richesse de son imagination qu'à sa constante franchise : toujours intimement persuadé de ce qu'il

dit, il s'efforce de vous faire partager son sentiment, de vous inculquer son opinion; c'est là son unique but; il veut convaincre, et non briller; aussi toutes les figures, toutes les expressions lui sont bonnes, pourvu qu'elles soient énergiques, même celles qui sont triviales et surannées; il ne fuit que les termes vagues, les locutions obscures, car il veut paroître tel qu'il est, tel que l'a fait la nature. Vous reconnoîtrez plus tard le sophisme et le paradoxe qui se glissent trop souvent dans ses écrits, mais non pas tant qu'il vous parle; vous êtes trop ému, et vous cédez à la puissance d'un cœur vrai, le plus fort levier qui soit dans la nature.

Vous qui courez la carrière des lettres, croyez-moi, montrez-vous tels que vous êtes; c'est le seul moyen d'avoir de la grace : je sais bien que cela ne donne

pas de la force; mais si vous en manquez, tous les déguisements, au lieu de cacher votre foiblesse, ne feront que plus ressortir votre impuissance. Il vaudroit mieux vous retirer; car on n'entre point par ruse dans le temple de Mémoire; ses portes, toujours fermées, roulent péniblement sur leurs gonds, et ne cèdent qu'aux efforts d'une main vigoureuse.

J'aurois encore plusieurs observations à faire sur l'état actuel de la littérature, mais ce n'est pas ici le lieu, et d'ailleurs il faudroit avoir dans les lettres une autorité que je n'ai pas. Je me suis donc borné à exposer des vérités que je crois incontestables.

Si ce livre est favorablement accueilli, il sera incessamment suivi d'une seconde partie, qui contiendra des observations

sur les principaux personnages que j'ai eu occasion de connoître dans mes voyages en Angleterre, en Allemagne et en Russie.

# SOUVENIRS ET PORTRAITS.

## LE COMTE DE MAUREPAS.

Lorsque M. de Maurepas fut nommé premier ministre, il avoit conservé, à près de quatre-vingts ans, cette même frivolité qui l'avoit fait renvoyer du ministère sous le règne précédent. On sait que ce fut un couplet de mauvais goût sur madame de Pompadour qui causa alors sa disgrace. Son élévation à la première place de l'état ne fut point le fruit d'une intrigue. L'embarras où se trouva le jeune monarque à son avénement au trône en fut la principale cause ; il ne vouloit point prendre de conseiller dans le parti d'Aiguillon, que ses liaisons avec madame du Barry avoient rendu méprisable à ses yeux ; et il vouloit encore moins appeler à la tête de l'administration le duc de Choiseul, ennemi déclaré du dau-

phin son père, et que d'atroces calomnies lui faisoient regarder comme un monstre. La reine n'avoit point encore sur lui cet ascendant irrésistible qu'elle acquit dans la suite, et il craignit de la consulter dans cette circonstance, de peur qu'elle ne lui indiquât une créature des Choiseul, pour lesquels toute sa maison, qui leur devoit la fameuse alliance de 1756, étoit favorablement disposée. Dans cette perplexité, il crut ne pouvoir mieux faire que de s'adresser à ses tantes, princesses qui lui avoient toujours montré beaucoup d'affection. Elles venoient de donner un bel exemple de piété filiale, en prodiguant les soins les plus assidus au roi leur père, attaqué d'une horrible maladie contagieuse; elles avoient failli en être les victimes, et la considération dont elles jouissoient s'en étoit accrue.

Mesdames, c'étoit leur titre, étoient au nombre de trois, depuis que madame Louise s'étoit faite Carmélite au monastère de Saint-Denis; elles vivoient dans une union touchante, et que l'on rencontre rarement dans le monde. Ce fut l'aînée, madame Adélaïde, qui avoit plus d'esprit et un caractère plus décidé que les deux autres, qui fixa sur M. de

Maurepas le choix incertain du monarque. On avoit d'abord pensé à M. de Machault, homme à grandes vues, intègre et expérimenté. Malheureusement on se ressouvint que pendant son administration (car il avoit déja été ministre) il avoit eu des démêlés sérieux avec le clergé, qu'il vouloit faire contribuer aux charges de l'état en proportion de ses biens. Cela donna quelques inquiétudes. Une personne en qui la princesse avoit une extrême confiance proposa, sur ces entrefaites, M. de Maurepas, qui, disoit-elle, étoit bien vu de tout le monde. Il étoit d'ailleurs connu pour un homme de beaucoup d'esprit et d'un commerce très agréable. M. de Machault, au contraire, étoit un grave magistrat dont les formes étoient un peu austères (1). L'homme aimable fut préféré; et toutes les fois que l'on consultera les femmes, on sera en danger de voir les graces et la légèreté l'emporter sur les qualités essentielles.

Au reste, M. de Maurepas, sans avoir un génie supérieur, étoit réellement un homme

(1) On lui avoit donné à la cour le nom d'*acier poli.*

d'esprit et de sens ; il avoit en outre de l'habileté dans les affaires, de l'expérience et du discernement. Ce qui lui manquoit dépendoit plutôt du caractère et du cœur que des talents ou des moyens. D'abord il avoit si peu d'énergie qu'il étoit absolument soumis aux volontés de sa femme, personne très médiocre ; et cette foiblesse étoit d'autant moins excusable que, si l'on en croit le bruit public, il n'y avoit jamais eu et même il n'y avoit jamais pu y avoir entre eux d'autres liens que ceux de l'habitude et de l'intimité. Mais le plus grand de ses défauts étoit une indifférence pour le bien public, qui tenoit moins à l'âge qu'à l'égoïsme : pourvu que son crédit ne souffrît point d'atteintes, et que sa place, à laquelle il étoit aussi attaché qu'à la vie, lui fût conservée, le reste étoit pour lui d'un intérêt secondaire. Enfin il étoit sur le vaisseau de l'état plutôt passager que pilote, laissant aller sa course incertaine au gré de l'opinion et des événements qu'il auroit dû maîtriser. Cependant, quels que soient les talents que la nature ait départis aux hommes qui remplissent ces fonctions aussi importantes que difficiles, ils n'en ont jamais trop pour surmonter tous les

obstacles qui les entourent ; en vain travaillent-ils de toutes leurs forces à faire le bonheur des peuples qui leur sont confiés, en vain se donnent-ils toutes les peines possibles pour découvrir le meilleur parti à prendre, ils sont encore exposés à commettre des fautes graves. Celle que fit M. de Maurepas au commencement de son administration, en rétablissant les parlements, eut des suites bien funestes pour l'autorité royale.

Il y avoit déjà quatre ans que le chancelier Maupeou avoit renversé le colosse parlementaire si redouté des rois et qui paroissoit si cher à leurs sujets, avec une facilité qui prouve, malgré l'opinion contraire, trop généralement répandue, combien la monarchie avoit encore d'énergie, et, si j'ose le dire, de vitalité. La nouvelle magistrature étoit loin, il est vrai, d'avoir acquis cette considération personnelle qu'un corps nouveau ne sauroit obtenir ; trop de causes s'étoient réunies pour circonscrire les choix. Il n'y avoit donc plus dans les tribunaux autant de probité et de lumières que par le passé. Cependant la machine marchoit, elle se perfectionnoit même tous les jours ; et d'ailleurs les procès des Calas, des Sirvens, et tant

d'autres moins célèbres, prouvoient que les anciens juges n'étoient point infaillibles. La haute robe s'étoit exclue elle-même de ses fonctions devenues presque héréditaires. L'esprit de corps exalté lui en avoit fait un devoir : elle vivoit donc retirée dans ses terres, et dans une inaction qui paroissoit bien dure à des hommes que l'habitude avoit rendus laborieux. Une disgrace éclatante et non méritée donne de la considération ; le temps la mine sourdement, et l'oubli ne la remplace que trop vite chez une nation aussi légère. Ce qui avoit soutenu les membres des parlements dans leur détermination de ne point accepter d'emplois dans les nouveaux corps, étoit principalement l'espérance d'un nouveau règne que la vieillesse du monarque présentoit dans un avenir peu éloigné. Si son successeur eût déclaré la ferme résolution de maintenir l'ouvrage de son aïeul, cette résolution seule eût suffi pour le consolider. Ajoutez-y quelques vaines prérogatives, surtout quelques distinctions flatteuses auxquelles les Français ne savent point résister, et bientôt les anciennes familles de la magistrature eussent transigé avec leurs prétendus principes ; que si

quelques individus plus fermes, ou plus opiniâtres, avoient prolongé leur résistance, leurs enfans, peut-être même à l'instigation des pères, auroient suivi l'exemple et l'impulsion générale. Les tribunaux se seroient donc épurés; ils auroient repris leur ancien lustre; la nation leur auroit rendu sa confiance entière, et le gouvernement se seroit trouvé dégagé à jamais de cet obstacle renaissant qui aggravoit ses fautes sans les corriger, et qui finit par l'entraîner dans sa chute.

La justesse de l'opinion que j'énonce aujourd'hui est devenue évidente par la suite des événements; mais elle étoit dès-lors celle des personnes les plus sensées de la cour. A mon entrée dans le monde en 1780, le regret étoit général, et les moins clairvoyants s'apercevoient de la faute du ministre. Un véritable homme d'état n'y fût point tombé. Quels furent en effet les motifs qu'on lui présenta pour le déterminer à cette opération funeste? On s'attacha à lui faire envisager toutes les mesures du dernier règne comme le produit d'un système d'immoralité et de corruption: mais les désordres de la vie privée du monarque n'avoient rien de commun avec les

déterminations énergiques de son conseil. On lui disoit encore « que l'avénement au trône « d'un jeune prince vertueux devoit être l'épo- « que d'une régénération complète dans toutes « les parties de l'administration ; qu'il étoit « donc indispensable de rappeler au plus vite « ces magistrats amis du peuple, défenseurs « de la couronne, et dont la désobéissance « avoit été non seulement légitime, mais ho- « norable. En effet, s'ils s'étoient opposés avec « force à l'enregistrement de divers édits bur- « saux, c'étoit uniquement parcequ'ils éma- « noient de ministres vils et corrompus, qui « abusoient de l'autorité du prince pour ruiner « l'état. Une pareille opposition ne pouvoit « plus se renouveler. Le roi actuel, tout oc- « cupé du bonheur de ses peuples, s'étoit en- « touré de conseillers probes et éclairés ; il haïs- « soit le faste et les dépenses inutiles : ainsi « les finances devoient s'améliorer successive- « ment, et de nouveaux impôts ne seroient plus « nécessaires ; enfin, si les besoins de l'état « l'exigeoient, la nation et le parlement, son or- « gane, s'empresseroient d'offrir à son chef des « subsides dont la destination ne pourroit plus « exciter de soupçons ». Tels étoient les argu-

ments en faveur du rétablissement de l'ancienne magistrature. M. de Maurepas étoit d'une famille de robe, petit-fils d'un chancelier ; ses habitudes, ses liaisons, ses préjugés, l'ascendant de sa femme qui étoit Phelippeaux comme lui, tout le disposoit favorablement pour l'aristocratie parlementaire, et donnoit du poids, dans son esprit, à des raisonnements frivoles que, sans ces considérations personnelles, il eût sans doute mieux appréciés.

Il ne falloit pas une grande sagacité pour reconnoître dans le parlement un esprit permanent d'ambition et d'envahissement, un desir perpétuel de sortir des fonctions judiciaires pour lesquelles il avoit été institué, d'usurper le pouvoir législatif, ou même de s'immiscer dans les détails de l'administration. Cherchant à se prévaloir de son association avec les pairs pour en imposer par d'antiques souvenirs, ce corps altier s'opposoit indistinctement aux demandes des ministres, moins par intérêt pour le bien public, que pour tirer un plus grand parti de son consentement, ou pour renverser ceux qui auroient cru pouvoir s'en passer. Il y avoit, surtout dans les cham-

bres des enquêtes, des hommes aussi turbulents et aussi emportés que du temps de la Fronde; car l'esprit d'insubordination et d'intrigue sembloit être devenu héréditaire avec les charges. M. de Maurepas ne l'ignoroit point; il avoit même eu souvent à s'en plaindre, et cependant il se contenta, pour toute précaution, d'insérer dans l'édit par lequel le roi rétablissoit son parlement, l'injonction d'être à l'avenir plus circonspect et plus soumis. La réponse fut arrogante, et bientôt les arrêtés furent plus factieux que jamais.

Je n'ai encore considéré cette opération mémorable que sous le rapport de l'autorité royale, à qui elle fut certainement funeste: mais étoit-elle avantageuse au sujet? Sans le parlement, disoient quelques uns de ses partisans, et ceux-ci du moins présentoient des raisons nobles et des motifs généreux, quelle seroit la sauve-garde des citoyens? Depuis que les états généraux ne s'assemblent plus, tous les pouvoirs sont concentrés dans les mains du monarque; il augmente à son gré les impôts, sans terme ni mesure; il modifie sans cesse les lois politiques, civiles et religieuses; enfin la propriété, la liberté, l'existence des

Français n'a point de garantie : oui, sans l'intervention énergique de ces magistrats intègres et considérés, on seroit, comme en Orient, soumis, sans réserve, aux caprices des favoris et des maîtresses.

Cette objection spécieuse tomboit devant un examen réfléchi. D'abord, il y avoit en France plusieurs provinces vastes et populeuses qui avoient conservé leurs priviléges et des états qui les faisoient respecter. Là, les trois ordres de la nation étoient représentés; l'impôt étoit librement consenti et également réparti; on n'y connoissoit point, on n'y auroit point souffert l'odieuse gabelle et les vexations des traitants. Si la capitale et les provinces du centre ne jouissoient pas de ces avantages, la présence de la cour et des grands propriétaires étoit une compensation; et quant à la liberté individuelle, elle étoit presque aussi assurée en France, grâce à la douceur des mœurs, que par les institutions politiques des états républicains. Le plus grand abus, celui qui pesoit réellement sur la nation, c'étoit la répartition inégale de l'impôt, et surtout le détestable système de finances au moyen duquel la moitié de l'argent payé par le peuple étoit intercepté en route

et n'arrivoit point au trésor public. Le parlement, dans son opposition si vantée, avoit toujours cherché à maintenir cette inégalité dont il jouissoit avec les autres privilégiés, et constamment il refusa cet impôt du timbre, d'une perception si facile et si peu dispendieuse. Enfin on pourroit accumuler une foule de raisonnements et d'exemples pour prouver que l'influence du parlement, nulle sous un prince fort, pouvoit devenir désastreuse sous un prince foible. Avec un roi juste et économe, un ministre habile et des assemblées provinciales au défaut d'états particuliers, la monarchie eût été indestructible, et la prospérité de l'état se seroit accrue indéfiniment. Je ne vois point que le parlement fût un des éléments nécessaires de cette combinaison.

M. de Maurepas ne conduisit pas avec plus de sagesse la politique extérieure, lorsqu'il s'engagea dans une guerre maritime pour soutenir l'indépendance des Etats-Unis. En secourant ces colonies insurgées, il suivit l'adage politique qui prescrit de chercher à faire du mal à son ennemi : mais on tombe dans l'absurde lorsqu'on se ruine pour nuire ; et voilà précisément ce qui est arrivé à la France : la

guerre d'Amérique lui coûta douze cent millions : il fallut les emprunter, puisque loin d'avoir un trésor, l'on avoit des dettes qu'il n'étoit pas possible d'acquitter ; les intérêts onéreux de cette nouvelle charge amenèrent ou accrurent le fameux déficit : le déficit fut cause de la convocation des états-généraux ; on sait le reste. Il est singulier et certain que M. Necker, en relevant momentanément le crédit, fit le plus grand tort au royaume ; sans lui, on n'auroit pas trouvé à emprunter ; donc on ne se seroit pas ruiné. Mais il étoit dans la destinée de ce Genevois que ses talents ne seroient pas moins funestes à la France que ses fautes. Si M. de Maurepas eût été plus habile, il eût fait passer aux Américains des secours abondants et secrets, mais il n'en fût jamais venu à une rupture que les Anglais eux-mêmes cherchoient à éviter ; de cette manière, il auroit prolongé une guerre ruineuse entre la métropole et les colonies : en ménageant les ressources de la France, il eût épuisé celles de son éternelle rivale. Dira-t-on que l'Amérique réduite à ses propres forces eût été promptement soumise ? La réponse est aisée, il y avoit déjà plusieurs années qu'elle

se soutenoit avec des succès balancés, il est vrai; mais ses troupes s'étoient aguerries, le congrès acquéroit de jour en jour plus de consistance; enfin il paroît impossible que l'on puisse soumettre une nation brave avec des troupes qu'il faut transporter de deux mille lieues. Mais je veux que les Américains eussent été remis sous le joug, n'auroit-il pas fallu, pendant un long espace de temps, des forces considérables pour les contenir? ce qui donnoit à la France le moyen d'accroître les siennes sans contrôle et sans inquiétude. D'autres pourroient ajouter que les officiers français qui firent la guerre d'Amérique en rapportèrent des principes d'indépendance et de républicanisme, qui hâtèrent la révolution. Pour moi, je ne crois pas que l'opinion de quelques jeunes gens d'un esprit médiocre et dont l'ambition était toute militaire, ait pu avoir quelque influence sur ce grand événement : on ne sauroit l'attribuer qu'aux fautes consécutives du gouvernement. La monarchie étoit aussi forte sous Louis XVI que sous son aïeul. L'horrible bouleversement des finances, pendant la régence, n'avoit diminué en rien l'attachement que la nation lui portoit : elle

n'avoit à redouter qu'une assemblée factieuse sous un prince foible; malheureux concours de circonstances, sans lequel la France auroit pu jouir de plusieurs siècles de bonheur et de tranquillité.

En admettant même que M. de Maurepas n'ait point agi impolitiquement en secourant ouvertement les Américains, on sera toujours en droit de lui reprocher la foiblesse et le peu d'habileté qu'il montra dans la conduite de cette guerre. Il a manqué l'occasion la plus favorable de procurer à la France de magnifiques établissements dans l'ancien et le nouveau continent. Au lieu d'envoyer dans les Antilles une expédition mesquine, dont les exploits devoient nécessairement se borner à la prise d'une petite île à sucre, vraie conquête de gazette, que ne faisoit-il partir pour le Canada un corps d'armée de dix ou douze mille hommes? cette colonie, encore toute française, se seroit soulevée en notre faveur, et nous la possèderions aujourd'hui. D'un autre côté, deux ou trois vaisseaux de ligne et quelques milliers de soldats de plus dans l'Inde nous y auroient donné une supériorité décisive, et sauvé l'empire du Mysore.

J'ai lieu de croire que ce qui décida M. de Maurepas à la guerre, fut une raison de courtisan : il y trouvait une occasion de flatter le goût que le roi montroit pour la marine : ce prince avoit une prédilection singulière pour tout ce qui tient à la navigation ; il en avoit étudié la théorie, et tous les termes de l'art lui étoient familiers. On en eut la preuve pendant le voyage qu'il fit à Cherbourg. Mais un ministre sage auroit profité de l'embarras des Anglais pour accroître notre flotte sans la compromettre, et Louis XVI, dont le caractère étoit pacifique, fût entré aisément dans ses vues ; il eût attendu avec patience le développement d'une grande force maritime, capable de faire respecter sa puissance dans les deux mondes. Ce système de prudence étoit combattu par l'influence que Beaumarchais exerçoit sur M. de Maurepas. Cet homme, plus fameux en littérature qu'en politique, eut cependant une part assez grande à la guerre de l'Indépendance. Il avoit acheté à vil prix, en Hollande, une immense quantité de fusils, pas moins de 60,000 ; il les avoit vendus, à crédit, aux agens des Américains ; s'ils succomboient, sa créance étoit perdue avec leur

liberté. L'adroit auteur des Figaros qui avoit trouvé accès auprès de M. de Maurepas, et qui l'amusoit par ses saillies, parvint à le décider aux premières hostilités. Le vieux ministre n'avoit que trop de foible pour les gens d'esprit, il leur croyoit beaucoup trop légèrement une capacité qui exige toujours un jugement sain et de la réflexion. Malheureusement, toutes ces qualités sont indépendantes et se trouvent rarement réunies dans le même individu ; mais l'on prise, plus que de raison, les agréments que l'on possède soi-même ; et M. de Maurepas avoit le don assez rare de la bonne plaisanterie. La gravité de ses fonctions ne le retenoit pas, lorsque l'occasion se présentoit. Il n'y avoit pas long-temps qu'il étoit premier ministre, quand un gentilhomme gascon avec qui il avoit eu quelques rapports éloignés pendant son exil, parut à son audience ; et voulant se donner un air de connoissance, « M. le comte, lui dit-il en s'ap-« prochant et parlant haut, oserois-je vous « demander ce que vous avez fait de ce petit « cheval blanc que vous montiez, il y a une « dixaine d'années, lorsque nous étions à la « campagne ensemble ? » Monsieur, lui ré-

« pondit gravement M. de Maurepas, qui s'aper-
« çut que l'habit du gascon étoit retourné, je
« l'ai fait retourner, et je lui ai fait mettre des
« boutons neufs. » Cette plaisanterie peut être déplacée, mais en soi elle n'a rien de condamnable. Il n'en est pas de même de cette histoire bouffonne qu'il avoit composée ou du moins ornée de circonstances ridicules sur la mort du chat angola de madame de Maurepas. Cet animal chéri avoit été tué par le roi, qui, dans ses fréquentes promenades sur les immenses toits en terrasse du château de Versailles, se plaisoit, par un enfantillage un peu prolongé, à cette espèce de chasse. M. de Maurepas racontoit en petit comité cette historiette, dans laquelle, ce qui me frappa le plus, fut le regret que témoigna le bon prince d'avoir causé ce chagrin à madame de Maurepas, et le soin qu'il prit de remplacer le défunt. Cette anecdote rappelle le couplet licencieux sur madame de Pompadour, que le même ministre composa trente ans auparavant, et prouve que l'âge n'avoit point diminué son inconséquence et sa légèreté. Cette fois il étoit bien plus répréhensible, puisque ses moqueries portoient sur la personne du souverain.

M. de Maurepas étoit d'une taille un peu au dessous de la médiocre; sa figure étoit assez commune et peu expressive ; ses manières étoient simples ; mais son extérieur froid, joint à la haute dignité dont il étoit revêtu, rendoit son abord imposant : cependant on s'apercevoit bien vite que sa gravité ne dé-passoit point son maintien, et je crois même qu'il n'affectoit tant de sérieux que pour rendre ses plaisanteries plus piquantes.

Il montra du désintéressement dans une place où il est si aisé d'accumuler des millions sans que le public puisse distinguer ce qui provient des largesses du prince et des déprédations du ministre. Ennemi de la magnificence et du faste, il ne déploya jamais l'appareil de la puissance; jamais il ne se laissa entourer par la foule des courtisans, moins pour se conformer aux goûts simples du monarque qu'il servoit, que pour suivre les siens: toute sa représentation se bornoit à un médiocre souper qu'il donnoit tous les soirs au petit nombre de personnes qui faisoient la partie de loto de madame de Maurepas.

Si on compare M. de Maurepas aux fameux personnages qui ont occupé avant lui ce poste

si important pour la France et pour l'Europe entière, on trouvera qu'il n'avoit ni la profondeur énergique de Richelieu, ni la grande habileté de Mazarin, ni la sagesse de Fleury; mais aussi il ne fut ni immoral comme Dubois, ni follement présomptueux comme le cardinal de Loménie.

## LE MARÉCHAL DE RICHELIEU.

Le voyageur qui contemple les ruines des monuments fameux éprouve un sentiment mêlé d'admiration et de regrets : en vain son imagination se plaît à leur rendre l'éclat de leur grandeur passée en cherchant à réparer les dégradations causées par le temps ; il ne sauroit se défendre d'un retour affligeant sur la fragilité des choses humaines. Il en est de même lorsque l'on voit un homme célèbre accablé sous le poids des ans : cette ruine vivante attriste l'ame en même temps qu'elle l'élève, en présentant à la fois le spectacle de notre grandeur et celui de notre misère. Cependant comme la sagesse et la science sont nécessairement le fruit de l'étude, des recherches et d'une longue expérience, et que la vieillesse du philosophe n'est que sa maturité, elle ne présente point à l'esprit ces signes fâcheux de décadence, ou plutôt les cheveux blancs et les rides d'un sage ne font qu'exciter davantage notre vénération et nos respects. Mais celui qui n'a dû ses succès et un nom fameux qu'à la valeur guerrière, à la force ou aux agréments du corps,

devient, dans la caducité, un objet moins d'intérêt que de pitié. Qui se seroit soucié de voir Pâris ou même Achille âgés de quatre-vingts ans? Le modèle de la beauté, le héros de la force, ne pouvoient exciter qu'une curiosité des yeux, au lieu que la considération du prudent Nestor l'ame du conseil des rois, s'accroissoit avec l'âge, et que chacun desiroit le voir et l'entendre.

Ce n'est que de loin à loin qu'il s'est rencontré des êtres privilégiés par la nature qui réunirent les talents aux charmes de la figure, et les dons de la pensée aux graces de l'esprit. Séduisants dans la jeunesse, brillants dans l'âge mûr, supérieurs dans la société comme dans les affaires, leur commerce fut à toutes les époques de leur vie aussi agréable que recherché. Tels furent Alcibiade chez les Grecs, et chez les Français le maréchal de Richelieu.

Lorsque je l'ai connu, il avoit plus de quatre-vingts ans. Il n'étoit pas possible de retrouver dans sa personne le héros de tant d'aventures galantes; car il n'avoit point de ces traits nobles que le temps flétrit sans les effacer : des rides profondes sillonnoient en tous sens son visage, et il cherchoit en vain à cacher la di-

minution de sa taille qui n'étoit, dans sa jeunesse, que de grandeur ordinaire, par des talons d'une hauteur excessive. Son esprit n'avoit pas éprouvé le même dépérissement. Il n'avoit plus sans doute la vivacité et l'enjouement du jeune âge, mais sa mémoire étoit excellente; il prenoit intérêt aux affaires du jour, et racontoit avec autant de simplicité que de grace celles du temps passé. Il jugeoit avec un discernement admirable les hommes et les choses, et ses plaisanteries étoient piquantes sans méchanceté.

Comme il se sentoit la force nécessaire pour faire le service de premier gentilhomme de la chambre, il alla s'établir à Versailles le 1er janvier 1781. Mais la reine n'aimoit point les vieillards; elle écouta avec complaisance ceux qui, uniquement pour lui plaire, prétendirent que le maréchal radotoit; en général, elle favorisoit beaucoup trop ce ton moqueur sans esprit qui s'introduisit vers ce temps-là à la cour. Le fait est que le maréchal de Richelieu étoit plus sensé et plus aimable que les railleurs. Il n'en fut pas moins délaissé. Pour moi, je mis à profit cet abandon général, et je passois souvent des soirées presque soli-

taires avec lui; j'y recueillois des renseignements précieux sur les dernières années de Louis XIV, et je les préférois aux plaisirs bruyants des réunions les plus brillantes de la cour. Je me plais encore aujourd'hui, en 1812, à transmettre ces détails sur ce qui se passoit, il y a précisément cent ans, à la cour de Louis-le-Grand, détails que je tiens d'un témoin de cette importance; car le maréchal de Richelieu n'étoit pas seulement contemporain de ce prince; madame de Maintenon, amie intime de son père, et qui lui avoit fait épouser une de ses parentes, l'avoit admis dans sa société intime. Le roi qui conserva toute sa vie une grande reconnoissance pour le cardinal de Richelieu qu'il regardoit, avec raison, comme le restaurateur de l'autorité royale, étoit favorablement disposé pour toute sa famille; ajoutez que l'esprit et les graces du jeune Fronsac (c'étoit le titre que portoit alors M. de Richelieu) plaisoient au vieux monarque, qui lui donnoit des marques d'une faveur très enviée.

J'étois sur-tout frappé de ce qu'il me disoit sur les respects, ou plutôt sur le culte qu'on rendoit à ce prince, et qui sembloit, au con-

traire de ce qui a lieu pour la plupart des rois, augmenter plus on approchoit de sa personne: mais aussi la nature et la fortune avoient réuni en lui tout ce qui en impose aux hommes. Son extérieur répondoit parfaitement à l'élévation de son rang : à la noblesse des traits, à une haute taille, au plus grand air, il avoit joint, autant par goût que par politique, la dignité des manières et des discours, et jamais sa bonté ne descendoit jusqu'à la familiarité. Un seul de ses regards suffisoit pour réprimer une saillie inconsidérée; et lorsqu'il avoit fait aux demandes des plus grands personnages de l'état, cette réponse aussi singulière que laconique: « C'est un cas, » il n'en falloit pas davantage pour mettre un terme à leurs sollicitations les plus pressantes. Cependant il tempéroit habituellement la gravité espagnole qu'il tenoit de sa mère, et dont la reine sa femme offroit aussi un parfait modèle, par cette grace qui semble appartenir plus particulièrement aux Français. Naturellement sérieux, il aimoit pourtant la gaieté dans les autres; applaudissant les pièces de Molière et souriant aux bons mots de madame de Montespan. Les plus anciens courtisans se rappe-

loient de lui avoir entendu faire une plaisanterie, mais on ne pouvoit en citer une autre. C'étoit quelque temps après avoir fait construire la ménagerie à l'extrémité d'une des branches du canal de Versailles. Il y faisoit élever des dindons, et alloit assez souvent les visiter dans ses promenades. Un jour qu'il ne les trouva pas en bon état, il fit appeler l'inspecteur qui avoit le titre de capitaine, et lui dit du ton le plus imposant : « Capitaine, si « vos dindons ne profitent pas mieux, je vous « casserai, et je vous mettrai à la queue de la « compagnie. » La vérité de cette anecdote, curieuse parcequ'elle est unique, m'a été confirmée par l'un des descendants de ce prince. Jamais on n'a mieux joué que lui son rôle de roi; il étoit toujours en représentation, et tout, jusqu'à son costume, étoit sous ce rapport l'objet de ses soins les plus recherchés. On connoît l'ampleur de ses perruques, mais on sait moins qu'il ne se montroit jamais, devant qui que ce soit, tête nue. Lorsqu'il se mettoit au lit et que ses rideaux étoient tirés, il ôtoit lui-même sa perruque et la remettoit à un page qui la lui rapportoit avant son lever. Il y avoit un grand cabinet qui leur étoit

consacré et qui avoit encore, de mon temps, conservé ce nom. Ce genre de soin pourra paroître minutieux ou même ridicule ; cependant il n'est point sans excuse. Chez toutes les nations européennes, cette espèce de parure de tête n'a pas cessé d'être réservée aux magistrats, et généralement à tous ceux dont les fonctions ont de la gravité. On peut même, jusqu'à un certain point, juger la différence des grades par l'amplitude des perruques ; chez le peuple le plus ennemi du faste et dont les vêtements sont d'une propreté remarquable, mais sans élégance ni richesse, en Angleterre, celles du lord chancelier et de l'orateur des communes sont immenses, et leur couvrent la moitié du corps ; elles vont ensuite en diminuant pour les grands juges et les autres magistrats inférieurs ; celles des ecclésiastiques, quoique d'une autre forme, sont aussi fort vastes ; et généralement dans tous les pays protestants et luthériens, elles sont une partie nécessaire de l'habillement du clergé. On pourroit aller plus loin, et dire que, dans toutes les professions civiles, religieuses et militaires, et jusque chez les Sauvages, on a cherché à augmenter, dans le cos-

tume des chefs, le volume apparent de la tête, par des cheveux d'emprunt, des plumes, des fourrures, des bonnets, etc.; comme si cet accroissement de la plus noble portion du corps, de celle qui contient l'organe de la pensée, devoit inspirer le respect que réclament les dignités et le rang. Peut-être trouvera-t-on dans cet usage général, fondé sur une notion antique et confuse, mais que des observations récentes, base d'un système ingénieux, tendent à confirmer, une preuve nouvelle que l'enveloppe spacieuse indique un esprit supérieur.

Après cette digression sur les perruques, à laquelle la réflexion qui la termine ôte un peu de sa frivolité, revenons à Louis XIV. Il paroît qu'il vouloit éviter, par cette précaution, que la vue de sa tête chauve et ridée, indice de décadence, ne tendît à affoiblir cette autorité dont il se montra toujours si jaloux. La dépendance dans laquelle il tenoit ses courtisans, et l'assiduité qu'il exigeoit d'eux, contrastoient singuliérement avec la liberté ou plutôt la licence qui régnoit, dans ce genre, à la cour de Louis XVI; le service y étoit, par la volonté du roi, réduit au plus strict nécessaire, et

encore s'en dispensoit qui vouloit. Le maréchal de Richelieu n'auguroit rien de bon de ce nouvel état de choses, et disoit que, dans une monarchie, la haute noblesse devoit donner à la nation l'exemple du respect et du dévouement au prince; que non seulement sa maison, mais tous les grands seigneurs devoient être son cortége habituel; ajoutant qu'un despote oriental pouvoit vivre seul et retiré au fond de son palais, mais qu'en France, où la puissance royale est fondée sur l'amour et l'opinion, un monarque isolé seroit bientôt sans force et sans pouvoir. Ces raisonnements me touchoient peu alors, parceque j'étois fort jeune, et que je jouissois moi-même de cette indépendance; mais il me sont souvent revenus dans la mémoire, ainsi que les détails de l'assujétissement où se trouvoit le maréchal dans sa jeunesse : « Mon père, me disoit-il, « exigeoit de moi que je me trouvasse tous les « matins, en hiver comme en été, à sept « heures précises, au bas du petit escalier de « la chapelle, uniquement pour donner la « main à madame de Maintenon, qui partoit « alors pour Saint-Cyr; cependant, ajoutoit-il, « ma famille étoit comblée de graces, et nous

« n'avions rien à demander. Deux duchés-
« pairies et l'immense substitution du cardinal
« nous étoient irrévocablement assurés. La
« soirée étoit plus de mon goût : je passois
« quelques heures chez madame de Mainte-
« non, où madame la duchesse de Bourgogne
« égayoit, par ses saillies spirituelles et son
« aimable naïveté, l'ennui d'un roi grave et
« dévot. Tout lui étoit permis, et elle se per-
« mettoit tout; par exemple, appuyée sur un
« écran, elle prenoit des lavements en pré-
« sence du roi, qui fut long-temps sans s'en
« douter, et qui s'en amusa beaucoup quand
« il le sut (1). »

Lorsqu'on parloit au maréchal de Richelieu de ses amours avec cette jeune princesse, amours qui avoient fait tantde bruit dans le monde et causé même du scandale à la cour, il répondoit que ce n'étoit qu'un enfantillage; qu'il étoit alors bien étourdi, et elle un peu légère. Je suis porté à croire que cette aventure ne fut point en effet sérieuse; mais l'eût-

(1) J'ai retrouvé depuis cette anecdote dans les Mémoires de Saint-Simon; mais à cette époque ils n'étoient pas encore publiés.

elle été, sa réponse n'eût pas varié. Jamais homme à bonnes fortunes ne fut moins prompt à s'en vanter, et quoiqu'il estimât peu les femmes en général, il ne parloit qu'avec un ménagement convenable de celles avec qui il avoit eu des liaisons. Une seule étoit exceptée, c'étoit sa première femme, de qui il racontoit des histoires étonnantes. Je ne sais pourquoi il l'avoit prise en aversion; ce qui est certain, c'est que ce fut uniquement parcequ'il vivoit mal avec elle, ou plutôt parcequ'il n'y vivoit pas du tout, qu'il fut mis à la Bastille; il n'y a pas d'autre exemple, en France ou ailleurs, qu'une prison d'état ait servi à redresser de semblables torts; et il est inconcevable qu'un aussi grand prince que Louis XIV n'ait pas dédaigné d'interposer son autorité dans des querelles de ménage. Les circonstances de cette détention sont amusantes. On amenoit madame de Richelieu une fois par semaine à la Bastille, et le gouverneur avoit ordre de n'accorder quelque adoucissement à son prisonnier qu'autant que sa femme se montroit satisfaite de l'accueil conjugal qu'elle recevoit de lui.

Cette réunion forcée n'eut pas d'heureuses

suites; car, dès qu'il fut libre, il la délaissa pour de nouvelles amours; et pour elle, sa conduite ne fut guère meilleure; du moins son mari prétendoit qu'étant entré chez elle sans être attendu, il l'avoit trouvée dans un tête-à-tête fort vif avec son écuyer, et que, sans s'émouvoir, il lui avoit dit: « Songez, « madame, à l'embarras où vous vous seriez « trouvée si tout autre que moi fût entré chez « vous. » Quelques années après (c'est toujours de lui que je tiens ces anecdotes), il devint veuf, et il songeoit à épouser mademoiselle de Guise; mais la chose étoit encore secrète, lorsqu'il vit entrer ce même écuyer, qui, ne sachant où donner de la tête, et espérant que son ancien maître avoit oublié une rencontre qui avoit paru lui faire si peu d'impression, venoit lui demander de rentrer à son service. Le maréchal lui répondit avec un grand sang froid: « D'où savez-vous donc déjà que je me « remarie? »

Je m'étendrai peu sur les aventures galantes du maréchal de Richelieu; elles furent très nombreuses, et, comme cela arrive toujours, on s'est plu à les augmenter. Cela étoit d'autant plus aisé, que la cour, la ville et les

faubourgs en furent long-temps le théâtre. Les princesses et les bourgeoises, les femmes de qualité et celles du marais reçurent tour à tour, ou plutôt en même temps, ses hommages; le nombre flattoit sa vanité, et la variété plaisoit à son inconstance. Enfin il menoit à Paris ce même train de vie que le fameux comte de Rochester avoit mené à Londres sous le règne de Charles II; il avoit comme lui des inventions originales, telles que la cheminée tournante qu'il imagina pour s'introduire chez une de ses maîtresses. D'autres fois il saisissoit sans réflexion les premiers moyens qui se présentoient, quelque hasardeux qu'ils fussent; c'est ainsi qu'il loua une maison qui donnoit sur une ruelle assez étroite derrière un hôtel dont il n'avoit pu gagner le portier. La femme de chambre, qui étoit dans ses intérêts, ouvre une lucarne de grenier; il s'en sert pour appuyer une planche légère, et passe hardiment sur ce pont tremblant; mais à la pointe du jour, lorsqu'il faut reprendre le même chemin, le maréchal le trouve trop périlleux; il lui semble que la planche s'est considérablement rétrécie : en vain la femme de chambre le presse de s'éloigner, lui repré-

sente les inconvénients de sa situation, de celle de sa maîtresse ; il résiste : enfin, lui dit-elle, vous y avez déjà passé. « Oui, répon« dit-il, mais c'étoit *avant*, et alors on passe« roit dans le feu ; mais *après* c'est bien diffé« rent. » Rien ne put le déterminer. Il fallut l'enfermer dans une armoire, et le faire sortir sous un déguisement.

Ce qu'il y a de plus répréhensible dans la conduite de M. de Richelieu, c'est qu'il ne se borna pas à la séduction de ces beautés faciles, conquérantes autant que conquises, veuves du vivant de leurs époux ; car ils leur laissoient une entière liberté, comme un dédommagement de leurs propres torts. S'il s'en étoit tenu là, on pourroit dire pour son excuse qu'en faisant abstraction des principes religieux, la chasteté, chez les hommes, n'est pas un plus grand mérite que la sobriété ou tout autre genre d'abstinence ; qu'elle ne devient une vertu sociale qu'autant qu'elle fait respecter la foi du mariage, et qu'elle empêche de porter le trouble dans les familles. Mais il arrive presque toujours, dans le relâchement des mœurs, que l'intempérance n'est point contenue par les étroites limites que prescri-

vent la justice et l'honnêteté. L'homme à bonnes fortunes ne s'informe guère s'il fera le malheur de l'époux dont il convoite la moitié, ou plutôt cette circonstance rare donne du piquant à l'aventure, et excite son activité : d'ailleurs il n'a point à redouter, comme en Angleterre, ces lois peu commodes qui répriment sévèrement de pareils délits, qui assignent aux époux outragés des sommes souvent énormes, suffisantes, si c'étoit une compensation, pour acheter tout un sérail. En France, au contraire, les torts de cette espèce ont toujours plus occupé les mauvais plaisants que les jurisconsultes. Le mari ne reçoit que des condoléances équivoques. On diroit que c'est à cette occasion que l'on a fait le proverbe, *les battus paient l'amende.* Au reste, quand le législateur en accorderoit une, l'opinion, plus forte que la loi, la feroit rejeter comme le prix de l'infamie. Cependant la morale est indépendante des préjugés nationaux ; le vol d'une femme est aussi condamnable que celui de tout autre objet précieux ; la probité réclamera toujours contre l'usage qui l'absout ; et l'on auroit tort de se fier à la délicatesse de celui qui s'en est rendu coupable. En pensant

que M. de Richelieu le fut si souvent, je m'étonne moins d'entendre ses contemporains lui reprocher des exactions en Hanovre, ou plutôt d'avoir détourné à son profit les contributions que les cruelles lois de la guerre permettent d'imposer aux malheureux habitants. L'on sait l'usage qu'il en fit; un pavillon élégant et meublé avec une recherche voluptueuse fut construit au bout de son jardin. Pour toute vengeance, le public lui donna le nom d'Hanovre; et cette épigramme a survécu la révolution, ainsi qu'à la destruction du jardin.

Cette déprédation fut d'autant plus remarquée, qu'elle étoit plus rare. Sous Louis XIV, le grand Condé, Turenne, Catinat, enfin tous ses généraux furent des modèles de désintéressement et de générosité. Le seul Villars ne fut peut-être pas, sous ce rapport, exempt de tout reproche; et comme il étoit fanfaron de vices et de vertus, de défauts et de qualités, il ne s'en cachoit point. On connoît sa réponse aux municipaux d'une ville qui venoit de se soumettre à ses armes : ils lui présensentoient les clefs d'argent, en lui disant humblement que M. de Turenne, dans une

pareille occasion, les leur avoit rendues. « Messieurs, leur répondit gravement le ma« réchal, M. de Turenne est un homme ini« mitable; » et il prit les clefs. Dans la guerre qui suivit celle de Sept Ans, et dont le but étoit de soutenir l'indépendance américaine, les exemples du plus pur désintéressement furent très communs. On se ressouvient, entre autres, de celui du marquis de Bouillé qui poussa la délicatesse jusqu'à refuser une épée que lui offraient les négociants hollandais de Saint-Eustache, dont il avoit sauvé les propriétés, parcequ'elle étoit garnie de diamants. Il déclara qu'il n'en accepteroit qu'une d'acier. Mais la reconnoissance trompa, en quelque sorte, ses nobles scrupules par un ingénieux subterfuge; l'acier devint, entre les mains des plus habiles artistes anglais, bien plus précieux que l'or. Je n'ai pas dissimulé ce que l'on pouvoit reprocher à M. de Richelieu, sous le rapport des femmes et de l'argent; mais il faut aussi rendre justice à sa valeur héroïque, et à son esprit judicieux et brillant. Il rendit de grands services à Fontenoy; et peut-être que, sans lui, les belles dispositions du maréchal de Saxe auroient été

déjouées par le hasard qui forma cette épaisse colonne que l'artillerie seule pouvoit écraser. Jamais général ne connut mieux l'esprit du soldat françois, et ne sut mieux en tirer parti. Il en donna la preuve à Minorque, en faisant mettre à l'ordre, que les ivrognes (et ils étoient très nombreux) ne monteroient point à l'assaut. Cette ingénieuse menace les corrigea. Si l'on avoit cité cette anecdote authentique et récente au triste comte de Saint-Germain, lorsqu'il rédigeoit sa fameuse ordonnance des coups de plat de sabre, il est permis de croire qu'il y eût renoncé, et qu'il eût préféré d'employer le ressort de l'honneur, si puissant chez de tels hommes, à la crainte d'un châtiment servile, et qui les dégradoit à leurs propres yeux. Au reste, le trait est connu, mais j'ai du plaisir à le consigner ici. J'ajouterai ce que je tiens d'un officier qui servoit dans cette armée : lorsque l'on donna l'assaut aux ouvrages extérieurs, les échelles étoient trop courtes ; mais les soldats, en grimpant sur les épaules les uns des autres, parvinrent à se hisser jusqu'aux embrasures, et s'y logèrent malgré le feu le plus vif. Le gouverneur s'étant rendu, le duc de

Richelieu voulut constater cette circonstance honorable ; dans une fête militaire, il proposa à ses troupes de donner, avec les mêmes échelles, la représentation de l'assaut : elles faisoient d'inutiles efforts, et il leur reprochoit de ne plus être si lestes que le jour du combat : « Général, répondit un grena-« dier, ne voyez-vous pas qu'il nous manque la « même musique. »

M. de Richelieu, appelé à recueillir les fruits de la victoire du maréchal d'Estrées, poussa vigoureusement le duc de Cumberland, et l'accula sur les bords de l'Elbe ; il étoit prêt de venger la honte de Minden, lorsqu'on le vit, contre toute attente, conclure la fameuse convention de Closter-Seven. Si elle eût été exécutée, elle eût privé le roi de Prusse des Anglais et des Allemands qu'ils soudoyoient, et rendu notre armée d'Hanovre disponible contre lui. Grand résultat, sans doute, et qu'il eût été beau d'acquérir en épargnant le sang des Français. Mais n'y avoit-il pas une excessive légèreté à conclure un pareil arrangement avec un général qui, traitant sans pouvoirs spéciaux, pouvoit être désavoué par sa cour, sans même qu'elle encourût le

reproche de perfidie ? Il n'est pas aisé, ou plutôt il n'est pas possible de déterminer, d'une manière invariable, le degré de confiance que l'on peut s'accorder réciproquement à la guerre, dans des transactions de cette nature ; mais il semble que plus l'avantage qui doit en résulter est grand, et plus l'on doit lier les troupes ennemies par la remise de places ou d'artillerie, de telle sorte que le souverain auquel elles appartiennent soit forcé à la ratification, et qu'il ne puisse pas impunément profiter du délai nécessaire à leur sûreté. Dans la circonstance présente, cette précaution étoit d'autant plus indiquée, que les Anglais, au commencement de cette même guerre, s'étoient rendus coupables d'une terrible infraction au droit des gens, en saisissant, sans déclaration préalable, 400 de nos vaisseaux navigans sous la foi des traités. Quoi qu'il en soit, la cour de France, toujours trop indulgente pour ses généraux, aima mieux accuser l'Angleterre dans un manifeste que de punir l'imprudence de M. de Richelieu. Cette convention de Closter-Seven, me conduit naturellement à parler de ses négociations à Vienne, où il avoit été en

ambassade pendant le ministère du cardinal de Fleury : il s'y montra, comme à Paris et à l'armée, brillant, spirituel et magnifique; toujours empressé auprès des dames, et bien traité par elles; il fit, cette fois, servir la galanterie à sa politique. Mal reçu dans les commencements du prince Eugène qui gouvernoit la monarchie autrichienne, après l'avoir si vaillamment défendue, il s'adressa à sa maîtresse, la séduisit, et sut, par elle, le secret de l'état. L'austère cardinal de Fleury étoit le confident de ses amours diplomatiques; il soutint aussi avec fermeté les droits de la couronne de France contre les prétentions de l'ambassadeur d'Espagne, qui quitta Vienne de dépit. Cependant cette ambassade, où il avoit déployé une capacité au-dessus de son âge, car il n'avoit pas vingt-neuf ans, finit par une aventure désagréable. Il y avoit alors dans la capitale de l'Autriche, un de ces charlatans sans patrie et sans nom, alchimiste, astrologue, médecin, spéculant sur l'avidité des uns, sur la curiosité des autres, abusant de la crédulité de tous; il attrapoit quelque argent en promettant de faire de l'or. Il fit bien une autre promesse à M. de Richelieu, qui

eut la folie d'y croire : il s'engagea à lui montrer le diable en personne ; la scène devoit se passer dans une carrière près de la ville ; quelques gens de marque, au nombre desquels on s'étonne de trouver l'abbé de Sintzendorf, fils du grand chancelier, s'y rendirent avec le maréchal. Duclos, dans ses Mémoires secrets, prétend qu'il eut la barbarie d'assassiner le prétendu magicien ; mais Duclos, qui a copié si souvent le duc de Saint-Simon, croyoit, ainsi que lui, beaucoup trop légèrement aux accusations les plus atroces. Pour moi, je me suis assuré que tout ce qu'on avoit reproché dans le temps au duc de Richelieu, étoit d'avoir été assez extravagant pour faire le sacrifice d'un cheval blanc à la lune. Cette version est bien plus probable ; et, dans le doute, il vaut mieux croire au meurtre d'un cheval qu'à celui d'un sorcier. Ce dont je suis positivement certain, c'est que cet homme si spirituel étoit superstitieux, et qu'il croyoit aux prédictions des astrologues et autres sottises de cette espèce. Je l'ai vu refusant à Versailles d'aller faire sa cour au fils aîné de Louis XVI, en disant sérieusement *qu'il savoit* que cet enfant n'étoit point destiné au

trône. Cette crédulité superstitieuse, générale pendant la ligue, étoit encore très commune sous la régence, lorsque le duc de Richelieu entra dans le monde; par la plus bisarre des inconséquences, elle s'allioit très bien avec la plus grande impiété, et la plupart des matérialistes croyoient aux *esprits.* Aujourd'hui, ce genre de folie est très-rare; mais beaucoup de gens, qui se moquent des astrologues, croyent à des prédictions d'une autre espece. Les médecins ont observé que, lorsqu'une maladie s'éteignoit, elle étoit bientôt après remplacée par une autre. Il semble qu'il en est de même des infirmités de l'esprit.

Revenons au personnage qui nous occupe. L'aventure de Vienne n'eut point de suites désagréables pour lui. Et comment en auroit-elle eu, puisque l'abbé de Sintzendorf, l'un de ses compagnons ou de ses complices, n'en eut pas moins le chapeau de cardinal? A son retour, Louis XV, qui avoit de l'esprit, trouva le jeune duc fort aimable, et commença dès lors à le traiter avec une bonté familière qui ne s'est jamais démentie. Il aimoit à le plaisanter, et supportoit très bien ses réparties, qui étoient quelquefois assez vives.

En sortant d'un de ces sermons de l'évêque de Senez, où ce prélat, avec un zèle apostolique bien rare dans une telle chaire, avoit tonné contre le débordement des vices et le scandale de la cour, le roi dit au maréchal, qui l'y avoit accompagné : « M. de Richelieu, le prédi-« cateur a jeté bien des pierres dans votre « jardin. — Sire, répondit-il, n'en seroit-il « pas tombé quelques unes dans le parc de « Votre Majesté ? »

Je raconte avec d'autant plus de plaisir ce trait d'une liberté spirituelle, auquel on pourroit joindre la réponse si connue de M. de Narbonne-Pelet au même roi, qu'il servira, j'espère, à détromper un grand nombre de personnes qui n'ont point été à portée de connoître les cours, et qui s'imaginent que les palais des souverains ne sont peuplés que d'ames basses et serviles, et que *courtisan* et *flatteur* sont des mots synonymes. Il seroit aussi trop affligeant pour l'humanité, que la forme du gouvernement monarchique, reconnue pour la plus favorable à la prospérité des grandes nations, entraînât par une suite nécessaire l'avilissement des personnes les plus illustres de l'état : mais il n'en est rien. L'on rencontre

assurément, dans toutes les cours, de bas intrigants et de vils flatteurs, et il est encore vrai que ces vices y sont les plus communs de tous, comme la cupidité est le défaut ordinaire de ceux qui se livrent au négoce. Mais on trouve dans ces mêmes palais des hommes qui ont de l'élévation et de la dignité dans les sentiments aussi bien que dans les manières enfin des grands seigneurs nobles de cœur comme de naissance; je dirai, de plus, avec quelque orgueil, qu'ayant visité les principales cours de l'Europe, je n'ai vu nulle part, plus qu'en France, de la soumission sans bassesse, de la déférence sans abjection, et cette heureuse alliance du respect et de la fierté qui rehausse l'éclat du trône sans ravaler le sujet. J'ajouterai que les princes paroissoient mettre plus de prix à de tels hommages, et que, sous une monarchie presque absolue, la tradition de l'égalité chevaleresque étoit si loin d'être perdue, qu'ils la reconnoissoient eux-mêmes au besoin, en accordant, par le duel, la réparation de l'offense. Il y en eut un exemple de nos jours : peu d'années après, un des fils du roi d'Angleterre se battit avec le colonel Lennox, frère du duc de Richmond.

Le maréchal de Richelieu avoit avec les particuliers de la dignité sans hauteur; ses manières et ses discours avoient une grace particulière; mais il ne se familiarisoit point avec les subalternes, et, sans les humilier, il les tenoit à une distance respectueuse. Voltaire, si gâté par les grands, et qui avoit été le compagnon des plaisirs de sa jeunesse, n'osa jamais franchir cette barrière. Ses nombreuses lettres ont un air de soumission qui forme un singulier contraste avec la liberté de celles qu'il écrivit à tant de princes et de princesses de maisons souveraines. M. de Richelieu, dans son gouvernement de Guyenne, tenoit un très grand état, et déployoit cette magnificence qui ne se trouve plus en France que dans l'histoire. On lui a cependant avec raison reproché de permettre chez lui un jeu ruineux; chose répréhensible partout, mais surtout dans une grande place de commerce, dont l'économie doit être la divinité tutélaire; on se ressouvient encore à Bordeaux de ses ingénieuses réparties. Je ne citerai que sa réponse à un jeune étourdi de la garnison, qui, dans une querelle très vive au spectacle, s'approche inconsidérément de la loge du maréchal, et se

plaint qu'on lui a craché au visage : « Fi donc, « Monsieur, s'écrie-t-il, allez vite vous laver. » Pour sentir toute la finesse de ce mot à double entente, il faut se rappeler que les maréchaux de France étoient juges du point d'honneur, c'est-à-dire qu'ils étoient obligés d'empêcher et de punir les duels ; et cependant ils professoient, avec toute l'armée, des opinions contraires aux devoirs de leurs charges ; tous s'étoient battus plutôt deux fois qu'une, et M. de Richelieu avoit même tué le prince de Lixen, parent de mademoiselle de Guise, sa seconde femme, sur ce qu'il lui avoit exprimé en termes peu mesurés son mécontentement de ce mariage. On peut même ajouter que le militaire qui, pour se conformer aux ordonnances et aux décrets du tribunal des maréchaux, auroit refusé un duel, ne seroit jamais parvenu à cette éminente dignité.

Le maréchal de Richelieu exerça, pendant les dernières années de sa vie, les fonctions de président du tribunal, qui appartenoient aux doyens des maréchaux ; ils avoient cette partie des attributions du connétable, depuis que cette grande charge étoit supprimée. Il ne s'y conduisit point comme un de ses pré-

décesseurs, dont la parcimonie fut telle que les plaisans l'appelèrent le maréchal de la diète. M. de Richelieu eut, au contraire, une grande représentation; mais sa maison étoit peu fréquentée par les jeunes gens, et la société ordinaire étoit composée de ses contemporains. Il y avoit, entre autres siècles, une duchesse de Phalaris, personnage passivement historique; c'étoit dans ses bras que le régent avoit expiré quelque soixante ans auparavant. Il falloit qu'elle fût belle alors; mais quand je la vis, elle étoit hideuse : sa peau livide et ridée étoit recouverte d'une épaisse couche de blanc rehaussée de deux placards d'un gros rouge, une perruque blonde couvroit mal ses tempes chauves, et faisoit un contraste marquant avec ses sourcils peints en noir; par une réminiscence de ses anciens goûts, elle se plaisoit à embrasser les jeunes gens; et sous le prétexte de je ne sais quelle parenté, elle me fit cette faveur dont on peut croire que je me serois bien passé. On l'appeloit la mère Jézabel, et ce nom lui alloit à merveille. On voyoit aussi à l'hôtel de Richelieu le maréchal de Biron, noble de caractère, de naissance et de figure, dont je parlerai plus au long dans la

suite de cet ouvrage, et ce comte d'Argental dont il est si souvent question dans la correspondance de Voltaire qui, pendant quarante années, l'appela son ange; finissant toutes ses lettres par se mettre à l'ombre de ses ailes. Cette longue plaisanterie alloit mal avec l'extérieur d'un personnage de la plus épaisse construction, et dont la conversation n'étoit pas plus légère. Parmi les vieillards qui fréquentoient cette maison, il y en avoit un dont l'aspect et le caractère étoient également vénérables; c'étoit le président de Nicolay: ce digne magistrat avoit une taille élevée, de longs cheveux blancs flottoient sur ses épaules, son air étoit grave et serein, et tous ses traits portoient l'empreinte de la vertu héréditaire dans sa famille.

Le maréchal de Richelieu poussa jusqu'à quatre-vingt-douze ans sa longue carrière, moins extraordinaire encore par ce grand nombre d'années, auquel l'espèce humaine atteint cependant si rarement, que par la manière dont la fortune se plut à la remplir, et, pour ainsi dire, à la prolonger. Il étoit déjà marié, amoureux d'une grande princesse et prisonnier d'état, lorsque les adolescents de

son âge étoient encore au collége ; et quand il eut passé au-delà de soixante ans dans les plus grandes places qu'un sujet puisse occuper, après avoir été ambassadeur, général d'armée, gouverneur de province, à l'âge pour les autres hommes des infirmités et des apoplexies, il se remaria et sembla commencer une nouvelle vie.

Il ne déploya point un génie supérieur, et il ne fit point de ces grandes actions qui commandent l'admiration de la postérité ; cependant son esprit, sa bravoure et sa galanterie lui assurent une place distinguée dans notre histoire. A la guerre, plus brillant qu'habile ; en amour, plus séduisant que passionné ; dans le monde, plus aimable qu'estimé ; l'éclat de ses succès en tout genre le garantit du blâme que son immoralité méritoit, et fit rejeter sur la corruption du siècle des vices que, dans un autre, on eût méprisés.

## FRANKLIN.

J'ÉTOIS bien jeune lorsque je vis l'illustre Franklin*; mais sa figure pleine de candeur et de noblesse, ainsi que ses beaux cheveux blancs, ne sortiront jamais de ma mémoire. Je ne puis rien citer de remarquable que j'aie entendu de sa bouche, mais je raconterai un trait que je tiens du célèbre docteur Priestley, qui avoit été fort lié avec lui : « Nous étions, me dit-il, ensemble à une « réunion où se trouvoient plusieurs membres « de la société royale de Londres; la conver- « sation s'établit sur le progrès des arts et sur « les découvertes utiles à l'humanité qui res- « toient à faire, Franklin regrettoit que l'on « n'eût pas encore trouvé le moyen de filer « deux fils de coton ou de laine à la fois. « Chacun de nous se récria, regardant ce « projet ou plutôt ce désir comme inexécu- « table; mais Franklin insista, et dit que « non seulement la chose étoit possible, mais « qu'elle se feroit incessamment. Il a vécu « assez long-temps, ajouta Priestley, non seu- « lement pour voir réaliser cette espérance,

« mais il a pu voir filer jusqu'à quarante fils à « la fois. » Aujourd'hui une femme, aidée d'un enfant, en file jusqu'à cent.

En se rappelant tout ce que Franklin a fait dans les sciences, dans les arts et dans la politique, on demeure convaincu qu'il n'a jamais existé un génie plus universel, plus capable de grandes conceptions et d'applications ingénieuses. Il descendoit de ces hautes pensées qui lui avoient soumis la foudre, pour s'occuper des détails de l'économie domestique, et pour perfectionner les cheminées, comme il passoit de la conduite de son imprimerie à celle des négociations avec la France et l'Espagne, qui devoient assurer la liberté de sa patrie.

Quel homme que celui qui a mérité ce beau vers :

*Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.*

## LA MARQUISE DU DEFFAND.

Je me rappelle très bien d'avoir été mené par la maréchale de Mirepoix chez madame du Deffand, dont les lettres viennent de rajeunir la célébrité. J'étois d'un âge à être plus frappé du tonneau qu'elle habitoit que de l'agrément de son esprit. Mais l'on m'a conté d'elle un trait qui n'est peut-être pas indigne d'être conservé. Elle n'aimoit pas l'exagération, comme on en a la preuve dans sa correspondance, et pourtant elle étoit condamnée à voir sans cesse des personnes engouées, enthousiastes, et des prôneurs éternels encore plus fatigants que tout le reste. Un jour, excédée des éloges excessifs que M. de *** faisoit d'un homme très médiocre, en ajoutant, par forme de refrain, que tout le monde pensoit comme lui; elle répondit: « je fais, monsieur, assez peu de cas du « *monde*, depuis que je me suis aperçue qu'on « pouvoit le diviser en trois parts, les trom- « peurs, les trompés et les trompettes. » M. de *** étoit évidemment dans cette dernière classe, et je ne le rencontre guère sans penser à cette saillie.

## LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Lorsque j'ai connu la maréchale de Luxembourg, elle étoit très vieille ; il n'étoit plus possible de s'apercevoir qu'elle avoit été jolie ; et les traces de son amabilité étoient presque entièrement disparues. Tout ce qui étoit resté d'elle, c'étoit un esprit encore piquant, et un goût toujours sûr. A l'aide d'un grand nom, de beaucoup d'audace, et surtout d'une bonne maison, elle étoit parvenue à faire oublier une conduite plus que légère, et à s'établir arbitre souveraine des bienséances, du bon ton, et de ces formes qui composent le fonds de la politesse. Son empire sur la jeunesse des deux sexes étoit absolu ; elle contenoit l'étourderie des jeunes femmes, les forçoit à une coquetterie générale, obligeoit les jeunes gens à la retenue et aux égards ; enfin elle entretenoit le feu sacré de l'urbanité françoise ; c'étoit chez elle que se conservoit intacte la tradition des manières nobles et aisées que l'Europe entière venoit admirer à Paris, et tâchoit en vain d'imiter. Jamais censeur romain n'a été plus utile aux

mœurs de la république que la maréchale de Luxembourg l'a été à l'agrément de la société pendant les dernières années qui ont précédé la révolution. On avoit d'autant plus besoin alors d'une pareille censure, que l'anglomanie, avec ses clubs, ses fracs et sa rudesse, envahissoit déjà la bonne compagnie. La licence en détruisoit le charme, en ôtant ce que nous avions de mieux, les dehors agréables. S'il falloit absolument opter, il vaudroit mieux, sans doute, être vertueux qu'aimable; mais la grossièreté ne donne pas des principes, et le cynisme, ajouté à la corruption, rend le vice hideux.

La sévérité caustique de la maréchale de Luxembourg étoit d'autant plus remarquée, qu'elle etoit presque toujours accompagnée de la duchesse de Biron, sa petite fille, dont la douceur étoit vraiment angélique. Elle, au contraire, ne ménageoit personne; et ce qu'il y avoit de plus fâcheux, c'est que ses reparties étoient des épigrammes que l'on retenoit.

Convenons cependant que la malice de la maréchale de Luxembourg s'exhaloit en saillies, le cœur n'y étoit pour rien; elle étoit incapable de faire une méchanceté, pas même une tracasserie. Ses formes étoient plus cas-

santes que sèches, plus décidées qu'impérieuses; elle avoit des boutades sans humeur, toujours prête à vous rendre service au moment même où elle vous faisoit une scène. Enfin elle étoit franche et naturelle, qualités qui font pardonner bien des défauts.

Sa dévotion, qui étoit sincère sans être fervente, se manifestoit plus en bonnes œuvres qu'en prières, quoiqu'elle fréquentât assez régulièrement les églises. Elle se promenoit presque tous les jours, et c'étoit pour elle une occasion d'exercer la charité; car, pour ne pas être prise au dépourvu, elle avoit imaginé de remplir la pomme de sa longue canne de pièces de monnaie; de cette manière, elle retiroit de la promenade deux effets très salutaires; l'exercice du corps et la satisfaction de faire du bien; mais elle ne se bornoit point à ces gratifications manuelles, elle distribuoit de nombreux secours avec autant de bonté que de discernement, et elle savoit les proportionner aux besoins et à la condition de ceux qu'elle assistoit.

Un trait fera mieux connoître que tout ce que je pourrois dire sa disposition bienfaisante et le caractère de sa dévotion. Madame de

Monconseil, son amie intime, étoit à toute extrêmité, la maréchale de Luxembourg alla à sa paroisse, et fit vœu, si la malade réchappoit, de délivrer dix prisonniers pour dettes.

La maréchale de Luxembourg aimoit les inventions singulières. Un jour, qu'elle avoit une fluxion, elle imagina de faire monter sa chaise à porteur dans son sallon; et elle s'y trouva si bien qu'elle y resta tout l'hiver. Peut être que le tonneau de son amie, madame du Deffand, lui en avoit donné l'idée; mais la chaise à porteur étoit bien préférable, puisque les glaces, en interceptant mieux l'air et le froid, lui permettoient de jouir de la lumière. Cependant elle ne recommença pas l'année suivante; ce qui n'est pas étonnant, lorsque l'on songe à la gêne que l'on doit éprouver, à la longue, dans cette espece de boîte; mais il est assez singulier qu'elle, ou une autre, n'ait pas perfectionné cette invention; il suffisoit de donner des dimensions un peu plus grandes, assez pour y placer une petite table, et d'y adapter des roulettes. J'ai vu quelque chose de semblable, mais de plus grossier, dans des fermes en

Angleterre ; cela se nomme (*bee-hive chairs*) chaises en ruches; on les destine aux personnes infirmes ou délicates; elles sont habituellement placées au coin de la cheminée, et les enfans les traînent dans la chambre. Rien n'est plus commode; et pourtant j'ai appris qu'elles étoient bien plus communes autrefois. Il en est de même en France pour toutes les précautions contre les intempéries des saisons qui ne s'accordent pas avec les formes élégantes que nous préférons à tout. Pour moi, je regrette sincèrement les bons vieux fauteuils à oreille qui garnissoient les antiques châteaux de nos aïeux. Je regrette également les doubles châssis, seuls préservatifs efficaces contre l'excès de la chaleur et du froid. Le seul inconvénient qu'ils eussent jadis, celui de diminuer la clarté, n'existeroit plus aujourd'hui, que l'on a de si grands carreaux, et que le luxe a rendu les glaces communes. Nous avons bien les belles expériences du comte de Rumford, qui prouvent qu'une couche d'air tranquille et renfermée est la substance qui laisse le moins perdre de chaleur; mais personne n'en profite, et l'on se borne à observer que les rhumatismes et les rhumes sont bien plus fréquens qu'autrefois.

Après cette épisode de frileux, je reviens à madame de Luxembourg.

Elle joignoit à un jugement sain, cette promptitude d'esprit que l'on nomme coup d'œil chez les hommes, sans laquelle il n'y auroit ni grands peintres, ni habiles médecins, ni grands généraux; qualité [illegible]reuse qui dispense de la réflexion [illegible] partis indique le meilleur, et [illegible]ant les circonstances où l'on est placé, inspire de la confiance ou donne de l'autorité; mais dans quelquesituation que se trouve l'individu qui en est doué, elle se fait reconnoître par des réponses simples, concises, et d'une admirable justesse.

Parmi plusieurs mots de ce genre dont les amis de la maréchale de Luxembourg ont conservé le souvenir, je citerai celui que me rappeloit dernièrement M. le chevalier de Boufflers, son neveu.

La duchesse de Biron, alors madame de Lauzun, lui avoit donné pour ses étrennes les portraits de La Fontaine et de Molière, deux de ses auteurs favoris. Quel est le plus grand des deux? lui demanda-t-on. « Celui-ci, « répondit-elle sans balancer en montrant La

« Fontaine, est plus parfait dans un genre « moins parfait. » Académiciens, écrivains consommés, évertuez-vous à faire des parallèles, à découvrir des nuances, des traits distinctifs, à assigner la mesure comparative des talents et de l'esprit; une femme sans lettres vous efface en se jouant.

## LA MARÉCHALE DE MIREPOIX.

La maréchale de Mirepoix, sœur du prince de Beauvau, étoit veuve du prince de Lixen, de la maison de Lorraine, lorsqu'elle épousa le duc de Lévis-Mirepoix. Sans avoir jamais passé pour une beauté régulière, elle avoit eu, dans sa jeunesse, une taille charmante, et le plus beau teint du monde; et elle avoit conservé tant de fraîcheur dans un âge très avancé, que quand elle se cassa la jambe, chacun disoit, en la voyant sur sa chaise longue, qu'elle avoit plutôt l'air d'une femme en couche que d'une vieille de soixante-dix-huit ans. Cependant il y avoit déjà long-temps qu'elle branloit la tête. Je me ressouviens que l'on attribuoit alors cette incommodité à l'usage du thé, dont elle prenoit plusieurs tasses par jour; habitude qu'elle avoit contractée en Angleterre, où son mari avoit été ambassadeur, et où tout le monde, depuis les lords jusqu'aux servantes, prend du thé, sans que personne branle la tête, du moins plus qu'en France. L'on est aujourd'hui revenu de ce préjugé; mais l'on a cru long-temps

dans toute l'Europe que le thé et le café étoient des poisons lents. J'ai même entendu raconter à un médecin homme d'esprit que l'on voulut s'assurer, dans je ne sais quel pays du nord, de la violence relative de ces deux poisons, et que l'on imagina d'en donner trois fois par jour à deux criminels à qui l'on fit grace de la vie pour les soumettre à cette terrible expérience. Le résultat fut que celui qui prenoit le thé mourut à soixante-dix-neuf ans, et l'autre à quatre-vingts. Le conte est assez gai. Mais revenons à la maréchale de Mirepoix. Son esprit étoit aussi jeune que sa figure, cependant il étoit plus agréable qu'étendu ; ce qui la distinguoit particulièrement, c'étoit une grace infinie et un ton parfait ; aussi ses décisions en matière de goût et de convenance étoient généralement respectées. Si, dans la société, la maréchale de Luxembourg régnoit par la terreur, madame de Mirepoix exerçoit un empire plus doux ; et si l'on redoutoit les sarcasmes de l'une, on craignoit encore plus de déplaire à l'autre. Sa politesse étoit aisée, son humeur égale, et, sans être exigeante, elle savoit maintenir son rang : elle avoit de la chaleur sans enthousiasme, du calme sans

insipidité, de la bienveillance sans fadeur; jamais ni aigreur, ni malignité: enfin on pouvoit être plus piquante, il étoit impossible d'être plus aimable; elle l'étoit dans toute l'étendue qu'on devroit donner à ce mot, c'est-à-dire qu'on l'aimoit et qu'on se plaisoit avec elle. Le roi Louis XV avoit pour elle une véritable amitié; il lui en donna plusieurs fois des preuves en payant des dettes que le goût du jeu et des dépenses immodérées lui firent contracter. On blâma la complaisance qu'elle eut de se montrer en public avec madame du Barry; mais ce fut bien plus par reconnoissance pour le roi que par intérêt qu'elle prit ce parti peu conforme à la bienséance; et du moins sut-elle, dans cette situation même, conserver toujours des manières nobles et convenables.

Ce qui étonnoit le plus, c'étoit que, montrant autant de jugement dans la conversation, elle en eût aussi peu dans la conduite de ses affaires. Jamais on n'a tant aimé le changement dans les choses, avec autant de fidélité pour les personnes. A peine étoit-elle établie à grands frais dans une maison, qu'elle vouloit en changer. Il en étoit de même de

tout le reste, et toujours elle a conservé les mêmes amis; sa constance s'étendoit jusqu'aux animaux, elle étoit fort attachée à ses chats : il est vrai qu'ils étoient les plus jolis du monde; c'étoit une race célèbre d'angolas gris, tellement sociables qu'ils s'établissoient au milieu de la grande table de loto, poussant de la patte, avec leur grace ordinaire, les jetons qui passoient à leur portée. J'ai souvent eu l'avantage de faire leur partie, sans avoir jamais eu à m'en plaindre; soit que cette singulière douceur dépendît, suivant le système d'Helvétius, de leur excellente éducation; soit que, conformément à l'opinion de quelques autres philosophes, elle tînt à une modification particulière de leur organisation. A propos de chats, j'ai entendu raconter à la maréchale de Mirepoix que le fameux lord Bolingbroke avoit une aversion insurmontable pour ces animaux. Il venoit la voir souvent, et attendoit dans l'antichambre qu'on eût emporté les chats. Un jour, après avoir bien cherché, le valet de chambre crut qu'ils étoient sortis; mais lord Bolingbroke en entrant fit un grand cri et s'enfuit. On ne découvrit que le lendemain qu'un des chats s'étoit laissé enfermer dans une armoire.

Il est certain que la plupart de ces antipathies que l'on trouve plus commode d'attribuer à des préjugés ou à de mauvaises habitudes, sont naturelles ; et si l'on m'objectoit que cela est inexplicable, je demanderois qu'est-ce que l'on explique dans la nature. La princesse de Lamballe se trouvoit mal dans un appartement où il y avoit un bouquet de violettes. J'ai vu en Flandre quelque chose de plus extraordinaire : un conseiller du parlement de Douai, avec qui je dînois, se leva tout à coup de table et eut à peine la force de gagner la porte, parceque l'un des convives avoit cassé une pomme ; si elle eût été coupée avec un couteau, il n'en eût ressenti aucune impression fâcheuse.

## M. DE BOUGAINVILLE.

Je voudrois rassurer les vieillards dont la tête est branlante, par un autre exemple de longévité. Le célèbre navigateur Bougainville, que les sciences et les lettres ont perdu l'année dernière, à l'âge de quatre-vingt-six ans, étoit depuis bien des années sujet à cette incommodité; sa santé n'en étoit pas moins bonne, et son esprit aussi aimable qu'étendu n'en avoit pas souffert. Personne n'étoit d'une société plus douce : cependant il étoit vif, et dans sa jeunesse il avoit été colère. J'ai entendu raconter au maréchal de Levis, dont il avoit été aide-de-camp pendant la guerre du Canada, qu'à l'attaque très vive du fort de Ticonderago, auquel les Anglais donnèrent inutilement plusieurs assauts, M. de Bougainville reçut, au plus fort de l'action, une balle au front qui le renversa. Un officier qui le vit tomber, s'écria, en s'adressant à M. de Levis qui étoit peu éloigné : « Ah, mon dieu ! « ce pauvre Bougainville vient d'être tué. — Eh « bien, on l'enterrera demain avec beaucoup « d'autres », répondit froidement le général,

qui lui étoit cependant fort attaché, mais qui, dans un pareil moment, craignoit, en paroissant sensible à cette perte, de décourager les soldats. M. de Bougainville n'étoit qu'étourdi du coup, la colère lui rendit la parole; il se relève en disant : « Général, il me semble que « vous vous consolez bien aisément de ma « mort; pourtant vous ne me ferez pas encore « enterrer cette fois-ci.

M. de Bougainville m'a dit qu'un des usages qui l'avoit le plus étonné dans ses longs voyages, c'étoit la coutume établie à Otaïti et dans les autres îles de cet archipel, de saluer ceux qui éternuent, en leur disant : *Dieu vous bénisse*, ou quelque chose d'équivalent; il lui fut impossible de découvrir l'origine de cet usage, que l'on attribue généralement en Europe à une maladie pestilentielle dont l'éternuement étoit le symptôme.

M. de Bougainville avoit dès sa jeunesse le goût des grands voyages. Pendant qu'il étoit en Canada, il avoit formé le projet de traverser le continent de l'Amérique jusqu'aux bords de la mer Pacifique; malheureusement la guerre l'en empêcha : son journal eût été d'un tout autre intérêt que celui du sec Mackenzie.

## LE MARÉCHAL DE LÉVIS.

Le maréchal de Levis dont il est parlé dans l'article précédent, étoit un cadet de Gascogne, et par conséquent très pauvre en entrant dans le monde. Il servit d'abord comme aide-de-camp du marechal de Mirepoix, l'aîné de sa famille, et fut ensuite capitaine d'infanterie pendant très long-temps, quoiqu'il eût obtenu par ses services le brevet de colonel; mais, dans ce temps-là, on ne donnoit de régimens qu'aux aînés des bonnes maisons, parce qu'il étoit d'usage que les colonels dépensassent beaucoup au-delà de leurs appointements, à traiter les officiers et même à les aider dans l'occasion; ils acquéroient par ce moyen une considération et un respect indépendant de leur grade. Il en étoit de même des capitaines chargés du recrutement et de l'entretien de leurs compagnies; on ne les choisissoit que parmi les gentilshommes riches, et ils levoient les soldats dans leurs terres; leur autorité sur eux étant aussi paternelle que militaire, il en résultoit un dévouement semblable à celui que les Ecossais ont pour les

chefs de leurs clans. Cette institution n'est pas sans inconvénients sous le rapport de la comptabilité, mais elle a aussi ses avantages ; l'on peut même croire que, si elle eût subsisté jusqu'à l'époque de la révolution, elle l'eût empêchée : les troupes, dévouées à leurs officiers, ne les eussent pas abandonnés, et la monarchie eût été sauvée. Mais laissons les conjectures, et remarquons, comme un exemple unique, que la même promotion éleva MM. de Mailly et de Levis à la dignité de maréchaux de France, et que cependant le premier étoit déjà lieutenant général, que le second n'étoit encore que capitaine ; au reste, s'il n'y avoit que cette singularité dans sa vie militaire, son nom ne se trouveroit pas dans ce recueil ; mais j'ai à raconter deux traits qui ne seroient pas indignes de l'histoire. Etant encore fort jeune, il fit, seul avec le maréchal de Mirepoix, deux bataillons prisonniers. C'étoit auprès de Montalban : ne sachant pas l'ennemi si près, ils s'étoient avancés tous deux à un quart de lieue de leurs troupes, et gravissoient en causant la montagne, lorsque, parvenus sur le plateau, ils se trouvent à cent pas de deux bataillons qui venoient d'arriver. Au

lieu de chercher à s'échapper, ce que la difficulté des chemins rendoit impossible, les deux officiers français courent à l'ennemi en criant : « Bas les armes ; vous êtes entourés. » On les crut sans discussion et l'on se rendit. Quelques années après, la fortune fit payer bien cher à M. de Levis cette singulière faveur, en déjouant, par le contre-temps le moins vraisemblable, une expédition concertée avec autant de hardiesse que de prudence. Après la mort du brave, mais malheureux Moncalm, il avoit pris le commandement en chef de l'armée du Canada. La perte de Quebec, conséquence de la bataille où M. de Moncalm fut tué, l'avoit obligé de se retirer à Montréal, capitale du haut Canada, où il établit son quartier d'hiver. Ayant appris, au commencement du printemps, que les Anglais se gardoient fort mal dans Quebec, il résolut de les surprendre : ses préparatifs se font dans le plus grand secret ; il embarque son artillerie sur le fleuve Saint-Laurent, dès que le dégel le lui permet, et côtoie la rivière avec l'élite de ses troupes ; il arrive ainsi, sans être découvert, à quelques lieues de Quebec. Là, un des glaçons que le fleuve charrioit encore,

choque et fait chavirer un des bateaux d'artillerie; tout l'équipage se noie, à l'exception d'un sergent qui s'accroche au glaçon et arrive ainsi mourant de froid sous les murs de la place. La sentinelle du quai voyant avec étonnement un Français, appelle du secours: on va à lui, on lui demande qui il est et d'où il vient, il ne peut répondre; on le réchauffe, il se ranime un peu, et retrouve assez de force pour dire qu'il appartient à l'armée du chevalier de Levis, que l'on croyoit tranquillement dans ses quartiers d'hiver, et qui n'est plus qu'à quelques lieues : à peine a-t-il proféré ces mots, qu'il expire. Le gouverneur envoie à la découverte, renforce ses postes, se met en défense; l'expédition du chevalier de Levis est manquée; mais le sort lui réservoit d'autres tribulations ; ses troupes venoient de s'emparer de deux navires marchands; ils étoient malheureusement chargés de rum et d'eau-de-vie, et le soldat qui venoit de faire une marche forcée de plusieurs jours, ne put être contenu; les tonneaux furent défoncés, et en moins d'une heure cette petite armée étoit ivre, mais ivre morte; elle étoit perdue, si l'ennemi eût su cet accident. Le général fran-

çais, dans cette terrible position, fait prendre les armes à tous les officiers, leur ordonne de faire des patrouilles autour du camp pour empêcher les communications; il écrit en même temps au gouverneur de Québec, que, se voyant découvert, il va se retirer; mais qu'il recommande à son humanité deux cents malades qu'il ne peut emmener, et qu'il laisse à l'hôpital que les Anglais avoient établi hors de la ville et dont il s'étoit emparé. Le gouverneur, croyant le chevalier de Levis sur ses gardes, ne songe point à l'attaquer, et les Français dégrisés se retirent sans perte, graces aux sages précautions de leur général. Il réussit à défendre encore longtemps l'importante colonie qui lui étoit confiée; il eut même des succès éclatants, et remporta sur les Anglais une victoire dont les trophées furent un grand nombre de drapeaux, de canons et de prisonniers. Cet événement glorieux ne sauva point le Canada; le dénuement total de munitions toujours interceptées, tandis que celles de l'ennemi lui arrivoient en sûreté, ainsi que de nombreux renforts, força enfin M. de Levis à se rendre aux vaincus. Il partit emportant les regrets des colons et même des tribus sau-

vages, l'amour de l'officier et du soldat, et l'estime des ennemis. De retour en Europe, il fut employé à l'armée d'Allemagne en qualité de lieutenant général, se signala en plusieurs occasions ; et ce fut lui qui enleva au prince héréditaire de Brunswick les canons que l'on voyoit à Chantilly avant la révolution. La paix de Versailles termina sa carrière militaire, mais non pas ses services; promu au gouvernement de la province d'Artois, il sut se concilier l'affection des troupes et celle des citoyens : toujours juste, toujours affable, il eut la première qualité de l'homme public, partout il se fit aimer. Sans être doué de ces qualités brillantes de l'esprit qui séduisent ou étonnent, mais qui sont trop souvent déparées par les écarts d'une imagination déréglée, ou par des prétentions choquantes, il avoit toute la capacité nécessaire pour les emplois les plus importants; son jugement étoit sain, son coup d'œil sûr : dans la société, il plaisoit par cette gaieté languedocienne à la fois naïve et piquante, et qui donne aux moindres choses de la grace et de l'originalité. A la guerre, sa bravoure froide contrastoit avec sa vivacité ordinaire; mais le trait distinctif de son carac-

tère étoit la bonté; il y joignoit l'activité sans laquelle cette qualité est presque inutile. Il suffisoit d'avoir avec lui les relations les plus éloignées, pour acquérir des droits sur son cœur. Ainsi, tout ce qui étoit languedocien, canadien, artésien, tous ceux qui avoient servi sous ses ordres, depuis le tambour jusqu'au colonel, pouvoient s'adresser à lui avec confiance. Bien plus, élevé aux premières dignités de l'état, duc et maréchal de France, il ne croyoit point déroger à son rang, en allant solliciter lui-même dans les bureaux en faveur de la veuve et de l'orphelin : ni l'âge, ni les infirmités ne ralentirent jamais son zèle.

L'extrême attachement qu'il eut toujours pour ses devoirs avança l'époque de sa mort. Il partit, malgré les instances des médecins, pour aller tenir les états d'Artois, de 1787; le voyage augmenta son mal, et il mourut le jour même indiqué pour l'ouverture. L'assemblée, organe fidèle de la province, lui décerna de magnifiques obsèques et lui fit ériger un monument dans la cathédrale d'Arras. Sept ans s'étoient à peine écoulés, qu'il n'existoit déjà plus ce temple superbe où reposoient ses cendres; elles furent dispersées. Ses biens,

ses titres ont péri : il n'est resté de lui qu'une réputation sans tache et de glorieux souvenirs ; substitution d'honneur, qu'avec l'aide de Dieu, leur antique devise, ses descendants s'efforceront de conserver.

## M. DE CALONNE.

M. de Calonne, intendant de Flandres et d'Artois, avant d'être contrôleur général, est un de ces personnages historiques dont la mémoire est liée aux grands événements qui ont amené la révolution. Je l'ai connu aux différentes époques de sa vie, ministre tout puissant et proscrit. Je l'ai toujours vu spirituel, léger, brillant, rempli de grâces et de goût; aimable dans toute la force du terme, parcequ'il ne l'étoit jamais aux dépens de personne; sans fiel, sans malignité, parlant avec impartialité de ses innombrables ennemis. Sa figure étoit agréable, sa taille bien prise; sa politesse étoit noble et aisée; il n'avoit ni hauteur ni importance; et c'est le seul homme de robe que j'aie vu sans cette espèce de gravité empesée qui ne choque point dans les magistrats en fonctions, mais qui déplaît dans la société, dont le naturel fait tout le charme. Il avoit de l'élégance dans les manières, de la galanterie, et personne ne s'entendoit mieux que lui à la décoration d'un appartement et à l'ordonnance d'une fête. Je m'aperçois, en

relisant ce que je viens d'écrire, que j'ai tracé le portrait d'un homme du monde fort aimable, et c'est déjà la critique d'un homme d'état ; car il n'est pas dans notre nature bornée de réunir, à tant d'agréments, l'attention et la patience que demandent les affaires publiques. Peut-être ne trouvera-t-on, dans l'histoire, que César qui fasse exception à cette règle tirée de l'imperfection humaine. M. de Calonne avoit un esprit vif, étendu, et une extrême facilité pour le travail ; mais il s'y fioit trop, et donnoit aux plaisirs des heures précieuses, qui formoient, au bout de la semaine, un *déficit* de temps aussi difficile à combler que celui du trésor, et qui contribuoit à l'augmenter (1). Il s'exprimoit avec autant d'aisance que de grâce, et connoissoit toutes les ressources de la dialectique. Dans une conférence générale, où tous les bureaux des notables étoient réunis, seul et sans ap-

(1) Pendant l'assemblée des notables, il usa d'un singulier expédient pour se dispenser de donner un travail promis à jour fixe : il fit mettre le feu au contrôle général de Versailles, afin d'avoir une excuse pour ce retard causé par sa négligence. Cette anecdote est authentique.

pui, il répondit à toutes les objections de ses nombreux adversaires. Cette idée, d'assembler les notables, d'en faire au roi un appui contre les parlemens, pour remédier aux désordres des finances, avoit de la grandeur, et n'étoit point chimérique. Henri IV s'en étoit bien trouvé; mais Louis XVI, qui avoit sa bonté, n'avoit pas son énergie.

Au reste, ce furent les propositions de l'impôt territorial et du timbre qui excitèrent les plus vives clameurs contre M. de Calonne, et qui lui firent perdre sa place. Mais comme ces deux taxes se paient depuis plusieurs années sans difficulté, et qu'elles rapportent beaucoup, il est permis de croire qu'il n'étoit pas si déraisonnable de les proposer alors (1).

Aujourd'hui que les haines sont calmées, ou plutôt que le combat a fini par la mort des combattans, on peut juger avec plus d'impar-

(1) Il est pourtant nécessaire d'observer que M. de Calonne, en proposant son impôt territorial *en nature* (projet renouvelé de la dîme royale de Vauban), demandoit une chose inadmissible; mais son but réel étoit d'établir une imposition générale sur les terres, en abolissant toutes les exemptions. Ce point gagné, il eût modifié l'impôt.

tialité ces deux contrôleurs généraux, dont la rivalité a si long-temps occupé la France et divisé les esprits. Pour moi, il me paroît évident que M. Necker étoit bien supérieur à M. de Calonne, sous le rapport des finances. Je trouve, dans leur conduite privée, la preuve irrécusable de cette assertion : le Genevois avoit acquis, par des spéculations habilement combinées, une immense fortune ; le Français avoit toujours dépensé au-delà de son revenu, et même en entrant au ministère, il étoit obéré de dettes ; ce n'étoit pas seulement le goût de la dépense qui avoit dérangé ses affaires, son esprit léger, son imagination vive, répugnoient au travail des chiffres ; il avoit une insurmontable aversion pour cette sèche arithmétique, qui est pourtant la base de la prospérité des états, comme elle l'est de l'aisance des familles. C'étoit au contraire la partie forte de M. Necker ; il joignoit, à l'économie, à l'ordre indispensable dans une grande comptabilité, la connoissance de toutes les ressources de la banque, des astuces de l'agiotage, de la magie du crédit. Il étoit lui-même maître passé dans cet art de prestiges ; mais des charges sans augmentation de

revenu, des emprunts sans moyens d'amortissement, sont des mesures ruineuses dont les nations ne tardent pas à se ressentir. Si maintenant nous considérons ces deux ministres sous le rapport politique, nous trouverons que M. de Calonne, avec des vues aussi grandes, n'étoit point systématique comme son rival; qu'il connoissoit mieux les François, leurs qualités et leurs défauts; qu'il savoit combien leur légèreté a besoin d'être contenue, et que chez eux, les discussions sérieuses, dégénérant bientôt en sanglantes disputes, doivent être soigneusement évitées. Au reste, ces personnages célèbres avoient tous deux beaucoup d'esprit; et, dans un genre différent, des talents très distingués; mais il leur manquoit aussi des qualités essentielles pour être à la tête d'un grand état. Quelle différence pour la France, pour l'Europe entière, si M. Necker eût été seulement directeur des finances, chargé de l'assiette et de la perception de l'impôt, des opérations du trésor et des revirements de partie? Si M. de Calonne eût été, en même temps, ministre des affaires étrangères? poste où un esprit juste et étendu comme le sien, aidé des manières les plus sé-

duisantes, auroit pu rendre de grands services; si surtout, un homme grave et fort, possédant la confiance exclusive du monarque, et chargé par lui de la direction suprême du gouvernement, eût contenu dans les bornes de leurs départements ces deux agents de l'autorité; si. . . . . . . . Mais le destin en avoit autrement ordonné.

## M. NECKER.

M. Necker étoit un gros homme, dont la physionomie étoit plus singulière que spirituelle. Je n'ai jamais vu personne qui lui ressemblât, et sa coiffure étoit également unique en son genre. Elle étoit composée d'un toupet fort relevé et de deux grosses boucles qui se dirigeoient de bas en haut comme tous les traits de sa figure. J'ignore s'il avoit l'organe de la hauteur dont parle le docteur Gall, j'ignore même si Gall a raison ; mais il est certain que tous les symptômes de l'orgueil étoient rassemblés en lui, et ses discours ne les démentoient pas. Ses manières étoient plus graves que nobles, et plutôt magistrales qu'imposantes ; il parloit facilement, mais avec une certaine emphase que l'on retrouve dans ses volumineux écrits. Son style, correct et pur, est quelquefois éloquent, mais il manque en général de nerf et de chaleur; sa phrase, bien arrondie, est trop longue ; ses comparaisons sont justes sans être assez variées ; enfin, de nos bons écrivains, celui à qui il ressemble le plus, sans jamais l'atteindre, est l'immortel Buffon.

M. Necker avoit un esprit très-étendu et une ambition encore plus vaste; il prétendoit à la fois gouverner la France, la réformer et l'éclairer par ses ouvrages; et, comme il arrive souvent, ce n'étoit pas ses talents en finance (où il excelloit) qu'il prisoit le plus. Homme honnête et moral dans ses relations privées, c'étoit une partie de son adresse que de vanter à tout propos la vertu. Les établissements de charité que sa femme avoit fondés, et qu'elle soignoit avec autant d'intelligence que de zèle, les liaisons même qu'elle entretenoit avec des gens de lettres, qui, plus par mode que par sentiment, exaltoient, à cette époque, la philantropie et l'humanité, servoient merveilleusement son crédit et concouroient au succès de ses opérations de finances; car, tandis qu'il tentoit les capitalistes de tous les pays par des placements de fonds avantageux, les Français, persuadés de sa moralité, venoient en foule lui apporter leur argent.

Mais si l'on peut, avec de l'ordre, de la probité, et de l'intelligence, régir les revenus d'un grand état, ces qualités ne suffisent pas pour diriger toutes les parties d'une administration si compliquée, et dont tous les éléments étoient

alors si hétérogènes. Les hommes ne se manient pas aussi aisément que les écus. M. Necker avoit dirigé le trésor public avec succès, parce qu'il le conduisoit sur les mêmes principes que sa maison de banque. Malheureusement, il continua à suivre des exemples domestiques; et, parce que l'agitation qui régnoit continuellement à Genève, petite république où l'on avoit, de temps immémorial, autant de goût pour la controverse que d'aversion pour les voies de fait, n'avoit point de suites fâcheuses, il ne craignit pas de fomenter en France des querelles dont il croyoit qu'il seroit l'arbitre. Il perdit le royaume, lui-même et sa patrie (1).

Les opinions politiques de M. Necker furent toujours méconnues pendant la révolution; lorsque, dans les commencements, on le vit renverser le fondement de la constitution monarchique, par le funeste doublement du tiers,

---

(1) Dans un voyage que je fis à Genève en 1782, on me montra la rue où, dans une de leurs nombreuses *révolutions*, on s'étoit battu pendant deux heures avec des seringues chargées d'eau bouillante. Plût à Dieu que cette ridicule artillerie eût été la seule arme employée dans nos discordes civiles!

on crut généralement qu'il favorisoit le peuple et qu'il vouloit établir la liberté. Rien n'étoit plus faux ; il vouloit, suivant la maxime si connue de Machiavel, opposer à la noblesse, qu'il croyoit trop puissante, un contrepoids utile à la royauté, dont il étoit le principal agent. Plus tard, le peuple crut que le ministre, dont il avoit exigé si impérieusement le rappel, trahissoit ses intérêts et qu'il étoit vendu à la faction opposée, tandis que M. Necker avoit reconnu, dès les premiers instants de son retour, que la cour ne lui pardonnoit pas cette popularité peu loyalement acquise, et que, si elle reprenoit le dessus, sa disgrace étoit infaillible. Il chercha donc à se ménager un appui dans l'assemblée nationale, afin de se maintenir ministre du roi malgré lui; l'exemple de l'Angleterre, où cela s'est vu quelquefois, lui fit croire la chose possible. Il se trompa. Les chefs révolutionnaires le trouvoient trop modéré ; d'ailleurs, il leur falloit des agens dociles et soumis, et qui n'eussent pas de considération personnelle. M. Necker fut obligé de se retirer, et l'on vit qu'elle immense distance il y a entre un habile financier et un grand homme d'état.

## MADAME NECKER.

MADAME NECKER étoit une grande femme qui avoit eu de la beauté, mais qui n'en conservoit point de traces, lorsque je l'ai connue en 1789. Elle étoit alors très-maigre, et elle avoit les nerfs en si mauvais état qu'elle ne pouvoit rester long-temps dans la même position. Aussi la voyoit-on avec étonnement assister au spectacle, debout au fond de sa loge, se balançant d'une jambe sur l'autre. Ses manières étoient plutôt réservées que nobles : elle avoit beaucoup de littérature et d'esprit ; et, ce qui vaut bien mieux, de la vertu et de la bienfaisance ; employant en bonnes œuvres une partie de ce que son mari gagnoit par le commerce et la banque. On prétend que dans la société intime elle étoit aimable et gaie ; pour moi, qui ne l'ai vue que dans le grand monde, elle m'a toujours paru si préoccupée d'une seule idée, les succès de M. Necker, que toutes ses facultés en étoient absorbées.

On a cherché à nous persuader que madame Necker étoit une femme d'un esprit supérieur. Pour accréditer cette opinion, il ne

falloit pas publier le Recueil de ses pensées. Elle cite quelques bons mots; mais on ne trouve dans ce qui lui appartient que des idées communes ou fausses, exprimées dans un style obscur et entortillé. Enfin, ce sont des énigmes qui ne valent pas la peine d'être devinées. On reconnoît aisément dans ce livre le mauvais goût de l'école de Thomas, rhéteur boursoufflé qui, suivant une épigramme du temps, ouvroit, pour ne rien dire, une bouche immense; madame Necker, dont il étoit l'ami, le regardoit comme un auteur sublime. Or, il est certain que rendre un hommage exclusif aux grands génies ne prouve pas qu'on les égale; mais celui qui admire la médiocrité est à coup sûr médiocre lui-même. Quant à son extrême attachement pour son mari, et aux soins qu'elle se donnoit pour lui procurer des succès en tout genre, ils étoient sincères et désintéressés; le goût y avoit pourtant moins de part que l'opinion. Elle avoit une si haute idée de ses talents et de ses qualités, qu'elle lui rendoit un véritable culte; elle avoit même transformé sa maison en un temple, dont elle étoit la prêtresse; et les amis, quel que fût leur rang, étoient réduits à l'humble condition d'adorateurs.

Madame Necker avoit la tête plus vive que le cœur tendre; elle étoit plus exaltée que passionnée, plus enthousiaste que sensible; et, avec beaucoup d'esprit, cette disposition à l'engouement nuisoit à son discernement et gâtoit son goût.

## MADAME D'ANGIVILLIERS.

Il existoit alors à Versailles une femme qui ne se mêloit point de politique, et qui ne cherchoit que son agrément dans la conversation des gens d'esprit qu'elle réunissoit chez elle : c'étoit madame d'Angivilliers, femme du surintendant des bâtiments. Elle étoit déjà avancée en âge et sa mise étoit grotesque ; elle n'avoit jamais eu de beau que ses cheveux qui descendoient jusqu'à terre ; il est vrai qu'ils n'avoient pas grande peine, car elle étoit excessivement petite ; elle les ornoit toujours de fleurs et de panaches qui ne faisoient que mieux ressortir les rides de son visage. Ses manières, au premier abord, étoient aussi recherchées que sa parure ; elle étoit complimenteuse à l'excès ; et, quoiqu'elle reçût depuis long-temps la meilleure compagnie de la cour, sa politesse, avec les grands seigneurs, avoit encore quelque chose de subalterne. Elle avoit été la femme d'un des premiers valets de chambre du roi.

Sous cette écorce ridicule, on trouvoit un esprit supérieur, un jugement aussi sain que

prompt, de la chaleur sans enthousiasme, du piquant sans aigreur, du savoir sans pédanterie, enfin une amabilité égale et soutenue. Dès que le sujet de la conversation devenoit intéressant, elle s'animoit, parloit avec élégance, justesse, clarté; on ne se lassoit point de l'entendre : elle n'avoit pas besoin pour plaire de se servir de l'esprit des autres, mais sa mémoire lui fournissoit à propos des anecdotes qu'elle racontoit avec une grace particulière. Elles perdroient trop sous ma plume, et je n'en donnerai qu'un échantillon. Elle nous conta un jour qu'elle avoit beaucoup vu jadis un certain M. Saint-Germain, bien connu parmi les illuminés, Rose-Croix et autres gens de cette sorte; qu'il paroissoit fort raisonnable, ne parlant jamais qu'aux adeptes des mystères de la secte : seulement il étoit convenu avec elle, que, sans savoir précisément l'époque de sa naissance, il pouvoit bien être âgé de quelques trois mille ans. « Je ne pen« sois plus, ajouta-t-elle, à cette folie, lors« que, l'entendant jouer, sur mon piano, un « morceau de musique fort agréable, je lui « demandai le nom de l'auteur. — Je l'ignore, me « répondit-il le plus sérieusement du monde;

« tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai « entendu jouer cette marche lors de l'entrée « d'Alexandre-le-Grand dans Babylone. »

Presque toutes les personnes qui formoient la société de madame d'Angivilliers étoient des gens d'un esprit très distingué : c'étoient M. Ducis, dont le talent et le caractère sont également estimés, M. de la Clos, l'ingénieux auteur des Liaisons dangereuses, homme froid, spirituel sans être aimable ; le chevalier de Chatelux, moins remarquable comme académicien que pour l'agrément de sa conversation ; on pouvoit cependant lui reprocher la manie des calembourgs, qu'il tenoit du fameux marquis de Bièvre. Celui-ci, le héros du genre, passoit sa vie chez madame d'Angivilliers, qui prisoit ses qualités, et qui avoit su démêler, à travers ses bouffonneries, beaucoup d'esprit et d'instruction ; mais le public ne commença à lui rendre justice que lorsqu'il eut fait le Séducteur. A propos de cette pièce (car il est impossible de ne pas citer un calembourg lorsqu'on parle de M. de Bièvre), le comédien Molé lui dit, la veille de la première représentation, qu'il craignoit fort de ne pouvoir jouer le rôle du Séducteur, parce

qu'il étoit enroué. «C'est précisément *en roué* qu'il faut le jouer, répondit l'auteur. C'est en entrant chez madame d'Angivilliers, à qui l'on venoit de donner un serin, qu'il mit son chapeau sur sa tête, en disant : Je vous demande pardon, madame, je crains le *serein*. Je sais le peu de cas que l'on doit faire en général de semblables jeux de mots; ils sont même pitoyables lorsqu'ils reviennent trop souvent, et surtout lorsqu'ils sont étudiés; mais je sais aussi que quand ces plaisanteries sont inattendues et inspirés par l'occasion, elles n'ont pas été dédaignées par les plus grands hommes de tous les âges et de tous les pays. L'histoire nous a conservé plusieurs *pointes* de Cicéron et de César. C'étoit un heureux à propos, dans ce genre, que la réponse de M. de Bièvre à Louis XV qui lui demandoit un calembourg. « Sur quel sujet, Sire? — N'importe ; sur « moi, si vous voulez. — Votre Majesté n'est « pas un sujet. »

On rencontroit souvent aussi, chez madame d'Angivilliers, le marquis de Créquy. Il passoit avec raison pour un homme d'esprit, mais il étoit médisant et caustique. Je ne veux point m'attirer le même reproche en citant

ses épigrammes ; j'aime mieux parler de son oncle, connu sous le nom de *Créquy à la grande barbe*. Celui-là étoit bien un des plus grands originaux qui aient existé de nos jours. Depuis plus de trente ans, il ne se faisoit plus raser, parce qu'il ne voyoit, disoit-il, aucune bonne raison pour se couper la barbe plutôt que les cheveux. Il portoit toujours un grand sabre pendu à un vieux baudrier; mais, par amour pour la justice distributive, tous les dix ans il le changeoit de côté. Le détail de ses folies seroit trop long.

## LA MARECHALE DE BEAUVAU.

La maréchale de Beauvau avoit autant d'esprit que madame d'Angivilliers, sans aucun de ses travers. Ses manières étoient aussi nobles que sa conversation étoit agréable, et elle n'avoit, pas moins que la maréchale de Mirepoix sa belle-sœur, cette fleur de politesse qui faisoit regarder, par la bonne compagnie de tous les pays, Paris comme la capitale de l'Europe. Elle prenoit un vif intérêt aux affaires publiques et au gouvernement de l'état, mais ce n'étoit ni par ambition, ni par esprit d'intrigue; fidèle et même généreuse en amitié, elle louoit, exaltoit, portoit aux grandes places, dans toute la pureté de son cœur, et par la conviction de leur mérite, ceux de ses amis qu'elle en croyoit capables. Jamais elle ne les abandonnoit; c'est ainsi qu'elle avoit voulu partager la disgrace du duc de Choiseul, et qu'elle soutint constamment M. Necker au milieu des variations de son crédit. Elle fut aussi liée avec l'archevêque de Sens, et contribua à donner une trop haute idée de ses talents; mais si son influence a pu

être funeste, ce n'est point elle qu'il faut en accuser, mais ce fatal ascendant que l'on avoit laissé prendre en France aux femmes, et qui remonte, comme je l'ai prouvé dans un autre ouvrage, jusqu'à l'époque de madame de Maintenon.

La maréchale de Beauvau avoit beaucoup d'élévation dans l'ame, et une chaleur qui alloit quelquefois jusqu'à l'enthousiasme; mais si elle se manifestoit dans sa conduite, jamais ses discours ne s'en ressentoient. Elle avoit de la vivacité sans emportement; toujours l'expression propre, point d'exagération, rien d'affecté; raisonnant avec autant de force et de justesse qu'un bon logicien, elle y joignoit la délicatesse de son sexe, à laquelle il n'est pas donné au nôtre d'atteindre, et l'on ne savoit, en se rangeant à son opinion, si l'on étoit séduit ou convaincu. Enfin, esprit, sentiments, principes, tout en elle étoit recommandable et distingué. Je dirois volontiers que c'étoit une personne parfaite, si par une singulière inconséquence, qui n'est peut-être au fond qu'un mouvement d'envie, on n'attachoit une certaine idée d'insipidité à cet éloge qui devroit les comprendre tous.

Née Rohan-Chabot, et veuve d'un Clermont, elle avoit épousé, en secondes noces, le prince de Beauvau, avec qui elle vécut long-temps dans une union aussi inaltérable que bien assortie. Tout étoit noble comme son origine, dans ce vrai modèle d'un chevalier français, sa valeur, ses opinions, sa taille, sa figure. Il avoit le goût des lettres; et, membre zélé de l'académie française, l'étude de la langue étoit son occupation favorite. Personne à la cour ne parloit plus purement que lui; mais s'il n'y avoit jamais rien à reprendre dans son langage, celui de madame de Beauvau ne laissoit rien à desirer. Ses amis ne l'oublieront jamais, et quant à ceux qui ne l'ont point connue, ils ne peuvent se faire une idée de ses manières nobles et gracieuses qu'en voyant sa belle-fille à qui elle semble avoir laissé ce précieux héritage.

## LE CARDINAL DE LOMENIE.

M. DE BRIENNE, d'abord archevêque de Toulouse, ensuite principal ministre et archevêque de Sens, et enfin cardinal de Loménie, eut, sous ces divers noms, des réputations bien différentes. En Languedoc, province sagement administrée, où les taxes étoient également réparties, le peuple ménagé, les chemins bien entretenus, il suffisoit au prélat à qui son siége donnoit la direction des affaires, et qui vouloit acquérir les suffrages du public, de ne rien innover, de ne point contrarier les ingénieurs et les principaux employés, hommes probes et instruits, et d'appuyer à la cour les demandes des particuliers. L'archevêque de Toulouse eut ce talent négatif qui du moins annonçoit du discernement. Il fit plus, il parut prendre intérêt aux affaires de la province, et composa quelques mémoires assez bien faits sur des objets d'utilité publique; il acquit ainsi, à peu de frais, la réputation de bon administrateur, et ce fut surtout à Paris que ses nombreux amis la lui donnèrent; mais la capitale est comme les

princes qui ne savent guère s'arrêter dans leurs générosités. M. de Brienne s'y fit aisément passer pour un habile financier : c'étoit alors le moyen de parvenir aux grandes places.

Les comptes fastueux de M. Necker, tous ses emprunts perpétuels et viagers, sujets continuels de tentation pour la cupidité, ses discussions avec son successeur dans le ministère, si imprudemment autorisées par le gouvernement, les querelles sur le déficit, les débats des notables, la résistance opiniâtre et motivée des parlements aux taxes nouvelles, résistance toujours plus forte en raison de la foiblesse du chef de l'état; toutes ces choses avoient attiré l'attention générale sur les finances. Le reste étoit devenu indifférent; elles étoient tombées dans un profond oubli, ces querelles religieuses qui, pendant près d'un siècle, avoient divisé les corps et les familles. On ne songeoit guère à Jansenius ou à ses antagonistes, et le fameux diacre Pâris étoit déjà aussi loin de nous que Nostradamus; même le goût de la philosophie moderne, dont Voltaire et ses partisants avoient, tout en prêchant la tolérance, fait une secte fanatique, sembloit s'être amorti; les questions métaphysiques

n'étoient plus en honneur. Cependant, la dissolution des mœurs et la licence des opinions avoient relâché tous les liens de la civilisation; l'édifice social étoit miné dans ses fondements, et les observateurs, à la vue longue, s'en apercevoient aux lézardes qui se manifestoient dans les parties supérieures : il devoit tomber à la première secousse. Pour parler sans figure, les droits et les devoirs, la morale, l'autorité souveraine, la religion, tout avoit été mis en question; et permettre le doute, c'est lâcher la bride aux passions. Toutes les têtes étoient donc bouleversées en France, et si l'on ne trouvoit pas ridicule le spectacle qu'elle présentoit alors, c'est que la folie étant générale, il ne pouvoit y avoir de rieurs. Les militaires s'occupoient d'administration, les magistrats abandonnoient les procès et rêvoient politique, les gens de lettres vouloient faire des lois, les abbés parloient finances, et les femmes de tout. Ce qu'il y avoit de plus fâcheux, c'est qu'elles décidoient en dernier ressort du mérite des hommes, non pas seulement comme autrefois, pour leur accorder la palme des graces et de la politesse, mais pour les élever au gouvernement de l'état. Leur influence, qui

remonte à une époque déjà éloignée, étoit bien moins dangereuse, lorsque tout n'étoit pas ainsi confondu. Si l'on se trompoit alors sur les lumières de ceux à qui l'on confioit des places importantes, du moins n'étoient-ils pas dépourvus d'expérience, car on ne choisissoit, pour les différents départements, et surtout pour celui des finances, que des hommes versés dans ces sortes d'affaires; mais de notre temps on prétendoit à tout, on se croyoit propre à tout, précisément parce qu'on ne savoit rien, et que l'on étoit également novice dans tous les genres; étrange vanité qui faisoit cependant de nombreuses dupes. Il suffisoit de réussir auprès des femmes, puisqu'elles dirigeoient l'opinion, et l'on sait à quoi tiennent les succès de cette espèce. L'on s'accorde à dire qu'il faut plus d'adresse que de génie, et plus d'assurance que de mérite. Tel étoit M. de Brienne; il avoit en outre l'esprit agréable et les formes insinuantes; son grand art consistoit à parler à chacun des choses qu'il croyoit que l'on ignoroit; dogmatique avec les ignorants, il étoit réservé et même silencieux avec les gens instruits : mais son silence n'avoit rien de dédaigneux; il prenoit alors l'air dis-

trait d'un homme occupé de grands intérêts. Doux par caractère et par principes, il ne blessoit jamais personne ; et, ménageant tous les amours propres, il se faisoit accorder une place dans l'estime publique, supérieure à celle qu'il méritoit. Souple, et même tortueux avec les gens en crédit, il parvenoit à son but par des chemins détournés ; c'est ainsi que pour se concilier les bonnes graces des femmes, il se soumettoit à leurs caprices, flattoit leurs préjugés et gagnoit bientôt de l'ascendant sur leur esprit : frivole lui-même, s'il cherchoit à plaire à celles qui pouvoient le servir, c'étoit autant par goût que par ambition. Cette galanterie, toujours si choquante dans un homme de son état, le paroissoit moins aux gens du monde, lorsqu'ils songeoient que les deux cardinaux célèbres, qui gouvernèrent la France avec gloire pendant la moitié du dix-septième siècle, avoient dû leur élévation à des femmes ; mais s'ils avoient commencé par les séduire, ils les avoient bientôt subjuguées, et cela n'appartient qu'à des hommes forts. Quant à M. de Brienne, ses partisans auroient pu nous persuader qu'il avoit les talents du cardinal Mazarin, avec qui

ses manières et la tournure de son esprit lui donnoient quelque ressemblance, s'il n'eût pas été ministre; mais un poste éminent produit sur un homme l'effet du piédestal sur une statue : c'est en place seulement qu'on peut la juger; posez-la à terre, vous ne sauriez reconnoître ses beautés ou ses défauts. L'archevêque de Toulouse n'étoit pas depuis dix jours à la tête du gouvernement, que son incapacité étoit dévoilée. Il seroit injurieux à la mémoire du cardinal de Richelieu, de chercher à établir une comparaison entre ce génie puissant et un personnage à vues bornées et à petits moyens; leurs défauts même étoient opposés. Le premier étoit impérieux, vindicatif, hautain; l'autre foible, sans dignité, et supportant, par pusillanimité, les outrages faits à la nation. Il y avoit encore cette dissemblance en faveur du ministre de Louis XIII, c'est que, malgré sa conduite peu chrétienne envers ses ennemis, et ses mœurs scandaleuses, il n'a jamais cessé de respecter la religion; il lui a même rendu hommage en composant, dans sa retraite d'Avignon, des ouvrages de controverse et de théologie, au lieu que le cardinal de Loménie poussa l'indifférence sur les

moyens de parvenir, jusqu'à favoriser la philosophie moderne, cherchant à capter la faveur des chefs de ce parti. La correspondance de Voltaire en fait foi; et l'opinion en étoit si répandue, que l'on cita, dans le temps, la réponse du roi à la demande que l'on fit pour lui de l'archevêché de Paris. « Il faut, dit-il « avec un mouvement d'impatience qui lui fait « honneur, que, du moins, l'archevêque de « Paris croie en Dieu. » Et il nomma M. de Juigné, prélat respectable, dont les lumières n'égaloient peut-être pas la piété, mais dont les mœurs étoient exemplaires, et la doctrine sans reproches. Plût au ciel que le monarque eût persisté avec autant de fermeté dans la résolution qu'il avoit manifestée étant dauphin, de ne jamais placer un ecclésiastique à la tête des affaires! Mais lorsque sa conscience n'y étoit pas intéressée, il ne savoit pas résister à une influence trop puissante.

M. de Brienne fut donc principal ministre, et aussitôt cette réputation factice s'écroula. Les capitalistes avec lesquels il eut d'abord à traiter, étonnés de son ignorance, et prévoyant sa chute prochaine, ne lui prêtèrent point leur appui, et la hâtèrent. Au lieu du crédit

qu'avoient, au moins dans les commencements, les nouveaux ministres, un mois s'étoit à peine écoulé qu'il ne restoit plus que cent mille écus dans le trésor public, chose inconcevable dans un temps où il entroit déjà plus de six cents millions par an dans ce même trésor. Tout alloit manquer; les plus indispensables dépenses, la solde même des troupes, n'étoient pas assurées, lorsqu'un de ses collègues aux états de Languedoc lui fit connoître un certain B. de B., agioteur heureux et habile, qui, en vingt-quatre heures, lui trouva douze millions. Cette ressource fut promptement épuisée. Des opérations de finance mal combinées n'eurent aucun succès; le parlement, depuis long-temps en effervescence, et à qui une telle impéritie donnoit de nouveaux moyens de résistance, s'opposoit énergiquement à toutes ses mesures, et rejetoit toutes ses propositions. Dans des circonstances aussi difficiles, il falloit louvoyer et chercher à gagner les chefs de la finance et de la magistrature; et cependant, l'archevêque, sortant mal-à-propos de son caractère de circonspection, prit le parti désespéré de recommencer le chancelier Maupeou; il cassa donc

les parlements; établit des grands bailliages qui furent, en naissant, des objets de mépris et de dérision (1); et pour donner quelque chose de nouveau, il imagina sa fameuse cour plénière; projet chimérique, et innovation telle, que Louis XIV, dans ses jours de gloire, auroit eu de la peine à l'établir. Jugez si elle pouvoit réussir, sous les auspices d'un ministre sans argent, sans crédit, et qui n'avoit su se procurer, dans aucun genre, d'habiles collaborateurs : c'est que de tels hommes sont attirés par le génie, tandis que la médiocrité les repousse.

Pendant que la France étoit ainsi agitée, la Hollande n'étoit pas plus tranquille; elle touchoit à une crise qui devoit avoir pour elle

(1) On pourra se faire une idée de la liberté de parler qui régnoit alors à la cour, lorsqu'on saura qu'à cette époque il y eut un voyage à Saint-Cloud où peu de personnes étoient admises, et où l'on ne s'amusoit pas. Quelqu'un dit, dans le salon, que l'on avoit eu tort de ne point ériger Saint-Cloud en *grand bailliage*. Cette mauvaise plaisanterie, qui portoit à la fois sur les mesures du gouvernement et sur la société du souverain, ayant fait rire, la reine s'approcha pour connoître le sujet de notre gaieté; et l'on étoit si sûr de son indulgence qu'on le lui dit.

et pour nous les suites les plus funestes. Le parti des patriotes l'avoit emporté après des troubles assez longs sur les adhérents des princes d'Orange. L'influence du roi de Prusse, dont la princesse d'Orange étoit sœur, celle de l'Angleterre, ne furent point en état de balancer la force et la richesse des ennemis du Stathouderat, à qui la France avoit promis son appui. Le marquis de Vérac avoit habilement conduit cette négociation : une alliance intime avec la Hollande nous assuroit la prépondérance, en cas de guerre maritime sur le Continent ; elle relevoit notre considération si diminuée par les revers de la guerre de Sept Ans, et peut-être plus encore par le partage de la Pologne. Que pouvoit-on craindre de la Prusse ? n'étoit-elle pas contenue par la maison d'Autriche, son éternelle rivale? l'empereur nous livroit volontiers le passage à travers ses provinces belgiques, dont il avoit assez imprudemment démantelé les places. Il ne s'agissoit pas de combattre; il ne falloit que quelques démonstrations, et un camp de trente mille hommes sur l'extrême frontière suffisoit. Il est certain que le gouvernement prussien, avant de se décider à mettre ses

troupes en mouvement, envoya des officiers déguisés à Givet et à Valenciennes pour s'assurer de notre inaction ; elle étoit vraie contre toute vraisemblance. Enfin la princesse d'Orange obtint que le duc de Brunswick marcheroit; mais ses instructions portoient de rebrousser chemin, s'il étoit prévenu par les François. Il ne le fut pas, au grand étonnement de l'Europe, à la honte du cabinet de Versailles. On abandonna lâchement le parti que l'on avoit encouragé, que l'on avoit promis de défendre, et que l'intérêt, autant que l'honneur, ordonnoient de secourir. On compromit le caractère, et même la sûreté de notre ambassadeur, que les patriotes, au désespoir, vouloient rendre responsable de cette défection, dont il gémissoit lui-même. Il n'y eut pas même d'excuses : car on ne pouvoit pas donner, pour prétexte de cette pusillanimité, l'embarras des finances, puisqu'il n'y avoit ni magasins à former, ni munitions à acheter. En quatre marches, l'on étoit sur le territoire qu'il s'agissoit de défendre, chez un allié qui s'engageoit à entretenir et à défrayer les troupes. Je dis plus, c'étoit une excellente spéculation ; les capita-

listes hollandois auroient prêté, au taux le plus modique, une somme considérable (plus de cent millions, qu'ils avoient dans les fonds anglois), dès qu'ils auroient vu leur patrie liée au sort de la France. Il y avoit donc à gagner à la fois deux choses bien précieuses, qui ne se trouvent guères ensemble, de la gloire et de l'argent. Mais la peur calcule mal; nous n'étions plus au temps de ces ecclésiastiques belliqueux, de ce cardinal de la Valette, que l'on vit si souvent à la tête des armées; de ce Richelieu, généralissime en Italie, et qui fit en personne le siége difficile de la Rochelle, qu'il prit malgré trois rois, ainsi qu'il le disoit lui-même(1). Les cardinaux du dix-huitième siècle n'étoient peut-être pas plus attachés aux devoirs de leur état, et n'avoient certainement pas la fermeté nécessaire pour gouverner un grand empire. Le trop pacifique Fleury avoit laissé dépérir la marine par une indigne condescendance pour l'Angleterre; et c'est à lui que l'on doit reprocher la perte de nos vaisseaux et de nos colonies pendant la guerre désastreuse de 1756. Le cardinal de Loménie,

(1) Le roi de France étoit un des trois.

par une pusillanimité perfide, imprima à l'honneur national une tache qui ne put être lavée que par des flots de sang: cette conduite honteuse consterna les militaires, et indigna tous les François; elle ne me surprit point; je connoissois les opinions politiques de ce ministre, depuis une audience qu'il m'avoit donnée, à l'occasion de la mort de mon père, où je le priai de ne pas demander pour moi la pension qu'il étoit d'usage d'accorder aux fils des maréchaux de France, lorsqu'ils n'avoient pas d'autres graces, pension dont je pouvois alors me passer. Il aimoit les petites économies. Il me reçut donc fort bien, et au lieu de me congédier, il se mit à se promener avec moi dans son grand cabinet, me faisant des questions sur mes voyages dans le Nord, et sur l'accueil que l'on faisoit aux François en Prusse, en Russie et en Autriche; je lui répondis que l'on nous recevoit avec une grande politesse, mais qu'il étoit impossible de ne pas éprouver un sentiment pénible, en voyant combien peu d'estime tous ces étrangers avoient pour les François, sous le rapport militaire. A l'exception de la bravoure personnelle, qu'il étoit en effet impossible de

leur contester, toutes les autres qualités du soldat leur étoient refusées. C'étoit en vain qu'on rappeloit les victoires des généraux de Louis XIV, et celles plus récentes du maréchal de Saxe; ils prétendoient que l'art de la guerre étoit à cette époque dans l'enfance, mais que depuis les progrès de la tactique, et l'invention de nouvelles manœuvres, on ne verroit plus de pareils événements se renouveler; enfin, qu'à l'exception de l'artillerie et du génie, corps qui avoient de l'instruction, nos troupes étoient pitoyables. Le cardinal-ministre écouta ce récit avec beaucoup trop de sang-froid; mais lorsque j'ajoutai que je voyois avec plaisir approcher le moment de rabaisser tant d'orgueil, que ce qui se passoit en Hollande devoit bientôt nous donner la guerre, ou du moins nous placer dans une attitude qui montreroit que nous ne la craignions pas, le cardinal m'interrompit avec vivacité pour me dire que c'étoit fort bien fait aux jeunes gens comme moi, de montrer du zèle, mais que la France n'étoit point en état de se mêler des querelles de ses voisins; que la Hollande avoit ses inondations pour la défendre, comme nous avions nos places fortes.

Cette ignorance des intérêts réels de l'état, et cette prudence ruineuse, firent une impression profonde sur moi; et je me retirai en pensant qu'il en étoit de notre temps comme de celui du chancelier d'Oxenstiern, lorsqu'il disoit à son fils, qu'il envoyoit visiter les principales cours de l'Europe : « Allez voir « avec combien peu de sagesse le monde est « gouverné. »

## GUSTAVE III, ROI DE SUEDE.

Tandis que la France étoit gouvernée par des ministres frivoles, et par un étranger, qui, sans avoir autant d'agréments qu'eux, n'avoit pas plus de solidité dans l'esprit, il régnoit dans le Nord un prince, qui, à des qualités brillantes, unissoit la fermeté et le jugement. Gustave III étoit monté sur le trône de Suède, à un âge où nos anciennes lois donnoient à peine aux particuliers le droit de gouverner leur fortune privée; mais au lieu d'hériter du pouvoir suprême, il se trouva placé sous la plus dure tutelle; la noblesse s'étoit prévalue des folies brillantes et ruineuses de Charles XII, et de la foiblesse de ses successeurs pour mettre de telles entraves à l'autorité des monarques, qu'elle régnoit en effet à leur place. Cette aristocratie, ou plutôt cette oligarchie, divisée d'abord par l'ambition, s'étoit laissée honteusement corrompre par l'étranger. Les Russes, les plus dangereux de leurs voisins, soudoyoient un parti connu sous le nom *des bonnets;* et, pour balancer leur funeste influence, la France, cette an-

cienne alliée de la Suède, et qui doit veiller à son indépendance comme à celle de la Porte Ottomane, parce que ces deux puissances sont les ennemies naturelles de ses rivaux; la France, dis-je, s'étoit unie aux patriotes suédois: ceux-ci, par opposition à leurs antagonistes, se nommoient *les chapeaux*. Au milieu de ces dissentions, les finances étoient dilapidées, l'armée nulle, la flotte délabrée; et la Suède, après avoir, dans le dernier siècle, fait trembler l'Allemagne, vaincu la Russie et soumis la Pologne, étoit au moment d'être anéantie.

Le jeune prince, qui montoit sur ce trône sans honneur, devoit donc, autant pour la nation que pour lui-même, s'efforcer de briser le joug odieux qui pesoit sur sa tête. Cette fois le ministère françois n'eut pas de ces économies mal entendues, bien plus fâcheuses pour les grands états, que des largesses accordées trop facilement à quelques courtisans. On envoya à l'ambassadeur Vergennes l'argent que le jeune roi demanda, et dans peu d'heures, aidé de ces mêmes Dalécarliens qui avoient délivré leur patrie sous Gustave Vasa, il chassa le sénat, et changea, sans coup férir, la forme du gouvernement. Toute la nation se déclara pour

lui. Ce fut pour la seconde fois que l'on vit dans le Nord un peuple se réunir à son monarque pour se délivrer de l'oppression des grands. Ces hommes simples suivirent les lumières du bon sens, et pensèrent que, ne pouvant s'accorder entre eux, il valoit mieux n'avoir qu'un maître que d'en avoir cent. Dix ans après, les sophismes de la philosophie moderne, et plus encore la vanité, nous ont amenés à un résultat contraire, et l'on sait comme nous nous en sommes trouvés.

L'habileté courageuse que le roi de Suède déploya dans cette entreprise hardie ne lui fit pas plus d'honneur que la modération avec laquelle il jouit de sa victoire. Elle ne fut point souillée par la vengeance ; les priviléges des quatre ordres du royaume furent conservés, et le pouvoir royal fut contenu dans de sages limites. Depuis, lorsque les besoins de l'état l'exigèrent, Gustave rassembla des diètes, et vint à bout, par son adresse et son éloquence, de se concilier les esprits, tandis que par sa fermeté il contenoit les factieux. Tant que dura la paix, ils n'osèrent remuer; mais lorsque la guerre fut commencée avec la Russie, que le Danemarck menaça d'envahir la Scanie

et Gothembourg, ces mauvais citoyens se liguèrent avec l'ennemi de leur patrie; un grand nombre d'officiers entrèrent dans une négociation coupable avec Catherine II, et empêchèrent leur roi de profiter de ses premiers succès. Il menaçoit déjà Pétersbourg, la capitale de son orgueilleuse rivale, et prouvoit ainsi à l'Europe étonnée combien Pierre I[er], qui n'a point été grand en tout, avoit agi légèrement, lorsqu'il avoit établi la résidence des czars aux extrémités de son vaste empire, dans une province nouvellement conquise, et dans une position si vulnérable. Cependant, la conspiration qui arracha au roi de Suède une victoire qui paroissoit assurée, lui donna une nouvelle occasion de montrer son énergie; il rassembla les officiers fidèles, raffermit le courage des soldats ébranlés par la défection de leurs chefs, fit arrêter les principaux séditieux, et parvint par des efforts inouis, à reprendre l'offensive; mais il eut encore à lutter sur mer et sur terre, pendant deux campagnes, contre les forces de l'empire russe. Enfin, en 1791, après avoir détruit presque entièrement la flotille ennemie dans un combat où il commandoit en personne, il conclut une paix honorable et

utile avec cette même impératrice qui faisoit trembler le sultan au fond de son harem, et qui avoit donné le royaume de Pologne à un de ses amans.

La révolution françoise étoit alors commencée; Gustave y prenoit un double intérêt, comme roi, et comme allié d'une maison à qui il avoit de grandes obligations; il vouloit rétablir son pouvoir : mais ses moyens étoient bien foibles pour une telle entreprise; il négocia donc avec toutes les grandes puissances, la Russie, la Prusse, l'Angleterre et l'Autriche : celle-ci donnoit le passage et les subsistances dans la Belgique; on devoit débarquer une armée combinée de Russes et de Suédois; Ostende étoit le port désigné. Le roi de Suède avoit sous ses ordres vingt mille Russes et douze mille de ses sujets, et l'Angleterre, qui ne s'étoit pas encore déclarée, auroit fourni secrétement des subsides. Ici le champ est libre aux conjectures : de quel poids cette diversion eût-elle été? eût-elle changé le cours des événements? On peut en douter. Ce qui est certain, c'est que ce prince, à la fois chevaleresque et éclairé, n'eût pas été

séduit par les insinuations illusoires de Dumourier, comme le fut Frédéric-Guillaume au camp de la Lune. L'intérêt n'eût pas corrompu Gustave, et il n'eût pas été dupe d'une intrigue. On pouvoit le vaincre sans doute, et dans le temps où nous vivons, il paroît absurde de mettre ce résultat en question: mais ceux qui ont vu l'armée française à cette époque, savent dans quel pitoyable état elle étoit sous tous les rapports, et que les chances étoient alors aussi défavorables pour elle qu'elles le sont peu aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, la fortune mit tout d'un coup un terme à ses vastes projets : parmi les factieux de l'ordre de la noblesse à qui il avoit fait grace de la vie, et à qui il avoit eu l'imprudence de laisser la liberté, il se trouva des scélérats qui le firent lâchement périr. Il eut cela de commun avec notre Henri, à qui il ressembloit encore par l'esprit et la valeur, de mourir victime de sa clémence.

Le roi de Suède aimoit passionnément la France et les François, et ce nous est un grand honneur que, malgré les rivalités et les préjugés nationaux, tous les héros du nord aient eu de l'estime et du goût pour nous. Il vint

deux fois à Paris. Ce fut pendant son second voyage que j'eus l'honneur de le connoître; il accompagnoit souvent le roi Louis XVI à Rambouillet où il y avoit peu de monde ; il m'y témoigna beaucoup de bonté , et daigna même m'y raconter les détails de la révolution de 1772 : son récit fut simple , modeste et animé. Il est évident que s'il n'eût pas réuni l'éloquence à la fermeté, tout étoit perdu. On n'avoit pas osé essayer de gagner les troupes qui gardoient le sénat; le roi plutôt que de se servir de celles qui lui étoient dévouées pour livrer un combat dont l'issue étoit douteuse, et dont le succès même, payé de trop de sang, eût affligé son cœur, se rendit au grand corps de garde, harangua les soldats, et leur exposa avec tant de force les maux qui pesoient autant sur la patrie que sur lui-même, que ses discours persuasifs les déterminèrent à le suivre et à chasser leurs communs oppresseurs. Ce dévouement généreux distingue la révolution de Suède de tous les événements du même genre que présente l'histoire moderne; il lui donne un caractère de noblesse et de grandeur comparable à tout ce que l'antiquité nous a transmis de plus imposant.

Quelle différence entre de pareils moyens et des intrigues subalternes et souterraines qui n'ont rien de grand que le résultat, ou des agitations populaires dont les instruments sont aussi vils que les chefs en sont criminels.

Gustave III étoit d'une taille ordinaire; ses traits étoient irréguliers; mais sa physionomie ouverte étoit très expressive pour une figure du nord. Ses yeux avoient autant de vivacité que peuvent en avoir des yeux bleus. Ses manières étoient aisées et gracieuses; il avoit plus de noblesse que de dignité; aucun prince n'étoit plus affable; on lui reprochoit même de l'être trop, et d'être quelquefois un peu verbeux. Au reste, on convenoit que sa conversation étoit vive, aimable et spirituelle. Il recherchoit les gens d'esprit, mais plutôt les hommes du monde que les gens de lettres, ne se plaisoit que dans la meilleure compagnie, et savoit bien apprécier le charme que présentoit alors la société de Paris. Il avoit avec les dames une galanterie de bon goût; cependant ses formes avec elles étoient plus polies qu'empressées; même il s'étoit répandu, sur son compte, des bruits qui, je ne sais pourquoi, prêtent au ridicule, de ces bruits que

les femmes apprécient avec une rapidité qui tient de l'instinct.

Il paroît qu'ils étoient fondés, et les personnes instruites croient à la réalité d'un événement bien singulier qui les confirme; mais de telles révélations n'appartiennent à l'histoire que dans les siècles suivants. Avec une grande élévation d'ame et un courage brillant, on remarquoit, non sans étonnement, dans sa parure et dans celle de ses favoris, une certaine mollesse efféminée qui avoit accrédité des soupçons peu favorables à ses mœurs; peut-être étoient-ils injustes; peut-être cette intimité suspecte tenoit-elle à des associations mystiques plus communes dans le nord que parmi nous. C'est dans de telles sociétés que les peuples septentrionaux se livrent à un enthousiasme qui contraste d'une manière étrange avec leur calme habituel. Là, tandis que ceux dont l'imagination exaltée se porte vers les idées religieuses, s'égarent dans de folles lucubrations, ceux dont le cœur est sensible forment les nœuds d'une amitié qui, par sa vivacité, prend le caractère d'une véritable passion. Que Gustave III ait été membre d'une de ces associations (chose plus excusable dans

un pays où l'illuminé Schvedemberg avoit de si nombreux partisans), c'est ce dont il n'est pas permis de douter, puisque nous en avons la preuve dans ses lettres (1). Cette correspondance, imprimée depuis sa mort à Stockholm, sous les yeux et par les ordres du gouvernement, est un des monuments littéraires les plus curieux de ce siècle. Il fait plus d'honneur à ce prince que ne pourroient le faire toutes les oraisons funèbres. On y voit sa belle ame à découvert; on voit qu'il jouissoit

(1) Il écrivoit au comte d'Oxenstiern, en date de Spa, du 24 juillet 1780 : « Je me flatte que vous vous portez bien, « et que vous n'avez pas quitté les hautes spéculations qui « nous ont occupé depuis le mois de mars : elles ne peuvent « qu'intéresser tout homme d'esprit et sensible; mais il faut « éviter la superstition, et ne point négliger les devoirs de « ce monde en cherchant *à faire la connoissance de l'autre....* « Malgré la dissipation de Spa, les objets en question ne « me sortent pas de la tête, et je meurs de ne pouvoir en « parler à personne. »

Dans une autre lettre, il parle d'un billet par lequel on lui propose de se rendre dans un lieu indiqué pour y apprendre des choses inconnues; invitation qu'il accepte. Une note explicative dit que ce rendez-vous étoit en effet donné par une assemblée de visionnaires, mais que l'on parvint à empêcher le roi de s'y trouver.

avec modération de la prospérité, qu'il soutenoit le malheur avec une inébranlable fermeté; et, ce qui est bien plus admirable, c'est que, continuellement entouré d'ennemis et d'ingrats, il ne se livroit point à des passions haineuses, ou plutôt il n'éprouvoit jamais ni haine, ni desir de vengeance. Toujours prêt à sacrifier sa tranquillité et à exposer ses jours pour le bonheur et la défense de ses sujets, Gustave ne pouvoit pas être taxé d'égoïsme, lorsqu'il montroit tant de chaleur pour les intérêts de la Suède; il ne considéroit point son royaume comme un patrimoine, une propriété que l'on doit chercher à améliorer et à agrandir, mais comme un noble dépôt que la Providence lui avoit confié pour veiller en son nom sur plusieurs millions de ses semblables.

Les lettres du roi de Suède sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont adressées à un grand nombre de personnes, et qu'elles comprennent tout l'espace entre son adolescence et sa mort. La première, qu'il écrivit à l'âge de treize ans, renferme la preuve de sa bienfaisance, qui ne s'est jamais démentie. On le voit bientôt prendre une part active aux affaires; il se distingue, par son éloquence et

sa fermeté, dans les séances orageuses de la diète de 1768; et le sénat, cédant aux vœux de la nation, lui offre une voix délibérative dans ses assemblées. La lettre qui contient les motifs de son refus est remarquable; elle prouve avec combien de discernement et de délicatesse il savoit concilier ses devoirs envers sa patrie, et ce qu'il devoit à son père, qui étoit encore sur le trône; on y reconnoît un cœur honnête, et un esprit juste et raisonnable. Dès l'origine, il désapprouva la révolution françoise: connoissant bien le caractère de notre nation, il prévoyoit que de grands changements amèneroient de grands malheurs. Voici ce qu'il écrivoit en 1788: « Pauvre France! on lui a donné « la fièvre des notables, et bientôt les états généraux vont lui donner le transport au cer« veau. » Je trouve encore dans ce recueil une prédiction sur Rome qui s'est accomplie; mais il a fallu tant d'événements improbables pour qu'elle le fût, qu'elle me semble avoir l'air plutôt d'une prophétie que d'une conjecture raisonnée; le lecteur en jugera: « Dans trente « ans, la puissance des papes n'existera plus, « et Rome connoîtra encore de nouveaux « maîtres. »

Les sentiments généreux que Gustave ne cessa jamais de manifester dans le commerce le plus intime, ses sollicitudes paternelles pour son peuple, épanchées dans le sein de l'amitié, donnent un caractère d'authenticité aux discours patriotiques qu'il prononça dans différentes occasions, et que l'on trouve dans la collection de ses œuvres. Les assurances qu'il donne à ses sujets de sa bienveillance et de son amour ne paroissent point une vaine formule, un protocole d'usage, et l'on y ajoute une foi entière quand elles viennent d'un prince dont on connoît le cœur, et dont les actions prouvent les sentiments. Une éloquence vraiment royale distingue ces discours; l'on y admire de la dignité sans hauteur, de la grandeur sans enflure; c'est le langage d'un monarque qui gouverne un peuple fier, et qui veut le guider dans la route de la gloire et du bonheur, en respectant ses droits.

Je crois que l'on me saura gré de citer les belles paroles qu'il adressa au comte de Bonde en le recevant dans l'ordre des Séraphins. Ce seigneur comptoit des rois de Suède parmi ses aïeux. « Chevalier, lui dit Gustave, je vous con-
« fère aujourd'hui une dignité que vos ancêtres,

« il y a cinq cents ans, auroient pu conférer aux « miens. Si les vicissitudes de la fortune ont « changé nos destinées, l'honneur que vous « recevez aujourd'hui prouve que vous n'avez « pas dégénéré ; car c'est l'amour de la patrie « qui constitue la véritable noblesse. »

Certes il y a de la grandeur à lever ainsi le voile dont les princes cherchent d'ordinaire à couvrir l'origine de leur pouvoir ; cet aveu d'une ancienne infériorité, loin de dégrader le souverain, ajoute la considération personnelle au respect dû à son rang. Cette noble franchise est donc parfaitement d'accord avec la politique, et c'est placer sa modestie à de gros intérêts, puisque l'on prouve par ce feint abaissement combien la fortune a eu raison de nous élever. Mais voilà de ces calculs que l'esprit seul n'indiqueroit pas ; ils partent du cœur.

Gustave III, en remplissant avec la plus scrupuleuse exactitude ses devoirs de souverain, trouvoit encore le temps de cultiver les lettres. Il a composé un assez grand nombre de pièces de théâtre, représentées dans son palais avec tout le succès que devoit en attendre un auteur-roi. Sans partager l'enthou-

siasme de spectateurs courtisans, on lit avec intérêt la plupart de ses drames, dont le style et la conduite sont bien plus raisonnables que les pièces allemandes et anglaises : on y reconnoît une véritable connoissance du cœur humain ; la morale en est pure, les images sont nobles, et les sentiments élevés. Je ne connois dans aucun théâtre de mot plus sublime que cette réponse de l'opéra de Gustave Vasa : « Quelle consolation me restera-t-il? (dit une « princesse au désespoir). — Celle des grandes « ames, de souffrir pour la vertu. » Cet opéra, joué avec le plus grand appareil et des décorations magnifiques, étoit un des plus beaux spectacles que l'on pût voir. La lecture en est intéressante, et notre sévérité française n'y trouve à reprendre que l'apparition de plusieurs ombres et des songes mis en action. Cette imitation de Shakespear, que le bon goût réprouve dans la tragédie, est plus excusable à l'opéra, où l'on cherche à émouvoir par les yeux. On dira peut-être que les ombres ne sont admissibles que dans les pièces dont les sujets sont tirés de la mythologie; mais la doctrine des ombres et des évocations est de tous les temps; elle est reçue chez tous

les peuples et par toutes les religions; païens, juifs, sauvages, déistes même, ont cru et croient encore aux apparitions. Au reste, il est juste d'ajouter que Gustave, en faisant paroître les ombres des victimes immolées par Christiern pour troubler le repos de ce tyran, ne les a placées que comme un accessoire qu'il est très facile de retrancher, ce que l'on ne sauroit dire de l'ombre de Ninus, qui, dans la Sémiramis de Voltaire, est essentielle à l'action.

Le roi de Suède écrivoit presque toujours en françois; il étoit nourri de la lecture de nos bons auteurs, et notre littérature lui étoit si familière, que, dans une de ses lettres, il donne le compte des vers d'une tragédie de Corneille. Son style est correct, clair et soutenu; s'il est dénué d'élégance, il est en revanche rempli d'images brillantes et d'expressions énergiques. Il n'eut point, comme le grand Frédéric son oncle, la manie de faire des vers françois; il savoit que dans ce genre difficile, le génie ne remplace pas la première éducation.

Au reste, il est bien digne de remarque que les seuls souverains des temps modernes qui ont fait des pièces de théâtre, ont régné au

fond du nord, en Suède et en Russie. C'est que dans ces contrées hyperboréennes, qu'il nous plaît d'appeler barbares, l'imagination est, en dépit d'un soleil horizontal, aussi riche et aussi brillante que dans le midi; les productions de l'esprit y sont originales et grandes, c'est-à-dire marquées de l'empreinte du génie, j'oserois même dire, dût-on crier à l'anathême, que nos zones tempérées ne me semblent pas aussi favorisées par la nature; et, dans cette discussion orageuse, je ne voudrois répondre que par des faits aux raisonnements dont on ne manqueroit pas de m'accabler. Je commencerois par établir une balance entre le nord et le midi; j'opposerois aux compositions d'Homère, de Virgile, du Tasse, du Camoëns, le sublime Ossian, les poésies erses, et le fameux Edda; je leur opposerois surtout ce grand Milton. Archimède, par la plus hardie des suppositions, prétendoit que s'il avoit un point fixe hors du monde, il pourroit le mouvoir. Le poëte a réalisé la fiction du géomètre; il est sorti de l'univers, et son puissant génie a remué le ciel, l'enfer et la terre. Que pourroit-on trouver en France à mettre à côté de ces fortes concep-

tions? Des écrits élégants, spirituels, remplis de grace et de goût, des imitations agréables qui même surpassent quelquefois les modèles; enfin des ouvrages ingénieux et brillants, mais qui manquent toujours d'énergie et d'originalité. C'est encore pire chez les Allemands nos voisins : s'ils ont, avec autant d'esprit que nous, plus d'érudition et de mémoire, leurs froides rêveries, leur chimérique philosophie, leurs ténébreuses découvertes en *psychologie*, n'ont rien de commun avec le génie que l'on pourroit définir, le sublime de la raison.

Il est donc prouvé par les faits que l'éloignement des pôles n'a pas plus d'influence sur la chaleur de l'esprit que sur l'intensité du feu physique. Au milieu de l'Islande, l'Hécla brûle sous ses glaces éternelles comme le Vésuve sous le ciel ardent de Naples. Mais je ne veux pas insister plus long-temps, dans un morceau historique, sur une opinion qui pourroit paroître paradoxale; je craindrois que cela ne diminuât la confiance que méritent mes récits.

## LE COMTE DE FERSEN.

Le comte de Fersen, qui a péri en 1811 d'une manière si tragique à Stockholm, étoit un grand seigneur suédois dont la taille étoit haute, et la figure régulière sans être expressive. Ses manières étoient nobles et simples. Sa conversation étoit peu animée, et il montroit plus de jugement que d'esprit. Il étoit circonspect avec les hommes et réservé avec les femmes, sérieux sans être triste. Sa figure et son air convenoient parfaitement à un héros de roman, mais non pas d'un roman françois; il n'en avoit ni le brillant, ni la légèreté.

Le comte de Fersen, en grande faveur pendant plusieurs années à la cour de France, étoit assez avant dans la confiance du roi et de la reine pour avoir eu, dès l'origine, le secret du mémorable voyage de Varennes. Ce fut lui qui en dirigea les apprêts, ce fut son cocher qui conduisit la voiture de place dans laquelle Louis XVI et sa famille quittèrent Paris. Le comte les accompagna à cheval jusqu'à la première poste, d'où il regagna la route de Flandres par un chemin de traverse. Il étoit

inconvenant, sous plus d'un rapport, que M. de Fersen occupât, dans cette occasion périlleuse, un poste qui devoit appartenir à un grand seigneur françois; du moins falloit-il, puisque les choses étoient ainsi arrangées, qu'il conduisît le roi tout le voyage, au lieu de le laisser avec deux gardes du corps, hommes dévoués et courageux, sans doute, mais d'un grade tellement inférieur, qu'ils ne pouvoient avoir aucune influence sur les déterminations du roi, qui ne les connoissoit pas même de vue; tandis qu'une personne accoutumée à lui parler librement auroit pu lui faire prendre telle décision qui l'eût sauvé.

## LA DUCHESSE DE POLIGNAC.

La duchesse de Polignac étoit devenue favorite de la reine Marie-Antoinette d'Autriche par un singulier hasard. Cette anecdote tiendroit bien sa place dans des mémoires; mais je ne veux pas la raconter ici. Au reste, cette grande faveur ne dura que peu d'années; elle n'existoit même plus lorsque la reine lui fit donner la place de gouvernante des enfants de France, quoique l'opinion publique, d'accord avec le desir du roi, désignât la duchesse de D**, dame respectable avant l'âge, depuis le modèle de toutes les vertus, et qui, à tous égards, devoit l'emporter sur madame de Polignac. Celle-ci avoit la plus céleste figure que l'on pût voir; son regard, son sourire, tous ses traits, étoient angéliques; je ne dis point qu'elle ressemblât à ces anges que les Anglais représentent avec des cheveux blonds et des yeux d'un bleu clair, beautés un peu fades, comme presque toutes celles de leur pays; elle avoit une de ces têtes où Raphaël savoit joindre une expression spirituelle à une douceur infinie. D'autres pouvoient exciter plus

de surprise et plus d'admiration, mais on ne se lassoit point de la regarder. Son caractère ne démentoit point sa figure; toujours égale, sereine, elle sembloit contente de sa situation aussi bien que de ceux avec qui elle se trouvoit. Sa conversation n'étoit point remarquable par des saillies, mais elle étoit raisonnable et enjouée; jamais la malignité n'en faisoit les frais; enfin elle étoit calme sans être insipide, et aimable sans être piquante. On lui reprochoit dans le monde d'être excessivement froide, peut-être même de ne pas montrer assez d'égards aux personnes qui venoient le dimanche lui rendre leurs devoirs: ce n'étoit point l'effet d'un orgueil dédaigneux; mais elle ne cachoit point assez l'ennui que lui causoient ces visites d'étiquette auxquelles l'amitié n'avoit aucune part. Tout le reste de la semaine elle menoit une véritable vie de château; une douzaine de personnes formoient, avec sa famille, sa société; il y régnoit une aimable liberté: on se rassembloit dans une grande salle de bois construite à l'extrémité de cette aile du palais qui regarde l'orangerie; au fond il y avoit un billard, à droite un piano, à gauche une table de quinze. On y jouoit ou

faisoit de la musique, on causoit; jamais il n'étoit question d'intrigues ou de tracasseries, pas plus que si l'on eût été à deux cents lieues de la capitale et de la cour. Je me rappelle, avec un plaisir mêlé de regrets, les agréables soirées que j'y ai passées pendant les deux hivers qui ont précédé la révolution.

Tout fut plus singulier qu'heureux dans la vie de la duchesse de Polignac. Sa faveur auprès de la reine tint à une circonstance bizarre, et, tant qu'elle dura, lui donna plus de sujétion que de jouissance. Sa nomination à la place de gouvernante des enfants de France fut encore plus extraordinaire, puisque la reine ne l'aimoit plus à cette époque. Mais le baron de Besenval sut lui persuader qu'un autre choix feroit croire qu'elle n'avoit pas assez de crédit pour faire donner cette grande place à celle que l'on regardoit comme son amie. Madame de Polignac jouissoit d'une grande fortune, il est vrai; mais elle étoit retenue contre son gré à Versailles, et elle auroit fait volontiers le sacrifice de ses richesses pour vivre libre et dans l'aisance à Paris. Enfin ce qu'il y eut de plus triste pour elle, c'est qu'elle partagea l'animadversion presque gé-

nérale dont, à l'époque de la révolution, la reine devint malheureusement l'objet. Le public, ou plutôt le peuple mal instruit, la croyoit encore sa favorite, et attribuoit à ses conseils et à ses déprédations les maux qui pesoient sur la France, au lieu d'en accuser l'impéritie des ministres, bien plus funeste que la prodigalité des princes, qui d'ailleurs sous ce règne fut bien moindre que sous les précédents. On alloit même jusqu'à la comparer à cette fameuse Italienne, confidente artificieuse et intéressée de Marie de Médicis, elle dont le cœur étoit noble et doux comme la figure. Elle fut donc obligée de se soustraire, par la fuite, à la fureur populaire plus de deux ans avant la proscription générale, et mourut dans un exil prématuré.

## LE BARON DE BESENVAL.

Le baron de Besenval étoit un officier suisse qui avoit servi avec distinction pendant la guerre de sept ans; il joignoit à l'intrépidité qui de tous temps a caractérisé sa nation ce feu de valeur qui paroît appartenir à la nôtre; il avoit une belle taille, une figure agréable, de l'esprit, de l'audace : que faut-il de plus pour réussir? Aussi avoit-il eu beaucoup de succès auprès des femmes. Cependant ses manières avec elles étoient trop libres, et sa galanterie étoit de mauvais ton ; même entre hommes, sa conversation étoit plus cynique que piquante, et sa gaieté plus railleuse qu'enjouée. Le hasard l'avoit très bien servi pour son avancement. Lorsque le comte d'Artois fut nommé colonel général des Suisses, M. de Besenval profita de son grade dans le régiment des gardes, qui le mettoit en rapport avec ce jeune prince, pour s'insinuer dans ses bonnes graces. Il parvint bientôt à se faire admettre dans la société intime de la reine : mêlant alors la flatterie à des maximes pernicieuses qu'il débitoit avec une assurance faite pour

en imposer à une princesse sans expérience, il acquit sur elle un ascendant funeste, et que je regarde même, ainsi que plusieurs personnes à portée d'en juger, comme une des principales causes de sa perte. En effet, la reine, avec un très bon cœur, avoit un malheureux penchant pour la moquerie. Il applaudit à ce défaut, que l'on pourroit presque appeler vice dans un tel rang. La conséquence fut l'éloignement de tout ce qu'il y avoit à la cour de femmes respectables dont la raison et les conseils eussent été si nécessaires. Dans l'âge des plaisirs et de la frivolité, dans l'ivresse du pouvoir suprême, la reine n'aimoit point à se contraindre; l'étiquette et les cérémonies lui causoient de l'impatience et de l'ennui. On lui prouva qu'il y avoit de la duperie à ne pas rendre sa condition aussi heureuse que celle de ses premiers sujets, dont la société faisoit les délices; que dans un siècle aussi éclairé, où l'on faisoit justice de tous les préjugés, les souverains devoient s'affranchir de ces entraves gênantes que la coutume leur imposoit; enfin, qu'il étoit ridicule de penser que l'obéissance des peuples tînt au plus ou moins d'heures que la famille royale passoit

dans un cercle de courtisans ennuyeux et ennuyés. Des maximes aussi commodes dans la bouche d'un homme qui avoit de l'expérience et de l'esprit, étoient faites pour séduire : elles bannirent tous les scrupules. Malheureusement le roi, à qui ses goûts simples et sa timidité naturelle donnoient de l'éloignement pour la représentation, ne s'opposa point à ces changements, qu'on lui présenta même comme favorables à l'économie. Plusieurs charges furent supprimées, et l'on n'exigea plus ou plutôt l'on ne permit plus le service de presque toutes les autres. Excepté quelques favoris, que le caprice ou l'intrigue désigna, tout le monde fut exclu; le rang, les services, la considération, la haute naissance, ne furent plus des titres pour être admis dans l'intimité de la famille royale : seulement le dimanche, les personnes présentées pouvoient pendant quelques instants voir les princes. Mais elles se dégoûtèrent, pour la plupart, de cette inutile corvée dont on ne leur savoit aucun gré : elles reconnurent, à leur tour, qu'il y avoit de la duperie à venir de si loin pour n'être pas mieux accueilli, et s'en dispensèrent, ou ne vinrent que de loin à loin.

L'ambition et la cupidité n'en furent pas moins actives; mais on chercha à se faire des protecteurs parmi les personnes en crédit, et les graces s'obtinrent de la seconde main. Ainsi Versailles, ce théâtre de la magnificence de Louis XIV, où l'on venoit avec tant d'empressement, de toute l'Europe, prendre des leçons de bon goût et de politesse, n'étoit plus qu'une petite ville de province où l'on n'alloit qu'avec répugnance, et dont on s'enfuyoit le plus vite possible. Mais tout se tient dans une monarchie: la cour, naturellement composée de ce qu'il y a de plus considérable dans la nation, est le lien nécessaire entre le peuple et le trône. Lorsque cet intermédiaire fut détruit, le roi et sa famille se trouvèrent isolés et privés de leur appui naturel; car le devoir de sujet, la fidélité, l'intérêt même, ont bien moins d'influence sur la plupart des hommes qu'un attachement personnel dont le dévouement ne connoît point de bornes. Enfin, un tyran a des ennemis, mais il ne manque pas de partisans, au lieu qu'un monarque sans cour est un grand arbre déraciné que le moindre coup de vent renverse.

Il est d'autant plus fâcheux que la reine ait

suivi des conseils funestes qui lui aliénèrent une nation dont elle avoit été l'idole dans les commencements, qu'elle sembloit destinée par la nature à tenir la première cour du monde. Jamais princesse ne joignit autant de grace à la dignité qui convient à un rang si élevé; ses manières étoient aussi nobles qu'affables; et, sans avoir un esprit très étendu, elle avoit cette mémoire obligeante dont on sait un gré infini aux princes, et qui leur gagne plus de cœurs que les bienfaits.

Le roi, son époux, n'avoit pas été aussi favorisé par la nature; mais l'expérience a prouvé que la dignité dans les souverains suffit pour contenir leurs sujets dans la subordination convenable, et qu'elle remplace, jusqu'à un certain point, les qualités qui d'elles-mêmes inspirent le respect. Je ne parlerai pas de Louis XIV, de ce prince si longtemps l'arbitre de l'Europe, beau, aimable et magnifique, admiré des deux sexes, et dont tout l'extérieur étoit si noble et si imposant, qu'il sembloit destiné, entre tous les autres hommes, à l'honneur du commandement. Un tel roi ne pouvoit manquer d'être respecté.

Mais Louis XV n'avoit qu'une partie des avantages de son aïeul. Il eut pourtant aussi une époque d'éclat et de gloire; les victoires du maréchal de Saxe, remportées en sa présence et sous ses auspices, la modération généreuse, peut-être même excessive, qu'il montra lors de la paix d'Aix-la-Chapelle, l'avoient rendu l'idole de ses sujets : ils lui avoient même décerné le doux nom de *Bien-aimé*, titre le plus flatteur dont l'histoire fasse mention. Mais ces sentiments changèrent totalement pendant les quinze dernières années de son règne. La dépendance servile où madame de Pompadour sut le retenir, les revers de la guerre de Sept Ans qu'on attribua, avec raison, à cet assujétissement, les impôts exorbitants, les querelles du parlement que le fanatisme envenima encore, enfin ses débauches effrénées, lui firent perdre l'estime et l'affection de ses peuples; et cependant, le soin qu'il eut de maintenir sa dignité l'empêcha de tomber dans l'avilissement. Par là, il remplit du moins le devoir le plus important d'un monarque, celui de faire respecter la royauté. Et ne croyez pas, que pour parvenir à ce but, il ait eu besoin

d'employer des mesures tyranniques, ou même sévères; l'observation exacte des bienséances de cour, le maintien strict des formes antiques et de l'appareil qui entouroit le trône lui suffirent. Si parfois (et bien rarement) quelqu'un s'écarta en sa présence du respect qu'il lui devoit, le ridicule fut l'arme dont il se servit pour réprimer cet indiscret, sachant qu'elle est plus redoutable aux François que la plus forte réprimande, peut-être qu'un exil momentané. Je ne rappellerai point ici sa réponse si piquante au comte de L*** qui revenoit de Londres entiché d'anglomanie, elle est connue; celle qu'il fit au peintre La Tour l'est moins. Et ce qu'il y a d'assez singulier, c'est aussi un jeu de mots. Le roi se faisoit peindre par lui; pour se désennuyer, il lui demanda ce que l'on disoit de nouveau à Paris. C'étoit vers 1760, époque de nos plus grands désastres sur terre et sur mer; La Tour dit que l'on étoit mécontent, que les affaires publiques alloient mal. — Elle peuvent se rétablir, répondit le roi un peu ému. — Comment voulez-vous, reprit La Tour sans s'en apercevoir, nous n'avons plus de marine? — Vous oubliez celles de Vernet, repartit le monarque, en lui lançant

un regard qui remit le peintre à sa place, et le rendit ridicule aux yeux de tous les assistants.

Louis XV avoit les plus beaux yeux du monde, et une singulière dignité dans le regard, telle que j'en fus frappé, quoique je fusse encore enfant quand je le vis. Ce regard, et l'habit d'étoffe d'or dont il étoit revêtu ce jour-là, se réunirent même dans mon imagination à l'idée d'un grand roi, sans pouvoir en être séparés, jusqu'au moment où je vis le grand Frédéric, qui avoit aussi des yeux superbes, et le plus noble regard. La seule différence, c'est qu'au lieu d'étoffes d'or, il portoit un vieil uniforme tout usé: mais le héros brilloit à travers les trous de son habit.

Louis XVI n'avoit point, comme les deux rois ses prédécesseurs, un extérieur imposant; cependant il n'y avoit rien dans sa personne qui dérogeât à la dignité suprême dont il étoit revêtu; c'étoient plutôt ses manières que sa configuration qui manquoient de noblesse, car il étoit grand et bien proportionné. Ses mœurs irréprochables commandoient l'estime, et ses vertus privées méritoient tous les respects; mais il n'avoit ni l'éclat qui impose, ni

la grace qui séduit, ni la fermeté qui contient. Ces moyens si puissants pour gouverner les hommes, et plus particulièrement les François, lui manquoient absolument. Raison de plus pour tenir constamment ses sujets à une distance respectueuse, et pour ne jamais déposer le diadème, dont l'éclat éblouissant empêche de distinguer les imperfections de celui qui le porte. Mais par une étrange fatalité, l'appareil de la cour, l'étiquette qui paroît si puérile aux esprits superficiels, et qui est cependant le seul moyen de prévenir la confusion des rangs, ne furent jamais plus nécessaires que sous le règne du prince qui les abolit (1).

---

(1) On s'étonnera peut-être de me voir attacher tant d'importance à la dignité extérieure dans un monarque, c'est-à-dire dans celui qui peut disposer de la fortune, de la liberté et par conséquent de la vie de tous ceux qui l'entourent. Au premier abord, il paroîtroit que, loin d'être tenté de s'émanciper devant un si formidable pouvoir, on devroit avoir continuellement besoin d'être rassuré. Mais quoi! il existe un autre monarque bien plns puissant, dont l'empire est bien plus étendu, et dont l'inévitable vengeance est aussi durable que terrible, DIEU enfin, et cependant craint-on de l'offenser? Remarquez que je ne

Cette digression est étrangère à M. de Besenval, je le sais; mais elle ne l'est point au principal objet que je me suis proposé, en prenant la plume, la peinture des mœurs et de l'esprit national. Terminons cet article.

M. de Besenval a laissé quatre volumes d'anecdotes et de mémoires, publiés très indiscrétement quelques années après sa mort. Ils n'ajoutent rien à l'opinion que l'on avoit de sa capacité et de son esprit, et ils ne confirment que trop celle qu'avoient tous ceux qui le connoissoient du relâchement de ses principes, ou, pour dire le mot, de son immoralité. Les aventures galantes qu'il raconte, et qui sont loin d'être toutes avérées, sont fâcheuses pour les familles distinguées qu'elles concernent, et les réflexions scandaleuses qui les accompagnent le sont encore plus pour sa mémoire.

parle pas des fautes causées par l'entraînement des passions, ni des désordres de l'impie; je parle de l'irrévérence avec laquelle on traite si souvent l'Arbitre éternel de nos destinées. Oh! politiques, si vous ne faites point entrer dans vos calculs l'inconséquence humaine, vous êtes bien inconséquents vous-mêmes!

Cependant l'intimité dans laquelle l'auteur a vécu pendant tant d'années avec les princes, les ministres et les principaux personnages de la cour, l'avoit mis à portée de connoître les causes de la plupart des événements, et personne n'auroit pu faire mieux que lui la peinture exacte et animée de la fin du règne de Louis XV et de tout celui de son successeur. Mais dans les différents morceaux sans choix et sans liaison qu'il a écrits, on voit percer la partialité la plus révoltante; il ne parle que dans les termes du mépris et de la haine de M. d'Aiguillon, dont personne ne conteste les talents; il aggrave les torts de Louis XV, et nie ses qualités, qui étoient très réelles; il exagère, au contraire, celles du duc de Choiseul et de ses autres amis; mais celui qu'il traite le mieux, c'est lui-même: il a tout prédit, tout prévu, fait et défait les ministres. La vérité est qu'il a contribué à la nomination du maréchal de Ségur, et qu'il a décidé celle de la duchesse de Polignac.

Comme écrivain, il est à la fois sec et diffus; ses portraits sont trop longs, et aucun n'est achevé; il y a des traits de ressemblance, mais l'ensemble est toujours manqué. Sans jamais

s'élever à des considérations générales, il se noie dans des détails de guerre où d'intrigue, et se complaît à montrer combien il possédoit cette adresse si commune chez ses compatriotes, qui, sous un extérieur épais et balourd, sont d'ordinaire bien plus fins que les François. Ceux-ci ne le sont que par moment, et abandonnent par légèreté ou inconstance le fruit de longs travaux. Les Suisses, au contraire, joignent le calme des peuples du nord et la persévérance des Allemands à la finesse de leurs voisins du midi. Malgré tous ces défauts, ceux qui n'ont point connu l'ancienne cour pourront lire avec fruit les Mémoires du baron de Besenval : ils y trouveront une vérité de couleur qui n'existe pas, qui ne sauroit exister dans les ouvrages de ces écrivains qui se mêlent de peindre les caractères de princes dont ils n'ont jamais dépassé la première antichambre. Ici les motifs sont quelquefois supposés, les allégations souvent malicieuses. Mais tout ce que l'auteur dit avoir vu est vrai, les détails qu'il rapporte sont exacts ; sans être intéressants en eux-mêmes, ils le sont sous le rapport des opinions et des coutumes d'un siècle que la révolution semble

avoir séparé de nous par un long intervalle, et sur lequel on se trompe d'autant plus aisément que les anciens noms subsistent, pendant que les choses sont entiérement changées.

## M. DE MALESHERBES.

Le docteur Johnson que les Anglois comparent, pour l'esprit et la fécondité, à Voltaire, dit quelque part, en parlant de la grande muraille de la Chine, que le petit-fils d'un homme qui l'auroit vue, pourroit encore tirer quelque vanité de cette circonstance : cette exagération orientale, comme le sujet, me paroîtroit plus excusable, si, au lieu des monuments, elle s'appliquoit aux grands hommes; pour moi, j'avoue que je suis fier d'avoir vu plusieurs personnages illustres, même sans avoir été honoré de leur amitié. Je sais bien que, pour les avoir contemplés, pour les avoir entendus, on n'en est pas plus recommandable; mais ne tirons-nous pas vanité de choses qui ne nous ont pas coûté davantage et qui ne nous rendent pas meilleurs, des dons de la fortune et des hasards de la naissance? J'ajouterai même que, si le souvenir des traits et des paroles des hommes vertuenx, en gravant leur image plus profondément dans notre cœur, nous porte d'autant plus à les imiter, il n'est pas indifférent de les avoir connus.

Ces réflexions me sont venues en pensant à M. de Malesherbes. J'ai vu plusieurs fois cet illustre vieillard, et je me rappelle sa figure ouverte et calme, et son air un peu distrait; ses principes étoient sévères et sa société étoit douce : magistrat intègre, père tendre, ami zélé, il jouissoit de l'estime générale et de la bienveillance universelle. Tout, dans sa vie publique et privée, avoit été bon et honorable; mais l'éclat extraordinaire que jeta la fin de sa carrière a, pour ainsi dire, placé tout le reste dans l'ombre, et l'imagination ne s'y arrête pas.

L'histoire a conservé un grand nombre de traits de dévouement qui honorent l'humanité. Des citoyens se sont sacrifiés pour leur pays, des rois se sont immolés pour le salut de leurs peuples, et tous les jours des milliers de héros obscurs affrontent les plus imminents périls pour servir la patrie ou le souverain, qui, dans les monarchies, ne fait qu'un avec l'état. Entre ces belles actions, ce qui distingue celle de M. de Malesherbes, c'est l'absence de tous les motifs qui excitent ordinairement les hommes et qui les portent à des résolutions courageuses. En effet, on ne sauroit attribuer son dévouement généreux à un

de ces élans de patriotisme si commun chez les anciens, et qui étoit chez eux poussé jusqu'au fanatisme; ce n'étoit pas non plus l'amour de la gloire ou l'ambition, passions qui portent à de si grands sacrifices; l'honneur, ce tyran impérieux qui se fait obéir, en menaçant de la honte, bien plus redoutable que la mort, n'exigeoit rien de lui : enfin, il ne fut pas entraîné par une de ces amitiés vives et fortes, si rares entre des égaux, impossibles lorsqu'il y a une grande inégalité de rang, surtout dans l'occasion dont il s'agit, puisque l'étiquette de la cour de France s'opposoit à ce que la haute robe eût aucune intimité avec la famille royale, la noblesse militaire étant seule admise aux chasses et aux soupers, où les princes se familiarisoient avec elle. Il est bien vrai que M. de Malesherbes, ayant été quelque temps ministre, avoit été à portée d'apprécier le cœur du roi et de connoître ses intentions bienfaisantes; mais ce sentiment n'est point de l'amitié. Quels furent donc les motifs de cette courageuse détermination ? Une pieuse fidélité envers un souverain déchu sans être dégradé, une noble pitié pour le malheur.

La simplicité de la forme releva merveil-

leusement la beauté de l'action : point d'enthousiasme, point de bravade. Il plaida cette cause mémorable comme si elle eût pu être gagnée ; moins sans doute dans l'espoir de sauver son royal client, que pour se procurer un accès auprès de lui, et pour lui offrir la seule consolation digne de lui, les épanchements d'un cœur vertueux et sensible.

L'héroïsme calme n'excite pas seulement notre admiration, il nous inspire une affection personnelle pour celui qui développe à nos yeux un si beau caractère, et ce sentiment n'a rien que de juste ; car l'on ne peut réellement compter que sur un courage désintéressé et pur dans ses motifs, qui ne doit rien à l'exemple, aux circonstances, ou à la vivacité des passions. Un ancien a dit, en parlant de Caton, que la lutte d'un homme vertueux aux prises avec l'infortune étoit un spectacle digne de fixer les regards de la divinité ; l'on pourroit ajouter que celui qui se présente de lui-même à un danger imminent, par vertu, qui l'affronte avec une héroïque fermeté, en est la plus parfaite image.

## LE CARDINAL DE ROHAN.

Le cardinal de Rohan, celui que la malheureuse et singulière affaire du collier n'a rendu que trop fameux, avoit une belle taille, une figure noble, et des manieres agréables. Il aimoit le monde et il y avoit des succès. On ne pouvoit lui refuser de l'esprit; mais, pour du jugement, il en étoit totalement dépourvu. Une ambition fort au-dessus de sa capacité lui avoit fait desirer l'ambassade de Vienne, et le crédit de madame de Marsan la lui avoit fait donner, à l'exclusion du baron de Breteuil qui étoit déjà nommé. Pendant que le cardinal de Rohan, qui s'appeloit alors le prince Louis, remplissoit ce poste important, et qu'il étoit plus occupé d'étaler un grand faste et de jouir de la société de Vienne, une des plus aimables de l'Europe, que des affaires diplomatiques, le partage de la Pologne se tramoit à son insu. Je ne sais si le cabinet de Versailles auroit eu la fermeté de s'y opposer; mais cela n'excuse point l'ambassadeur, qui devoit avertir d'un pareil événement. Il eut encore la maladresse d'écrire d'une manière défavo-

rable sur le compte de la jeune princesse destinée à régner sur la France ; elle le sut, ne lui pardonna point, et ce fut une des causes de l'infortune du cardinal ; mais la principale fut certainement une inconcevable crédulité, qui le rendit la victime ridicule de la plus impudente supercherie que l'on ait jamais tentée. Cette crédulité est réellement le nœud de toute l'affaire, et dispense de recourir aux explications non moins incroyables que la malignité n'a pas manqué de suggérer. Je puis moi-même en fournir une preuve. Je dînois chez lui, l'année qui précéda sa catastrophe ; on parla de Cagliostro qui habitoit alors Strasbourg, dont les Rohans étoient, depuis près d'un siècle, évêques d'oncles en neveux. Le cardinal nous dit que cet homme étoit extraordinaire, qu'il étoit grand chimiste et bon médecin, qu'il donnoit des conseils et des remèdes *gratis*, et que même il assistoit les pauvres malades. À l'égard de sa dépense, qui étoit considérable, on ne lui connoissoit point de revenus : tout ce que l'on savoit, c'est qu'à la fin de chaque mois, il s'enfermoit pendant deux fois vingt-quatre heures, et qu'en sortant de cette retraite, il envoyoit vendre chez

un orfèvre un lingot d'or, dont le prix lui servoit à s'acquitter envers tous ceux à qui il se trouvoit devoir. Ce récit que le cardinal fit d'un air persuadé, ne produisit pas le même effet sur l'assemblée. Pour donner plus de poids à son opinion, il ajouta : « Je ne l'ai « point vu faire de l'or; mais quant au lingot « qu'il fait vendre tous les mois, cela est posi- « tif; et voici un homme, dit-il, en interpel- « lant le chasseur qui étoit derrière lui, qui « l'a servi pendant près d'un an, et qui pourra « vous le certifier. » En effet, ce domestique nous raconta comme quoi Cagliostro, son ancien maître, lui avoit souvent donné un morceau d'or gros comme son poing, à porter chez un orfèvre qu'il nomma; que celui-ci essayoit le lingot sur la pierre ponce, et que l'or étoit presque toujours plus fin que celui des louis. Ce singulier témoignage du chasseur me revint dans la mémoire lorsque l'affaire du collier éclata, et j'y trouvai une preuve manifeste de l'intrigue que le charlatan avoit montée de longue main, pour faire tomber le cardinal dans ses filets, en même temps que de la crédulité excessive de ce prélat. Assurément personne n'avoit moins besoin que lui de la

pierre philosophale : le produit de ses bénéfices étoit immense. Il possédoit l'évêché de Strasbourg, un des plus riches de la chrétienté, et qui rapportoit au moins six cents mille livres de rente ; il avoit, en outre, l'abbaye de Saint-Vast d'Arras, dont le revenu étoit si considérable que les moines lui ayant proposé de lui donner, pour sa part, mille louis le premier de chaque mois, il avoit refusé ce compromis, comme trop inférieur à ce qu'il étoit en droit d'exiger. En Auvergne, il avoit encore une abbaye de quatre-vingt mille livres de rente, son traitement de grand-aumônier, etc. etc. Malgré ses énormes richesses, le cardinal de Rohan étoit endetté : il semble que le défaut d'économie, ou plutôt la prodigalité, soit une maladie héréditaire chez les personnes de cette maison qui, d'ailleurs, a produit des hommes d'un grand mérite, et même un héros, car l'histoire a donné ce titre au duc Henri de Rohan, qui vivoit au seizième siècle. On se ressouvient encore en Alsace des profusions du cardinal évêque de Strasbourg, oncle de celui dont je parle ; il passoit plusieurs mois de l'année dans son château de Saverne, où il recevoit jusqu'à

deux cents maîtres. La liberté qu'il y avoit introduite avoit dégénéré dans une telle licence, que plusieurs personnes se réunissoient pour se faire servir chez elles, et ne paroissoient point dans le sallon ; il y en avoit même qui venoient passer plusieurs jours au château, sans voir le maître de la maison. De nos jours, le maréchal de Soubise avoit cinq cents mille livres de rente qui ne lui suffisoient pas. Dans le nombre de ses dépenses, j'en citerai une qui se renouveloit tous les ans, lorsque le roi venoit se rafraîchir dans sa maison de Saint-Ouen après le tiré ; on lui servoit une omelette d'œufs de faisans, de perdrix rouges, et d'autres ingrédients si chers, que l'omelette revenoit à vingt-cinq louis : c'étoit un prix fait ; le reste étoit à proportion. Pour en revenir au cardinal, c'étoit plutôt l'extrême désordre que le luxe qui le dérangeoit. Je ne répéterai point ici ce que l'on peut voir sur son procès dans tous les mémoires du temps ; je dirai seulement que la cour trouva moyen, par les plus fausses démarches, de le réconcilier avec le public, que sa conduite imprudente et ses liaisons scandaleuses avoient naturellement choqué. La haine violente et mal-

adroite de ses ennemis le servit mieux que le zèle de ses amis. Lorsqu'on vit arrêter dans les appartements du roi un cardinal revêtu de ses habits pontificaux, la France, l'Europe, attentives, crurent à une conspiration, à un crime d'état trop imminent pour souffrir le moindre délai. Mais lorsqu'on vit qu'il n'étoit question que de l'intrigue subalterne d'un charlatan et d'une friponne, qui s'étoient concertés pour escroquer de l'argent à un homme crédule et vain, les gens sages trouvèrent le ministère presque aussi blâmable que le cardinal. Le nom de la reine avoit été compromis; l'éclat que l'on fit compromit sa réputation; et le procès qui s'en suivit nuisit plus à sa considération que tous les libelles publiés à cette époque contre elle.

La conduite du cardinal de Rohan pendant la révolution fut extrêmement honorable, et fit oublier ses anciens torts. Retiré dans sa principauté sur la rive droite du Rhin, il y exerça l'hospitalité la plus généreuse, et prouva que la légèreté de sa tête n'influoit point sur la bonté de son cœur et sur la noblesse de son caractère.

## LE DUC DE GUINES.

Le duc de Guines avoit été ambassadeur à Berlin, avant d'être envoyé en Angleterre. Il avoit plus d'esprit, et sur-tout plus d'adresse que le cardinal de Rohan, et la reine avoit autant de goût pour lui qu'elle avoit d'aversion pour le cardinal. Il étoit plus flatteur pour son amour-propre d'avoir plu au grand Frédéric, qui l'admit dans sa société intime et qui faisoit souvent de la musique avec lui; car ils jouoient tous deux de la flûte dans une grande perfection. A Versailles, il passoit pour un des hommes les plus aimables de la cour; et, en effet, il avoit une plaisanterie fine et piquante plutôt que satirique : le persiflage étoit son fort, et sa gravité alors étoit imperturbable.

Le duc de Guines avoit rapporté de ses voyages des histoires très plaisantes dont il amusoit nos princes : elles sont d'un genre trop libre pour figurer ici; mais je puis raconter une aventure de bal de l'Opéra, qui fera connoître la tournure de son esprit. Pen-

dant tout un carnaval, M. de Guines s'étoit diverti à intriguer deux jeunes dames très aimables, et il avoit mis tant de circonspection dans ses propos, qu'il leur avoit été impossible de le reconnoître. Cependant, à force d'importunités, elles avoient obtenu qu'il se nommeroit le dernier bal. Ce jour fatal arrivé, le masque reparoît à l'heure accoutumée, mais avec tous les signes d'une profonde mélancolie; il demande, il supplie que l'on n'exige point l'exécution d'une promesse faite trop inconsidérément; il conjure ces dames qu'on lui laisse un secret dont dépend son honneur et peut-être sa vie. Toutes ces instances ne font que redoubler leur curiosité; elles insistent, il cède; et après leur avoir fait jurer qu'elles garderoient le plus inviolable silence, il entre avec elles dans une loge des premières. J'aurois dû dire pour l'intelligence de l'histoire, que, dans l'automne qui précédoit ce carnaval, un assassinat affreux avoit été commis à quelques lieues de Paris, avec des circonstances atroces, que le meurtrier, homme au dessus du commun, étoit connu, mais qu'il avoit échappé jusqu'alors aux poursuites

de la justice. Ce fut le nom de ce personnage odieux que le duc de Guines jugea à propos de prendre : Je suis, dit-il avec un profond soupir et d'une voix sombre, un misérable indigne de pitié; le tendre intérêt que vous me témoignez va se changer en horreur : n'importe, je l'ai promis... vous l'exigez... je suis le malheureux N., ce meurtrier... Il n'eut pas besoin d'en dire davantage, les deux dames se levèrent en criant : Le scélérat! le monstre! qu'on l'arrête. Calmez-vous, mesdames, leur dit le duc de Guines en se démasquant; j'ai voulu savoir jusqu'à quel point on pouvoit compter sur vos promesses et sur votre discrétion. Cette plaisanterie eut beaucoup de succès.

Le duc de Guines qui savoit si bien donner des ridicules, avoit lui-même un singulier travers. Il étoit assez gros et engraissoit tous les jours : en dépit de la nature, il vouloit paroître mince, et portoit des vêtements extrêmement serrés; il poussa cette manie si loin qu'il avoit, pour chaque habit, deux culottes différemment coupées : lorsqu'il faisoit sa toilette, son valet de chambre lui demandoit

gravement : Monsieur le duc s'asseoit-il aujourd'hui ? Lorsqu'il devoit rester debout, il montoit sur deux chaises et descendoit dans sa culotte, tenue par deux de ses gens. A quoi sert l'esprit ?

## LE MARQUIS DE CONFLANS.

Le marquis de Conflans, fils du maréchal d'Armentières, est le seul homme singulier que j'aie vu en France, pays où la folie est assez commune, mais où la singularité est rare. Il ne disoit rien, ne faisoit rien comme un autre, et cependant il n'étoit jamais ridicule ; seul, de tous les hommes de son temps, il ne portoit point de poudre, et la raison qu'il en donnoit étoit étonnante, mais vraie. Sa tête fumoit, et il y ressentoit des douleurs insupportables.

M. de Conflans étoit grand et bienfait, sa taille annonçoit de la force, ainsi que sa voix et son air assuré. Son esprit étoit entreprenant et décidé ; en tout il paroissoit né pour commander, car le ton de supériorité qu'il prenoit toujours ne choquoit personne ; il s'exprimoit bien, alloit droit au fait, et ses actions, ainsi que ses discours, avoient une aisance particulière ; ses manières étoient nobles et graves, ce qui rendoit ses plaisanteries d'autant plus piquantes. Malheureusement ses mœurs étoient loin d'être irréprochables, et il ne s'enivroit

que trop souvent, dans un siècle où cette détestable manie étoit heureusement reléguée parmi le bas peuple. Il avoit servi avec une grande distinction dans les troupes légères, et c'étoit là qu'il avoit contracté cette mauvaise habitude; dans les excès, comme dans tout le reste, il ne souffroit point qu'on le surpassât. On auroit pu dire que c'étoit un Lovelace militaire. A un repas de corps où il se trouvoit, un vieil officier de hussards se servoit d'un verre qui tenoit près d'une pinte; M. de Conflans se fait ôter une de ses bottes, la remplit de vin, et la boit à sa santé. Le comte de Lautrec se faisoit suivre par un jeune loup, en guise de chien. M. de Conflans achète un de ces ours qui dansent, et l'établit gravement derrière sa chaise, en habit de hussard, avec une assiète entre ses pattes de devant.

Personne ne réussissoit mieux que M. de Conflans à tous les exercices qui demandent de la force et de l'adresse; il montoit bien à cheval, et étoit un habile chasseur. Le roi, qui avoit la passion de la chasse, se prit d'affection pour le marquis de Conflans, dont la franchise plaisoit d'ailleurs à sa bonhomie. C'étoit même celui de ses courtisans qu'il ai-

moit le plus. Un fait dont j'ai été témoin en servira de preuve. Un jour, à Rambouillet, le roi étoit rentré sans avoir pris le cerf; mais M. de Conflans étoit resté à sa poursuite, malgré le mauvais temps, avec une partie de l'équipage; il arriva au milieu du souper, apportant le pied. Le roi, enchanté, l'embrassa et le fit asseoir à côté de lui. Cette caresse, sans exemple, car Louis XVI n'étoit point démonstratif, étonna tout le monde, et fit juger combien son goût étoit vif pour lui. Il ne s'est jamais démenti; mais je dois ajouter un trait bien fait pour confirmer l'opinion que l'on a toujours eue de l'exacte probité et des principes vertueux de cet infortuné monarque. Il avoit fait monter M. de Conflans, suivant son usage, dans son carrosse pour aller au rendez-vous; la conversation tomba sur la vie licencieuse des troupes légères, sur les déprédations que se permettoient les hussards, officiers et soldats; et l'on plaisantoit M. de Conflans sur ces maraudages, qui, par une de nos mille inconséquences, ne paroissent pas, dans cette arme, enfreindre les lois de l'honneur. M. de Conflans répondit, avec un grand-sang froid : Il est vrai que j'ai pillé

comme un autre; mais depuis que j'ai deux cent mille livres de rente, je suis devenu honnête homme. A ce propos, le roi rougit, visiblement embarrassé qu'un homme pour qui il montroit tant d'affection eût une morale aussi relâchée; et l'on remarqua qu'il ne lui parla pas une seule fois de toute la journée.

## LE COMTE D'ARANDA.

Le comte d'Aranda, que nous avons vu longtemps ambassadeur en France, avoit été premier ministre en Espagne, et son administration avoit été remarquable par son énergie et son intégrité. Il avoit plus de jugement que d'esprit, plus de tête que d'habileté; mais son inébranlable fermeté suppléoit à tout. Toujours le même dans les relations publiques et privées, il avoit de la dignité sans arrogance, de la gravité sans lenteur; il étoit impénétrable sans être mystérieux; enfin c'étoit une de ces ames de fer que son pays seul produit : la légèreté française, la persévérance germanique, l'astuce italienne, rien ne pouvoit l'émouvoir, ni lui faire perdre de vue le but où il tendoit; aussi n'y avoit-il pas un moment de la journée où il cessât ses fonctions. Aucune de ses actions, aucun de ses discours, même les plus indifférents, n'étoient indignes du représentant d'une grande nation, et il poussoit la prévoyance si loin, que pour n'être jamais retardé, il avoit, nuit et jour, un carrosse attelé dans sa cour. On peut

dire de lui, comme ambassadeur, ce que l'on disoit de Louis XIV, que jamais on n'avoit mieux rempli le rôle de roi; et il est à croire que si ce prince l'eût connu, il lui eût plutôt donné qu'à madame de Maintenon le titre de *Votre Solidité*. C'étoit cette qualité, si rare en France, qu'il possédoit au suprême degré; la simplicité de ses moyens égaloit sa fermeté. Il avoit exécuté l'opération la plus difficile qui puisse se concevoir, l'expulsion des Jésuites de toutes les parties de cette vaste monarchie espagnole; le même jour, à la même heure, tous les couvents furent fermés. Le secret étoit indispensable pour assurer le succès de cette mesure, mais il étoit d'autant plus difficile à garder, que les Jésuites avoient des amis et des créatures dans toutes les classes de la société. Aussi, le comte d'Aranda ne fit point expédier les ordres dans ses bureaux; il employa, pendant trois mois, plusieurs pages dont on ne pouvoit se méfier, à transcrire toutes les dépêches, et rien ne transpira. On lui demandoit un jour en France, comment il avoit fait pour empêcher que l'on ne pénétrât ce grand secret. « D'abord, répondit-il, en n'en « parlant point; comprenez-vous? » Il termi-

noit toutes ses phrases par ces deux derniers mots, et cette mauvaise habitude étoit quelquefois plaisante. Un jour qu'il jouoit au pharaon, chez la princesse de Lamballe, le banquier, croyant qu'il se trompoit, refusoit de lui payer un coup qu'il avoit gagné; l'ambassadeur soutenoit sa prétention avec toute la fierté castillane; enfin, voyant que le banquier ne se rendoit point, il saisit le grand chandelier qui étoit au milieu de la table, en lui disant : « Comprenez-vous que voilà un « chandelier, et qu'il est pour vous jeter à la « tête; comprenez-vous? » Le banquier le comprit si bien qu'il se sauva de la chambre, et qu'on eut beaucoup de peine à le ramener. Ce n'est pas une des moindres preuves de la force de caractère du comte d'Aranda, que de s'être corrigé tout-à-coup, sur une seule plaisanterie de madame de Beauvau, de son éternel comprenez-vous.

Puisque j'ai eu cette occasion de parler des Jésuites, je placerai ici quelques réflexions sur cette célèbre société, n'ayant point de souvenirs à raconter sur elle, car j'étois encore enfant quand elle fut supprimée. Je dirai d'abord avec vérité, que j'ai toujours remarqué

une prodigieuse différence, pour l'instruction, entre les personnes élevées dans leurs colléges et la génération suivante. Ceux qui avoient étudié chez eux, savoient tous le latin, et par conséquent n'étoient pas absolument ignorants, au lieu que depuis, à la cour, sur dix hommes, il n'y en avoit pas un qui entendît Virgile. Voilà, quant à leur manière d'élever la jeunesse, un préjugé favorable pour eux; à l'égard de leur influence morale et politique, c'est une affaire qui doit être discutée à part.

Lorsque l'on considère le pouvoir prodigieux que ces religieux avoient acquis, au commencement du dix-huitième siècle, pouvoir dont il n'y a jamais eu d'exemple sur la terre, on est frappé d'étonnement. En Amérique, les Jésuites règnoient en souverains sur une vaste province, tandis qu'en Asie, l'empereur de la Chine, et plusieurs millions de ses sujets, étoient leurs prosélytes. Dans les régions les plus éloignées, aux Indes, chez les Sauvages du nord-ouest de l'Amérique, au Japon, par-tout, ils étoient répandus et accrédités. Dans toute l'Europe catholique, ils présidoient à l'éducation de la jeunesse, diri-

geoient la conscience des femmes et des rois. Leurs richesses et leur crédit étoient immenses; ils faisoient des recrues parmi les plus illustres familles, et leur grand nombre ne nuisoit point à leur considération individuelle. Ils avoient soin que quelqu'un d'entre eux excellât toujours dans les arts et dans les sciences. Ils avoient donc des mathématiciens habiles, de bons astronomes, des physiciens, de grands orateurs. Ils cultivoient la littérature avec le plus grand succès, et dans toutes ses branches; ils s'adonnoient à l'érudition sacrée et profane, à l'intelligence des auteurs classiques, à l'éloquence, à la poésie; dans tous les genres, ils ont produit des chefs-d'œuvre. Cette immense machine étoit si bien réglée, que ses mouvements s'exécutoient sans bruit, sans secousse, et sans qu'elle eût besoin d'être remontée. Le discernement des chefs étoit si admirable que chacun des membres paroissoit destiné par la nature au poste qu'il occupoit; et il résultoit de tous ces choix, où les talents et le caractère étoient uniquement consultés, un ensemble si bien lié et si achevé, que ce grand corps avoit une espèce de ressemblance avec les êtres animés, inimitables ouvrages du Créateur.

Cependant tant de bonheur et de succès n'avoit pas manqué d'exciter l'envie. Les reproches les plus graves, les accusations les plus odieuses s'accumuloient sur la tête des Jésuites : on ne parloit que de leur ambition démesurée, de leur projet d'envahir tous les pouvoirs, de leur morale relâchée, et de leur indifférence pour tous les moyens de parvenir. Ils auroient résisté long-temps, peut-être toujours, à des inculpations vagues, et qui par leur nature n'étoient pas susceptibles de preuves; mais le parlement, corps redoutable et haineux, leur chercha querelle sur des maximes ultramontaines : il fit revivre contre eux cette doctrine criminelle et absurde professée pendant l'horreur des guerres civiles, tendante à établir que les rois peuvent être déposés par la puissance ecclésiastique; doctrine abandonnée depuis long-temps par tout le monde, et soutenue dans ces temps malheureux par la sorbonne et le parlement lui-même. Cette inconséquence ne les sauva pas; et la cour, que le mauvais état des finances rendoit le plus souvent dépendante de la magistrature, les abandonna à son ressentiment.

Il est curieux d'examiner la force des accu-

sations intentées contre les Jésuites, et les secrets motifs de leurs ennemis. Ceux qui leur reprochoient tant d'ambition étoient des envieux; moines comme eux, ils espéroient hériter de leur influence et de leur pouvoir. Les parlements, loin d'être mus par des motifs d'intérêt public, loin de chercher à défendre l'autorité des rois, dont ils se disoient insolemment les tuteurs, n'obéissoient, dans cette affaire, qu'à l'impulsion d'un esprit de secte et de parti. La grande dispute des jansenistes s'étoit perpétuée, malgré le ridicule du fond de la querelle. Les illustres solitaires de Port-Royal, que leurs talents avoient rendus célèbres, que l'austérité de leurs mœurs avoit rendus respectables, et que leurs malheurs avoient rendus intéressants, avoient inspiré leurs maximes sévères à des magistrats restés vertueux au milieu d'un monde corrompu; mais il s'étoit mêlé de l'exaltation à ces sentiments estimables; plusieurs d'entre eux avoient l'esprit aussi foible que le cœur honnête; et le fanatisme, poussé jusqu'à l'extravagance, avoit produit ces méprisables folies du cimetière de Saint-Médard et ces convulsionnaires, honte d'un siècle éclairé. Dans un

pareil délire, la justice et la modération ne sauroient se faire entendre; tout ce qui n'extravague pas avec vous paroît haïssable; l'on n'a point d'adversaires, d'antagonistes, on n'a que des ennemis, et ces ennemis sont des monstres. Ainsi, en attaquant avec tant de violence les jésuites, le parlement cherchoit bien moins à dissoudre une association dangereuse pour la tranquillité de l'état, qu'à détruire une secte opposée; l'intérêt public étoit le prétexte, le molinisme étoit le véritable crime. Aujourd'hui que les nuages excités par tant de fermentation sont dissipés pour jamais, que parlements, jésuites, moines de toute espèce sont détruits, et que le tribunal où se juge ce grand procès est élevé sur des débris, on voit, au premier coup d'œil, quel vide avoit laissé dans l'état la suppression de la société de Jésus. L'éducation de la jeune noblesse, dont elle étoit presque exclusivement chargée, fut partagée entre des séculiers pour la plupart sans instruction, sans mœurs, imbus des principes philosophiques qui commençoient à se répandre, et des maîtres de pension vils spéculateurs, plus occupés de leur fortune que de l'avancement de leurs

élèves. Et que l'on ne croie pas que ce fut seulement en France que la destruction des jésuites fit un tort irréparable à l'éducation; il en fut de même dans toute l'Europe catholique. Le grand Frédéric seul, avec cette supériorité de lumières qui s'étendoient sur l'administration de ses états comme sur la guerre, connoissant leur utilité, les conserva en Silésie malgré les brefs du pape et les sarcasmes de Voltaire. Ce même Voltaire n'employoit avec tant d'acharnement contre eux les armes de la plaisanterie et du ridicule, si dangereuses dans ses mains, que parcequ'il savoit combien ils étoient utiles au maintien de la religion chrétienne, dont il fut le si ardent persécuteur. Pour se faire une idée juste de leurs grands moyens, il faut se rappeler que cette institution monastique n'avoit de commun avec les autres que le nom et la forme. Ses membres ne se consumoient point, comme les bénédictins, à méditer sur des livres dans une profonde retraite; ils ne jouissoient pas non plus dans l'oisiveté, comme beaucoup d'autres moines, des largesses de nos pères, fort augmentées par l'industrie de leurs prédécesseurs. Chez les jésuites, tout étoit acti-

vité et travail au dehors; ne trouvant rien au dessus de leur ambition, et ne dédaignant rien de ce qui pouvoit leur être utile, ils s'introduisoient avec autant d'empressement dans la demeure du bourgeois et du laboureur que dans les palais des grands et à la cour des rois; ils entroient de force dans les sanctuaires des sciences; enfin ils pénétroient, pour ainsi dire, par tous les pores du corps politique, élevant l'enfance, dirigeant l'âge mûr, consolant la vieillesse. Que de prise ils avoient sur l'espèce humaine! quelle source intarissable de crédit et de puissance! Mais n'oublions pas qu'en dernière analyse tout reposoit sur la religion. C'étoit en son nom qu'ils parloient, et c'étoit à elle qu'ils devoient leur considération, ou plutôt leur existence. Indépendamment de la persuasion, l'esprit de corps, l'intérêt, l'honneur, les attachoient à cette croyance jusqu'à lui sacrifier leur vie, comme ils le prouvèrent plus d'une fois dans les missions lointaines. Ils opposoient donc une formidable, une indestructible barrière aux entreprises des novateurs qui vouloient détruire le culte, et changer la constitution de l'état. Aussi le triomphe de l'irréligion ne datet-il que de la suppression des Jésuites.

On conviendra de l'ambition de ces religieux, de leur esprit de domination et d'intrigue, pourvu que l'on convienne aussi qu'ils donnoient à la jeunesse des principes de religion et de morale en même temps que des connoissances positives, qu'ils savoient développer les talents naturels de ceux qui entroient dans leur société, et les faire servir au progrès des sciences et des arts ; et l'on finira par demander aux hommes d'état, aux véritables philosophes, qu'importent les motifs lorsque le résultat est évidemment avantageux à la chose publique.

## LE MARQUIS DE CARACCIOLI.

Pendant que l'ambassadeur d'Espagne déployoit à Paris toute la gravité de son pays, le marquis de Carraccioli, qui représentoit la cour de Naples, étoit remarquable par la vivacité du sien. Les caractères de ces deux ambassadeurs de famille présentoient un contraste parfait. On n'a jamais été plus animé et plus brillant que cet Italien : il avoit de l'esprit comme quatre, faisoit des gestes comme huit, et du bruit comme vingt. A lui seul, il remplissoit tout un salon : mais sa gaieté étoit si naturelle qu'elle n'incommodoit personne; il avoit une manière originale de voir et d'exprimer les choses, et un fonds inépuisable de bonnes plaisanteries où il n'entroit jamais ni malignité ni aigreur. On sait que le bâillement est communicatif, mais le rire qui part du cœur l'est aussi, et c'est une compensation; M. Carraccioli étoit sûr de la faire éprouver. Il etoit passionné pour les beaux-arts, et il s'y connoissoit à merveille, étant doué de ce sentiment exquis si commun au-delà des Alpes. Nous lui devons l'introduction de la bonne

musique en France : ce fut lui qui fit venir le célèbre Piccini, qui l'encouragea, le soutint contre une cabale puissante; enfin il se donna tant de mouvement qu'il parvint à faire accueillir ses chefs-d'œuvre sur la scène françoise. Gluck étoit alors protégé par la reine, et ses partisans étoient exclusifs. Cet Allemand étoit assurément un grand musicien; mais si l'on s'en étoit tenu là, il auroit eu des imitateurs qui, outrant (comme ils font toujours) les défauts de leur modèle, ne nous auroient donné que du bruit. Au lieu de cela, la musique italienne nous fit connoître tous les charmes de la mélodie, et l'on s'y est accoutumé au point de ne pouvoir plus s'en passer; on va donc la chercher dans le pays, comme on va chercher du café à Moka et des oranges à Malte, quand on veut qu'elles aient du parfum; car les fruits des serres chaudes ne valent jamais ceux que la nature fait naître dans leur patrie.

Le marquis de Carraccioli avoit été ambassadeur à Londres avant de l'être à Paris; et l'on se ressouvient encore, dans les deux pays, de quelques unes de ses saillies. Le roi d'Angleterre, qu'il amusoit, le traitoit avec bonté.

Sachant qu'il parloit avec beaucoup de mépris du ciel embrumé et du climat humide de sa capitale, il choisit un des plus beaux jours d'été pour lui demander s'il ne se croyoit pas à Naples. « Ah, Sire! répondit l'ambassadeur, la lune « du roi mon maître vaut mieux que le soleil « de votre majesté. » Il disoit aussi que les seuls fruits mûrs qu'il eût jamais mangés à Londres, étoient des pommes cuites. Il mettoit en action les ridicules de tous les pays où il avoit été, et voici comment il se moquoit de la passion effrenée des Anglois pour les paris. Il prétendoit qu'il avoit pensé en être la victime. « Un jour, disoit-il, que je montois « un cheval difficile, je suis emporté sur la « grande route assez près d'une barrière. Deux « Anglois qui galoppoient derrière moi s'avi« sent de parier dix guinées, l'un que je « tomberai, l'autre que je ne tomberai pas. « Moi cependant de crier au secours; les gens « de la barrière se mettent alors en devoir de « la fermer, et je me crois sauvé; mais un des « parieurs ayant crié : ne la fermez pas, il y a « un pari; on la rouvre tranquillement, et « mon cheval ne s'arrête qu'à un mille plus « loin. » Il n'y avoit pas un mot de vrai dans

cette histoire ; mais elle est plaisante , parce-qu'elle est non seulement possible, mais vraisemblable dans les circonstances données.

Le marquis de Caraccioli avoit une prédilection particulière pour la France, où il avoit beaucoup d'amis que son cœur méritoit autant que son esprit. Lorsqu'il fut nommé à la vice-royauté de Sicile , le roi Louis XVI dont il prit congé, lui dit : « Monsieur l'ambassadeur, « je vous fais mon compliment; vous allez oc« cuper une des plus belles places de l'Europe. « —Ah, sire , répondit tristement M. de Car« raccioli, la plus belle place de l'Europe est « celle que je quitte ; c'est la place Vendôme. » Quelque temps auparavant, il avoit répondu au même prince, qui le plaisantoit sur ce qu'à son âge, il faisoit encore l'amour : « On « vous a trompé, sire, je ne fais point l'amour, « je l'achète tout fait ».

Je terminerai cet article par un mot de M. de Carraccioli, qui fut long-temps célèbre dans le corps diplomatique de cette époque. A une de ses réunions, la société avoit eu à endurer de longs et ennuyeux détails sur le siége de Gibraltar, par un officier qui en arrivoit. Il continuoit toujours , lorsque l'ambas-

sadeur de Naples interrompt, avec un air de bonhomie, le discoureur, en lui disant: « Monsieur, vous qui me paroissez si instruit « de tout ce qui concerne cette fameuse ville, « faites-moi le plaisir de me dire exactement « où elle est située. » L'autre le regarde avec surprise, mais lui répond obligeamment que Gibraltar est dans la partie de l'Espagne qui regarde l'Afrique. « Vous m'étonnez, répliqua « le marquis, je croyois que Gibraltar étoit à « la Jamaïque. » La conquête de cette île étoit aussi aisée alors que celle de Gibraltar l'étoit peu; et lors du traité de paix, une si riche colonie auroit été un équivalent convenable pour la forteresse que l'Espagne tentoit inutilement de soumettre par les armes.

## METRA LE NOUVELLISTE.

Tandis que la fortune laisse dans l'obscurité des personnages dont les talents ne demandent que des occasions de se signaler, elle accorde une célébrité passagère à des hommes faits pour rester dans un éternel oubli. Il y avoit à Paris, quatre ou cinq ans avant la révolution, un certain Metra, bourgeois désœuvré, qui n'avoit rien de remarquable dans toute sa personne qu'un nez d'une longueur demesurée : son esprit étoit au-dessous du médiocre, et cependant il avoit acquis de l'importance, uniquement par son goût pour les nouvelles politiques et son assiduité aux Tuileries. C'étoit là, sur la terrasse des Feuillants, qu'il avoit établi son quartier général ; et sa gravité ministérielle l'avoit rendu l'oracle des politiques subalternes, qui avoient déserté le Luxembourg pour s'établir au nord de la rivière. Peu à peu, des personnes de bonne compagnie eurent la curiosité d'écouter ce que l'on disoit dans ce cercle. Ils firent connoissance avec Metra qui ne manquoit pas d'un certain jugement, et qui, depuis vingt

ans qu'il lisoit régulièrement les gazettes, avoit contracté l'habitude d'apprécier assez bien les nouvelles, M. d'Aranda lui même, qui logeoit près des Tuileries et qui s'y promenoit souvent, ne dédaigna pas sa conversation; et, ayant remarqué qu'il répétoit exactement ce qu'il lisoit et ce qu'il entendoit dire, sans y rien ajouter ou retrancher, il finit, ainsi que plusieurs autres membres du corps diplomatique, par lui envoyer dire les nouvelles qu'ils vouloient répandre. C'est ainsi qu'après avoir commencé par être un objet de dérision, il finit par faire autorité dans la haute société, où cependant il ne fut jamais admis.

Metra mourut au commencement de la révolution : il n'a jamais été remplacé. Avant lui, il n'y avoit eu personne de bien marquant parmi les nouvellistes de jardin, si ce n'est un certain abbé qui se rendoit tous les jours sous l'arbre de Cracovie, au Luxembourg (arbre ainsi nommé à l'occasion des troubles de Pologne). On n'a jamais su le nom de ce personnage, mais tout le monde l'appeloit l'abbé *Trente mille hommes*, parce qu'il avoit toujours ce nombre de soldats à sa disposition, ni plus ni moins, pour effectuer ses plans de campagne et battre tous ses ennemis.

## LE PRINCE ET LA PRINCESSE DE NASSAU.

Le prince de Nassau, connu dans toute l'Europe par ses courses et ses exploits, avoit commencé par faire le tour du monde. Il étoit grand et bien fait; mais sa physionomie étoit peu expressive, et son esprit ne la démentoit pas. Dès que l'on tiroit du canon quelque part, il accouroit au bruit. C'est ainsi qu'on le vit successivement combattre à Gibraltar sur les batteries flottantes, attaquer le capitan pacha au fond de la mer Noire, et enfin le roi de Suède dans le golfe de Finlande. Il étoit par-tout; mais ses talents étoient aussi médiocres que son intrépidité étoit grande; ses voyages militaires, si prompts et si rapides, ressembloient assez aux courses des paladins; et quand il arrivoit de quelque cinq cents lieues, revenant de se battre ou y allant, on s'attendoit à voir un chevalier de la Table ronde; il paroissoit, adieu le roman; sa présence désenchantoit: point d'éclat, point de brillant, pas même de vivacité; son abord étoit froid, ses manières communes, et sa conversation plate.

Arrangez tout cela. M. de Nassau avoit la plupart des qualités qui composent les héros : leur caractère entreprenant, une prodigieuse activité, l'amour de la gloire, et un souverain mépris pour la vie; il a recherché les occasions de se signaler, et les occasions ne lui ont pas manqué ; et cependant il n'a laissé que la réputation d'un aventurier, et pendant sa vie, il eut plus de célébrité que de considération.

Son adresse singulière à tirer au pistolet me rappelle un défi entre lui et M. de Monville le fermier général, dont j'ai souvent entendu parler à Versailles : celui-ci excelloit à tirer de l'arc ; on les envoya chasser dans la réserve d'une capitainerie, l'un avec son pistolet chargé à balle, l'autre avec son arc et ses flèches. J'ai oublié qui fut le vainqueur; mais ils revinrent au bout de deux heures avec une vingtaine de pièces chacun.

M. de Nassau avoit épousé une princesse polonoise divorcée, et ce ménage étoit bien assorti. C'étoit une grande femme mince, qui avoit un reste de beauté; sans être parfaitement droite, elle avoit de l'élégance dans la taille; ses manières étoient nobles et polies;

elle avoit plus d'imagination que de jugement, de l'esprit sans suite; et, comme la plupart des Polonoises, le cœur, chez elle, valoit mieux que la tête.

Je l'avois connue à Paris, et je ne manquai pas d'aller la voir à Varsovie, en revenant de Moscou. Elle faisoit les honneurs de la maison de son ancienne belle-mère, la princesse Sanguska, ce qui me parut singulier; mais ce qui me frappa davantage, ce fut l'éloquence qu'elle déploya dans une conversation où il s'agissoit de décider si l'on enverroit un jeune homme de ses parents qui achevoit son éducation à Strasbourg, passer l'hiver à Paris et à la cour de France, avant de revenir en Pologne; elle s'éleva avec force contre cette coutume, qu'elle trouvoit dangereuse et antinationale: « C'est là, disoit-elle, dans une « cour despotique, qu'ils perdent la fierté qui « convient à des hommes libres. Que sont au- « près des magnats polonois, de ces souverains « ligués, ces courtisans de Versailles qui pré- « tendent être de grands seigneurs, et qui « n'ont plus que le vain souvenir de leur gran- « deur passée? Je sais bien que leurs manières « sont encore nobles, et qu'ils déguisent, sous

« l'apparence d'une déférence respectueuse ;
« une souplesse servile et une ambition mer-
« cenaire ; mais leurs formes aimables ne les
« rendent que de plus dangereux modèles pour
« de jeunes cœurs à qui le goût des plaisirs et
« les besoins renaissants du luxe peuvent faire
« oublier bien vite les devoirs de la liberté.
« Après tout, qu'avons-nous à faire des étran-
« gers ? La nature généreuse donne aux Polo-
« nois la grace du corps et les richesses de
« l'imagination, véritable parure de l'esprit.
« Laissons les peuples grossiers et pesants s'ef-
« forcer, par l'imitation, de polir leurs mœurs
« aux dépens de leur énergie ; mais nous....
« que les nobles règnent pendant la plus grande
« partie de l'année dans leurs terres ; qu'ils y
« rendent leurs vassaux heureux, qu'ils les
« forment à la discipline militaire, afin de
« rendre leur valeur utile contre les éternels
« ennemis de l'indépendance sarmate. Lorsque
« les affaires de la nation les appelleront à
« Varsovie, ils pourront y jouir de tous les
« charmes de la société ; ils y trouveront au-
« tant de goût et de délicatesse que dans ce
« Paris si vanté ; mais que les mères de famille
« redoutent pour nos jeunes gens la mollesse,

« des autres capitales et la séduction des cours,
« car il faut un corps de fer et une ame d'acier
« pour servir la patrie. » J'étois jeune alors, les souvenirs de l'antiquité étoient présents à ma mémoire, et je croyois entendre les sentiments d'une Spartiate dans la bouche d'une Athénienne.

Madame de Nassau avoit l'imagination très vive, et son esprit romanesque, toujours porté à la fiction, l'entraînoit souvent au-delà des limites de la vérité; mais ce n'étoit jamais aux dépens d'autrui; et ses jeux, sans malice, ne faisoient tort qu'à la confiance qu'on lui eût accordée : le sérieux avec lequel elle racontoit les histoires les plus étonnantes, les rendoit plus plaisantes et ne trompoit personne. Un jour, par exemple, elle disoit gravement que, dans une de ses terres, sur les frontières de l'Ukraine, les garde-chasses, quoique très nombreux, ne se trouvant pas assez forts pour repousser les invasions des Cosaques, avoient imaginé de dresser une cinquantaine d'ours pour les aider, et que ces animaux se battoient très bien et rendoient de bons services. Ces ours enregimentés ne présentent-ils pas un tableau pittoresque? Pour

moi, j'aime mieux de pareils contes que les médisances dont la société retentit si souvent: ils sont assurément plus innocents, et m'amusent davantage. Cependant il faut qu'ils soient racontés avec esprit, et que l'impossibilité ne saute pas aux yeux. Ainsi, lorsque la princesse de *** disoit sérieusement qu'un turbot que l'on admiroit sur sa table avoit été pêché dans un de ses étangs auprès de Versailles, et qu'une grosse perle qu'elle portoit au cou étoit accouchée d'une petite perle qu'elle montroit, elle n'étoit qu'absurde et ridicule.

## LE DUC DE BIRON.

Le duc de Biron, connu dans sa jeunesse sous le nom du duc de Lauzun, avoit débuté dans le monde avec tous les avantages réunis. Une belle figure, beaucoup d'esprit, de la grace, de la bravoure, de la galanterie, une politesse noble comme son origine : que falloit-il de plus pour réussir auprès des hommes et des femmes ? Aussi eut-il des succès dans tous les genres. Malheureusement, le jugement et la raison n'étoient pas au nombre des qualités qu'il possédoit. Il commença par se ruiner; et dans l'âge mûr, des fautes graves et des erreurs funestes le conduisirent à sa perte.

Un concours de circonstances fatales entraîna M. de Biron dans l'abîme ; mais la principale cause de ses malheurs ne fut pas, comme on pourroit le croire, un amour ardent de la liberté et des idées exaltées de républicanisme : avec une mauvaise tête, il avoit l'esprit juste, ce qui n'est point incompatible; il connoissoit les hommes, et il savoit très bien que le gouvernement démocratique ne convient point à un grand peuple, moins au François qu'à tout

autre ; c'est ce que je lui ai entendu dire plusieurs fois ; et ses principes n'ont jamais varié. Mais en prenant parti contre la cour, il croyoit pouvoir se venger d'une offense personnelle, sans compromettre sa sûreté ni celle de l'état : enfin il imagina trop légérement qu'ils alloient revenir ces temps de la Fronde et de la Ligue où les grands seigneurs pouvoient impunément montrer leur mécontentement. Voilà ce qui le perdit.

L'offense dont il se plaignoit étoit relative au régiment des gardes françoises, dont le maréchal de Biron son oncle avoit été colonel pendant longues années.

Ce respectable militaire joignoit à une valeur brillante une taille, une figure et des manières également nobles : ses dehors imposants étoient tempérés par une extrême bonté ; il étoit l'idole du régiment et le père des soldats. On les entendit souvent, pendant la révolution, dire, pour justifier leurs excès, qu'ils n'auroient jamais abandonné leurs drapeaux si le maréchal avoit vécu. C'étoit une mauvaise excuse, mais un témoignage bien flatteur pour sa mémoire. Seul de tous les grands seigneurs de son temps, le maréchal de Biron avoit de la

magnificence sans prodigalité ; il employoit ses revenus à tenir un grand état, et à faire les honneurs de la capitale aux étrangers de distinction ; sa table et ses loges à tous les spectacles leur étoient ouvertes. A cet accueil, à ces attentions, il joignit souvent des services signalés. On cita dans le temps celui qu'il rendit à Rodney. Cet amiral anglois étoit détenu à Paris pour dettes lors de la déclaration de guerre en 1778. Le maréchal de Biron, sans avoir avec lui de liaisons particulières, lui prêta mille louis, en disant avec une générosité chevaleresque : « Il ne faut pas qu'un « brave militaire perde son état pour une sot- « tise de jeune homme ; d'ailleurs il ne convient « point à la France de retenir un ennemi, cela « ressembleroit à la peur. » Il y a du Bayard dans ce trait-là. Deux ans après, lorsque le maréchal apprit la défaite de notre flotte par ce même amiral Rodney, j'ose croire que s'il fut plus affligé qu'un autre, son noble cœur ne lui reprocha rien.

Sans avoir l'imagination vive, et sans être ce que l'on nomme très spirituel, le maréchal de Biron avoit beaucoup de discernement et

le jugement très sain. C'étoit cette rectitude d'esprit qui lui avoit fait remarquer que les gardes françoises composant seuls la garnison de Paris, et devant, en conséquence, répondre de la tranquillité de cette immense capitale, il falloit, outre le service militaire et apparent, qu'ils exerçassent une surveillance active et éclairée, journellement concertée avec les agents de la police; emploi dont les officiers, hommes riches et d'une naissance distinguée, ne voudroient point se charger, et dont ils s'acquitteroient d'ailleurs fort mal: mais en le confiant aux sergents, il étoit nécessaire de relever leur grade par une autorité plus grande sur le soldat. Le maréchal de Biron s'appliqua donc à choisir des hommes probes, intelligents et de bonnes mœurs, et il en forma un corps de bas-officiers qui méritoit sa confiance et celle du public. Il fit donner aux plus anciens la croix de Saint-Louis, les admit quelquefois à sa table, et les chargea exclusivement des détails du service et de la discipline intérieure, ne laissant aux officiers que les honneurs du commandement et l'autorité sur la troupe sous les armes. Cet utile arrangement sub-

sistoit depuis plusieurs années lorsque le maréchal mourut. Ce fut une grande perte pour la société, et même, comme on va le voir, une calamité publique.

Le duc de Lauzun, qui prit à cette époque le nom de duc de Biron, nourrissoit depuis long-temps l'espoir de succéder, dans ce poste honorable et important, à son oncle, dont les services aussi longs que distingués étoient un titre en sa faveur, surtout dans un temps où les survivances s'accordoient avec une telle facilité, que les grandes charges de la cour étoient presque regardées comme héréditaires ; du moins falloit-il les motifs les plus forts pour exclure les fils ou les neveux de ceux qui les avoient possédées. On pouvoit, sans doute, reprocher au duc de Biron ses dissipations et son inconduite ; mais ces torts de jeunesse pouvoient s'excuser; et il étoit impossible de lui contester des qualités réelles, de la valeur, du zèle, de l'esprit, et des manières nobles et affables. Il avoit recherché avec empressement les occasions de servir, puisqu'étant colonel de hussards, il s'étoit fait employer dans une expédition maritime.

Enfin, son régiment étoit bien tenu ; il y étoit aimé, et il y avoit lieu de croire qu'il se conduiroit de même à la tête des gardes françoises. Le roi, par considération pour son oncle, dont il honoroit la mémoire, penchoit en sa faveur ; mais la reine étoit contre lui. Cette princesse n'aimoit point M. de Biron. L'on disoit à la cour que cette aversion tenoit à une aventure de bal masqué, où il y avoit eu de la légèreté d'un côté et de l'indiscrétion de l'autre ; d'ailleurs on sait qu'il étoit intimement lié avec M. le duc d'Orléans, brouillé lui-même avec la reine. Aversion personnelle à part, cette circonstance suffisoit pour qu'elle s'opposât à la nomination de l'ami de son ennemi ; car, dans l'événement possible d'une régence, ce qui étoit arrivé à la mort de Louis XIV, où le colonel des gardes françoises avoit fait entourer le parlement pour le décider à casser le testament du feu roi, pouvoit encore se renouveler ; elle fit plus que de l'éxclure, elle décida le roi à nommer le duc du Châtelet. Celui-ci, honnête et loyal, étoit le plus minutieux et le plus tracassier des hommes. Il ne manquoit pas d'esprit ; mais

en France, selon le proverbe, l'esprit court les rues comme la valeur y court les camps: ce que l'on y trouve plus rarement, et qui est bien plus précieux, c'est la fermeté et le jugement. Le nouveau colonel, en prenant le commandement des gardes françoises, fut choqué de leurs réglements, qu'il appeloit anti-militaires; il ne voyoit de différence entre ce régiment et les autres que dans le nombre des bataillons, une solde plus forte et un plus brillant uniforme, et il en concluoit qu'il devoit être soumis à la même discipline que le reste de l'armée. Ces idées d'uniformité, qui séduisent les esprits médiocres, sont moins admirables que commodes; et la nature, variée à l'infini dans son incroyable magnificence, nous apprend à nous méfier des règles générales, toujours sujettes à des exceptions. Le duc du Châtelet mécontenta tous les grades, les officiers qu'il assujettit à un service intérieur dont ils étoient dispensés, les sergents qui regrettoient leur autorité et leur considération, et enfin les soldats qu'il fatigua inutilement d'exercices et de manœuvres. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que ce changement

se fit à une époque où les liens ordinaires de soumission et de fidélité ne suffisoient pas pour retenir les troupes sous leurs drapeaux; il falloit encore l'affection personnelle à leurs chefs pour les garantir des coupables intrigues des révolutionnaires, qui leur présentoient tous les genres de séduction. Je ne crains pas que ceux qui ont vu comme moi le prodigieux effet que la défection des gardes françoises fit sur une populace encore plus timide qu'insolente, et combien elle donna aux factieux de moyens pour exécuter des attentats qu'ils avoient jusque-là regardés comme chimériques, trouvent que j'aie trop insisté sur les causes de cet événement.

On attribue au duc de Biron des Mémoires inédits où l'on ne trouve point l'intérêt que le nom et l'esprit de l'auteur font naturellement espérer. Ils contiennent beaucoup d'anecdotes plus scandaleuses qu'avérées, sans excepter celles dont il prétend être le héros. J'ajouterai que, suivant l'opinion générale, il entroit dans ses galanteries plus de vanité que de tempérament. Le style ne rachète pas même le défaut du sujet. Il est toujours foible et

souvent incorrect. Cependant il contoit avec grace; mais la conversation permet des négligences que l'on ne souffre point dans un écrit. Je terminerai cet article, trop sérieux pour un caractère aussi léger, par une historiette qui donnera une idée de sa manière. On parloit devant lui de la difficulté que les étrangers trouvent à entendre notre langue, difficulté que nous ne pouvons guère apprécier, même par analogie, ne prenant pas ordinairement la peine d'apprendre les leurs : aussi la plupart des interlocuteurs disoient qu'il étoit très aisé de comprendre la prose de Voltaire et les vers de Racine. Le duc de Biron n'étoit pas de leur avis. Pour égayer la discussion, il conta l'anecdote suivante, qui pourroit bien n'être qu'un apologue, car il avoit plus d'imagination que de véracité : « Milady B., nous dit-il, avoit eu la bonté de « me donner un rendez-vous au bois de Bou- « logne, et l'inhumanité d'y manquer. Au « bout de deux heures, je m'ennuyai de l'at- « tendre; et, de retour chez moi, je lui « écrivis pour me plaindre de son inexacti- « tude. Par malheur, il y avoit dans mon billet

« qu'il étoit bien cruel de m'avoir fait ainsi « croquer le marmot. Milady savoit assez mal « le françois : elle prend son dictionnaire; « et, trouvant que *croquer* signifie manger, et « que *marmot* veut dire enfant, la voilà qui « conclut que, dans ma fureur, j'avois mangé « ou voulu manger un enfant. Aussi dit-elle à « une de ses amies qui entroit dans ce mo- « ment chez elle : C'est un monstre que ce « duc de Lauzun, je ne veux le voir de ma « vie; lisez ce qu'il m'écrit. »

## L'ÉVÊQUE D'ARRAS.

L'évêque d'Arras Conzié, d'une famille noble de Savoie, étoit un de ces prélats plus politiques que religieux; sa doctrine et ses mœurs étoient irréprochables, mais l'ambition étoit sa passion dominante. Placé, par les droits de son siége, à la tête des états d'Artois, il s'étoit servi de l'influence que lui donnoit cette place pour gouverner despotiquement l'ordre du clergé, et même il prenoit beaucoup d'autorité sur les deux autres. Je ne sais si c'est à son habileté, au bon esprit des Artésiens, ou à la forme de leur administration, que la province devoit le bien-être dont elle jouissoit; probablement le devoit-elle à ces trois causes réunies : ce qui est certain, c'est que les impôts y étoient assis avec intelligence, levés avec douceur, et également répartis. Je trouve une preuve convaincante de cette assertion dans le vœu exprimé par plusieurs bailliages, à l'époque des états généraux, et consigné dans leurs cahiers, de recevoir une organisation entièrement semblable à celle de l'Artois. Heureux les François si ces vœux

eussent été exaucés ! La sagesse paroissoit, en effet, avoir présidé aux réglements constitutifs de cette assemblée représentative. On avoit pris, pour la noblesse, un juste milieu entre cette cohue des états de Bretagne, où tous les gentilshommes indistinctement avoient droit de voter, ce qui les faisoient ressembler à une diète de Pologne dont on connoît les inconvénients, et le petit nombre des barons de Languedoc, qui n'étoient que vingt-sept pour représenter la noblesse d'une province grande et peuplée comme les royaumes de Bavière ou de Saxe. Il falloit, pour être membre des états d'Artois, être seigneur de paroisse, ce qui supposoit une fortune indépendante, sans cependant trop augmenter le pouvoir des grands propriétaires ; car on ne pouvoit jamais avoir qu'une voix ; et même, pour ne pas donner trop d'influence à certaines familles, il étoit statué que le père et le fils, non plus que les deux frères, ne pourroient pas siéger en même temps. Quant à la naissance, on exigeoit quatre générations nobles ; arrangement à la fois équitable et politique qui donnoit à la richesse la certitude de partager tous les droits de la première classe de l'état, lorsque le

temps auroit effacé les traces d'une origine trop récente, et que, graces à l'éducation, les opinions, les formes, l'honneur même, qui s'acquiert, comme tout le reste, par l'imitation, seroient devenus naturels et héréditaires aux enfants des anoblis. Je m'étonne de ne pas trouver quelque institution semblable à Venise, dont le gouvernement étoit si réputé pour sa sagesse : on y remplaçoit, à la vérité, quelquefois les familles patriciennes qui s'éteignoient ; mais en inscrivant de riches citoyens sur le livre d'or, on leur donnoit d'emblée tous les droits des nobles. Il n'y avoit qu'à Gênes où l'on fît quelque différence entre l'ancien et le nouveau portique. Mais cela avoit un autre défaut, puisque la distinction, quelque légère qu'elle fût, étoit ineffaçable. Il faut laisser au public, qui s'en acquitte volontiers, le soin d'honorer, par des égards et des attentions marquées, l'ancienneté de l'extraction et la mémoire d'illustres aïeux : quant aux rangs et aux titres, ils doivent toujours être à la disposition du prince. Je me persuade que ces détails sur l'organisation d'une de nos moindres provinces, ces réflexions sur des institutions détruites, ne paroîtront

oiseuses et superflues qu'aux esprits superficiels, qui oublient que nous vivons dans une monarchie.

La présidence des états d'Artois donnoit à l'évêque d'Arras l'occasion de fréquentes communications avec la cour, auxquelles il attachoit tant de prix, qu'il aima mieux faire passer son frère à l'archevêché de Tours que de prendre pour lui-même ce siége plus riche et plus élevé que le sien. Ce prélat, long-temps évêque de Saint-Omer, étoit tout rond, au moral comme au physique; bon, simple et affable, il n'avoit ni les défauts, ni les qualités de l'évêque d'Arras, dont l'abord et le caractère étoient également impérieux. Une taille haute, des épaules carrées, la voix forte, une figure sévère, tout annonçoit en lui un homme que la nature a destiné au commandement; mais des manières plutôt brusques que nobles, un ton plus tranchant que paternel, convenoient moins à un évêque qu'à un capitaine de grenadiers. Son esprit étoit plus solide qu'étendu, et il avoit plus de prudence que d'adresse. Cependant il se servoit habilement de son air d'autorité pour se faire obéir sans réplique, et pour imprimer plus de crainte que de

respect ; ce qui n'empêcha pas quelques bons observateurs de deviner son secret, et de dire que toute sa force étoit dans sa voix. Il travailla toute sa vie pour parvenir à être ministre ; et il est à croire que si M. de Choiseul, à qui il étoit dévoué, fût rentré en place, ses vœux auroient été exaucés : mais Louis XVI, ainsi que ses frères, avoient de fortes préventions contre lui ; il avoit d'ailleurs, dans la personne du cardinal de Loménie, un concurrent redoutable, plus brillant, mais certainement moins capable que lui.

Au reste, l'évêque d'Arras parvint, vers la fin de sa carrière, à obtenir l'ombre de ce pouvoir ministériel, objet si ardent de ses souhaits. Il passa tout le temps de la révolution en pays étranger. En Russie, il fut atteint d'une attaque d'apoplexie, qui ne l'empêcha pas de vivre encore plusieurs années, et qui ne laissa pas de traces sur son visage ; mais son esprit s'en ressentit : vainement cherchoit-il à déguiser la foiblesse de sa tête en outrant la hauteur habituelle de ses formes, on perçoit aisément le mystère. Il ne fit que du mal à son parti.

## L'ABBÉ DE BALIVIÈRE.

Il y avoit, dans ce temps-là, à la cour, un aumônier du roi qui, avec les goûts les plus opposés à son état, tels que la chasse et le jeu, n'en remplissoit pas moins exactement les devoirs. Il passoit la plus grande partie de la nuit à jouer, mais il ne se couchoit jamais sans dire son bréviaire. Bon, simple et charitable, ses niaiseries et son ignorance étoient parfois amusantes. Il aimoit beaucoup la politique, mais, comme vous allez voir, il n'y étoit pas fort. Pendant la guerre d'Amérique, il dit un soir à madame de Polignac, en faisant sa partie de piquet : « Il est bien souvent question, dans la gazette, de l'*abbaye* de Chésapeak ; c'est sûrement un bon bénéfice ; s'il est jamais vacant, et que M. de Rochambeau soit victorieux, je prierai la reine de le demander pour moi au congrès. » Je ne sais comment il se mêloit à toutes ses actions une teinte de ridicule. Un jour, à la chasse du cerf, il rencontra un piqueur qui venoit de se casser la jambe : il descendit avec empressement de cheval ; c'étoit au milieu d'une forêt, par con-

séquent loin de tout secours. Le blessé pons-soit des cris affreux. Le bon abbé, ne sachant que lui offrir, lui proposa une prise de tabac. N'allez point conclure de tout ceci que l'abbé de Balivière fût un sot. Il jouoit parfaitement bien tous les jeux qui demandent le plus de combinaisons; il conduisoit avec beaucoup d'intelligence les affaires de son abbaye de Royaumont, donnoit aux pauvres avec discernement; enfin s'il disoit des sottises, il n'en faisoit jamais. Chez bien des gens, c'est le contraire.

## LE COMTE DE MIRABEAU.

DANS cette fameuse assemblée, que l'on a nommée, je ne sais pourquoi, constituante, et qui ne le fut jamais ni de droit, ni de fait, car les réglements incohérents et éphémères qu'elle publia ne méritent point le nom de constitution, il y avoit beaucoup de talents, mais très peu d'hommes forts. Le comte de Mirabeau en fut un.

Les égarements de sa jeunesse, l'emportement de ses passions coupables, scandalisèrent sa province; dans un âge plus avancé, la véhémence de ses opinions révolutionnaires retentit dans toute l'Europe.

Au commencement des états généraux, il fut l'idole du peuple en même temps que l'objet de la terreur et du ressentiment de son ordre; mais bientôt on reconnut qu'ennemi du despotisme ministériel, dont il avoit personnellement à se plaindre, il n'en étoit pas moins attaché, dans le fond, à la monarchie. Sa popularité en diminua; les démagogues se crurent trahis, et les royalistes sensés espérèrent que ses talents, qui avoient contribué

à ébranler le trône, pourroient le raffermir. Mais dans cette fluctuation de l'opinion sur ses principes et ses vues, son génie supérieur et l'ascendant de son éloquence commandèrent toujours l'admiration des partis opposés, et sa mort prématurée excita des regrets universels. Pour moi, je ne crois pas qu'il fût au pouvoir d'un homme d'arrêter ce torrent révolutionnaire, si foible dans sa source, si impétueux lorsqu'on lui eut laissé recueillir tous les égouts de la société. Qui d'ailleurs auroit pu sauver la monarchie malgré le monarque? Mais si la terreur pouvoit être prévenue, si ce terrible fléau n'étoit pas irrévocablement arrêté dans les décrets éternels, certes personne n'étoit plus en état que lui de déjouer les horribles complots des scélérats aussi méprisables qu'odieux qui dévastèrent la France à cette désastreuse époque; et, sous ce rapport, sa mort, que beaucoup de gens, quoique à tort, croient avoir été avancée par le crime, fut une calamité publique.

Le comte de Mirabeau aimoit la liberté par sentiment, la monarchie par raison, et la noblesse par vanité, jusque-là qu'il fit faire des livrées à ses gens, dès que ses moyens le lui

permirent, dans un temps où tout le monde les leur ôtoit. Il dissimuloit avec adresse cet attachement que le parti populaire ne lui eût point pardonné; et je l'entendis répondre à des députés républicains alors, mais qui depuis ont bien changé, et qui le consultoient sur les moyens de détruire cette institution : « Cela ne sera pas difficile; mais songez, mes« sieurs, qu'il faudra toujours un patriciat en « France. »

On l'a taxé d'orgueil, accusation injuste; car il n'avoit ni hauteur, ni arrogance, compagnes inséparables de l'orgueil; mais il avoit la conscience de sa supériorité, et quelquefois il l'exprimoit avec une naïveté qui choquoit la médiocrité et l'envie. Dans ce moment solennel où la vérité recouvre tous ses droits, au lit de la mort, il dit à son valet de chambre qui lui soutenoit la tête : « Hélas! tu portes la « plus forte tête de France. » Et cette phrase, qui paroît si orgueilleuse, étoit accompagnée de regrets sincères sur la triste situation où il laissoit sa patrie. Peu de temps auparavant, je lui avois entendu dire, avec l'expression de la douleur la plus vraie : « Nous périssons, et « nous n'aurons pas même les tristes honneurs

« de la guerre civile ; la France meurt par la « *dissolution.* » Je ne puis citer ici le mot énergique, mais bas et dégoûtant, dont il se servit.

On croit généralement que la cour voulut acheter son suffrage, et qu'elle y réussit. Je partage cette opinion. Tout ce qu'on peut dire pour son excuse, c'est que s'il manquoit à la délicatesse en recevant cet argent, du moins il ne trahissoit pas sa conscience, puisqu'il étoit attaché par principes à la royauté. J'ajouterai que le gouvernement, avec sa maladresse ordinaire, voulut le forcer à se ranger ouvertement de son côté. C'étoit lui faire perdre inutilement sa popularité et son ascendant. Il fit des représentations : on suspecta sa foi, et il ne rendit aucun service à la cause royale. Mais on avoit fait une bien plus grande faute en laissant échapper la seule occasion d'amortir les effets de la révolution. Au mois d'octobre 1789, on avoit eu l'idée de choisir dans le sein de l'assemblée un ministère habile et fort, en le composant de ceux qui avoient déployé de grands talents dans le parti populaire. L'ambition, bien plus que le desir des réformes, avoit excité leur zèle, et d'ailleurs

il est dans la nature de l'homme de ne pas chercher à limiter le pouvoir dont il jouit. Cette heureuse imitation de ce qui se pratique chez une nation rivale eût sauvé la France en privant les factieux de leurs chefs, qui faisoient alors toute leur force. Mirabeau eût été l'un des ministres. Ce projet fut déjoué par ceux qui avoient le plus d'intérêt à le faire réussir. Les royalistes se joignant pour la première et l'unique fois à leurs ennemis les plus acharnés, les républicains de l'assemblée, firent passer un décret qui défendoit à aucun membre d'accepter une place dans le ministère. Ils s'applaudirent de ce triomphe qui consomma la perte de la monarchie. Dès-lors, en effet, elle fut irrévocablement détruite. Le roi et ses agents furent exposés aux attaques redoublées des fauteurs de l'anarchie; les calomnies restoient sans réponse, et les plus absurdes étoient avidement reçues par un peuple égaré et crédule. Mais il n'est pas même nécessaire que l'on soit dans un temps de troubles pour éprouver un résultat aussi fâcheux de l'absence des ministres dans l'assemblée des représentants de la nation. Elle est tellement funeste, qu'aujourd'hui, que la

constitution angloise est établie depuis un siècle, et qu'elle est soutenue par l'assentiment de la grande majorité du peuple, si les ministres étoient exclus du parlement pendant une seule session, la démocratie remplaceroit la royauté. Il n'y a pas un Anglois qui doute de cette vérité.

Vers l'époque dont nous parlons, M. Necker avoit tenté de se coaliser avec le comte de Mirabeau; ils eurent ensemble une conférence dont parle madame de Staël dans ses Mémoires sur son père. Je vis Mirabeau au sortir de cet entretien qui ne dura pas moins de cinq heures, et qui n'aboutit à rien. Voici ses propres mots : « Parceque M. Necker est un des « hommes de France qui a le plus d'esprit, il « se croit du génie; mais il n'est fort qu'en « finances, et les finances ne sont point tout « l'état. » Il étoit impossible que deux caractères aussi dissemblables pussent jamais s'accorder. M. Necker étoit calme et emphatique; M. de Mirabeau vif et impétueux. L'un parloit toujours aux hommes de leurs devoirs, l'autre s'adressoit à leurs passions; et son éloquence étoit celle d'un tribun, au lieu que les discours du ministre des finances tenoient un peu de

l'homélie, et même sur la fin il ne fit plus entendre que des lamentations prophétiques. Ces personnages célèbres n'avoient de commun que beaucoup d'esprit et d'ambition : ajoutez cependant qu'ils aimoient tous les deux la liberté, pourvu toutefois qu'ils fussent les maîtres absolus, et que rien ne leur résistât; car ils étoient excessivement impérieux; mais on pouvoit, si j'ose le dire, reconnoître un goût de terroir dans leurs principes politiques: le bourgeois de Genève penchoit pour l'égalité et les institutions démocratiques, tandis que le gentilhomme provençal inclinoit pour la noblesse et l'aristocratie.

La nature avoit formé le comte de Mirabeau bon et sensible; mais la violence de ses passions et la dureté d'un père égoïste et bizarre l'avoient égaré, et lui avoient même fait commettre des actions coupables. Pendant toute sa vie, les circonstances furent opposées à son bonheur et à sa considération, mais elles furent favorables au développement de ses talents. Ses fautes et ses malheurs lui avoient fait perdre l'habitude de la bonne compagnie; il en avoit été repoussé, et il étoit trop fier pour se soumettre à aucunes humiliations.

Lorsqu'en 1789 sa célébrité le fit rechercher, il entroit dans un salon avec un air de reconnoissance embarrassée qui ne cessoit que quand la conversation s'engageoit; alors il retrouvoit bien vite sa place, qui étoit la première. Il étoit d'une société douce et d'un commerce agréable; quand on l'irritoit, plus colère que vindicatif, au dessus de la malignité et de l'envie, comme presque tous les hommes supérieurs. Il avoit du plaisir à dire des choses obligeantes. Je me ressouviens que, pendant qu'il étoit président de l'assemblée nationale, M. Tronchet, vieillard vénérable et déjà cassé, lisoit un rapport long et d'un médiocre intérêt; on faisoit du bruit; Mirabeau, pour le faire cesser, dit en agitant sa sonnette : « Messieurs, veuillez vous rappeler que la poitrine « de M. Tronchet n'est pas aussi forte que sa « tête. » Il disoit aussi de M. M. de M., qui avoit toute la fraîcheur de la jeunesse, et dont la peau étoit d'une blancheur éclatante, « qu'il « avoit l'ame de son teint; » vérité un peu recherchée. Je ne connois de lui qu'une repartie maligne. Rivarol venoit de sortir d'une maison où il avoit coutume de passer la soirée avec Mirabeau et quelques uns de ses amis : tout-

à-coup il rentre en poussant les hauts cris ; il se plaint qu'on a voulu l'assommer à coups de bûche. « Remarquez, messieurs, dit gra-« vement Mirabeau, combien l'imagination de « Rivarol agrandit tous les objets ; je gagerois « que cette bûche n'est rien autre chose qu'une « canne. »

Le comte de Mirabeau étoit d'une taille moyenne ; il étoit fort gros quand je l'ai connu au commencement de la révolution, mais encore leste. Ses yeux étoient pleins de feu, et tous ses traits étoient agréables ; cependant la petite vérole avoit terriblement maltraité son visage. Son front étoit bas, et il avoit conservé à plus de quarante ans une forêt de cheveux, chose rare, en France, avec tant d'esprit et d'intempérance. L'expression habituelle de sa physionomie étoit un sourire ironique ; à la tribune, ses manières étoient nobles, sa voix forte et criarde, ses gestes justes et prononcés. On ne s'attendoit pas, connoissant l'impétuosité de son caractère, à l'entendre parler lentement, quelquefois avec recherche, quoiqu'il méprisât l'affectation dans les autres. Son style étoit rempli d'images, mais dur et inégal ; il se plaisoit à

faire des rapprochements inattendus ; s'ils étoient justes, l'expression étoit le plus souvent bizarre, et les mots s'étonnoient de se trouver ensemble. On reconnoît ces défauts, quoique à un moindre degré, dans les ouvrages qu'il a publiés, ainsi que dans ses lettres à Sophie, production qui prouve une ame ardente et une tête forte, mais qui manque de délicatesse et de goût. Presque toujours en butte à la violence des partis, il supportoit, avec une singulière patience, les interruptions et même les injures. Il ne falloit pas moins qu'une accusation injuste et grave pour exciter sa colère ; mais alors il ne se contenoit pas ; son talent se développoit dans toute sa force comme un torrent qui rompt ses digues, ou plutôt il tonnoit, et son éloquence foudroyante accabloit ses adversaires ; on eût dit un géant écrasant des pygmées. Ses raisonnements étoient solides et pressants, sa dialectique serrée sans être subtile. Jamais il ne permettoit d'écarts à sa riche imagination ; mais ses idées avoient de la grandeur, et ses sentiments de la noblesse.

On a douté de son courage. Ce reproche, toujours bien peu vraisemblable lorsqu'il s'a-

dresse à un militaire françois, étoit démenti par sa conduite pendant la guerre de Corse, où il s'étoit bien montré. Ce qui avoit donné lieu à cette accusation, c'étoit qu'il avoit refusé des défis politiques, ou plutôt qu'il les avoit ajournés après l'assemblée; il avoit même fini par rédiger une circulaire assez plaisante : « Monsieur, je vous ai mis sur ma liste; mais « je vous préviens qu'elle est longue, et que « je ne saurois faire de passe-droits. »

Le comte de Mirabeau prononça à la tribune de l'assemblée nationale un assez grand nombre de discours écrits; plusieurs rapports sur des objets intéressants portent aussi son nom. Il est certain que la plupart de ces pièces ne sont pas de lui; on nomme l'auteur de l'Adresse aux troupes, du Discours sur le véto, du Rapport sur les monnoies, etc. etc. Il y a apparence, quoique l'on m'ait assuré le contraire, qu'il corrigeoit ces morceaux, comme les grands peintres retouchent ceux qui sortent de leurs ateliers. Dans tous les cas, rien ne prouve mieux, à mon gré, la supériorité de cet homme extraordinaire que ce nombre d'écrivains distingués qui s'empressoient de lui prêter leurs plumes. Les talents s'attachent

au génie par un attrait semblable à celui qui, dans la nature, retient les satellites dans l'orbite des grands astres.

Le vicomte de Mirabeau, qui attira l'attention publique par l'exagération de son aristocratie et par de folles bravades, étoit deux fois plus gros que son frère et une fois plus petit; ce qui lui composoit une figure passablement ridicule. Les faiseurs de caricatures s'en emparèrent; et, comme on savoit qu'il aimoit le vin et la bonne chère, ils imaginèrent de l'affubler d'un tonneau, et de donner à ses petites jambes la forme de bouteilles. Cette représentation grotesque se vit par centaines, pendant plusieurs années, sur les quais et les boulevards de la capitale : elle valut à l'original le nom de Mirabeau-Tonneau, qu'il conserva toute sa vie. Il avoit un courage très brillant, quelques talents militaires, de l'esprit et de la gaieté, mais peu de jugement et de conduite. Il faisoit très plaisamment les honneurs de ses parents et les siens. « Dans toute « autre famille, disoit-il, je passerois pour un « mauvais sujet et pour un homme d'esprit; « dans la mienne, on me tient pour un sot, « mais pour un homme rangé. »

## BARNAVE.

Vers le milieu de l'assemblée nationale, on vit, non sans surprise, un jeune avocat soutenir contre le comte de Mirabeau une lutte mémorable, dans la discussion solennelle du droit de guerre et de paix. Ce jeune homme étoit Barnave. Il avoit reçu de la nature un talent distingué, une élocution facile, plus de dignité que de grace. Quant à sa personne, sans être grand, il étoit bien fait; mais ses traits n'étoient pas réguliers : il avoit le visage alongé et la bouche grande; sa voix étoit forte, mais peu sonore, et sa prononciation n'étoit pas nette. Son esprit étoit étendu et cultivé; il en avoit plus que de jugement, et ce qui étoit aussi dangereux pour lui que pour ses auditeurs, c'est qu'il abondoit dans son sens, et que sa dialectique serrée et pressante savoit donner aux paradoxes des couleurs brillantes et des formes spécieuses. Ses discours étoient d'autant plus persuasifs, qu'il étoit persuadé lui-même. Cette puissance d'un cœur vrai, qui, dans les choses saintes, unie à la douceur, se nomme onction, ce cri de la conscience que

tout l'art du monde ne sauroit imiter, exercent sur les hommes rassemblés un singulier ascendant. L'estime que l'orateur inspire donne, à notre insu, du poids à ses raisons; on les écoute avec confiance, et l'on se laisse séduire sans être convaincu.

La conduite de Barnave dans l'assemblée, ainsi que celle de plusieurs de ses confrères, gens à talents comme lui, doit prouver tout le danger que l'on court à souffrir, dans les assemblées politiques, ces hommes accoutumés, par leur profession, à ne voir ou du moins à ne présenter les questions que d'un côté, à éluder les objections, à s'adresser aux passions préférablement à la raison, les avocats enfin. Il étoit bien sage cet ancien peuple qui, jusque dans les tribunaux, avoit proscrit l'éloquence. Et cependant les juges sont graves et expérimentés; l'étude des lois, l'observation du cœur humain, l'habitude des affaires, leur donnent les moyens de démêler la vérité à travers les artifices de la rhétorique, au lieu que les membres des assemblées représentatives, pris dans tous les ordres de la société, choisis plutôt par considération pour leurs propriétés et leurs vertus que par égard pour

les qualités de l'esprit, sont moins en garde contre les prestiges de la parole, plus aisément séduits par des sophismes, ou entraînés par une chaleur contagieuse. Si ces observations ne sont pas dénuées de fondement, elles semblent plus particulièrement applicables à un peuple léger, crédule et inflammable, tel que celui qui a toujours habité le sol françois.

Barnave aimoit véritablement la Liberté; cette passion si naturelle s'étoit accrue chez lui par la lecture des ouvrages éloquents de nos philosophes modernes, qui la représentent si aimable et si séduisante. C'est en effet dans de tels livres, c'est dans l'imagination d'une jeunesse honnête, mais exaltée, qu'elle a son plus beau temple; c'est là que, sur un trône d'or, assise entre l'Humanité et la Justice, elle reçoit les hommages de ses fiers et sensibles adorateurs. Mais que cette grande déesse descende sur la terre, surtout qu'elle se montre au milieu d'une nation civilisée jusqu'à la corruption, et bientôt les excès de la licence, les fureurs de l'anarchie, les inconvénients de toute espèce souilleront son règne et empoisonneront ses bienfaits.

L'ambition s'étoit unie à l'amour de la li-

berté dans l'ame de Barnave : lorsque cette passion est encouragée dans un jeune cœur par le succès et les applaudissements publics, il se persuade aisément que l'intérêt de l'état est d'accord avec son desir d'acquérir des places et du pouvoir. Le patriotisme devient alors une raison de plus pour chercher à s'élever; et l'on croit obéir au devoir en ne suivant que les impulsions de l'orgueil. Il faut convenir que ce député réunissoit, en effet, des talents distingués à des qualités estimables; rare assemblage qui pouvoit l'aveugler, ainsi que ses admirateurs, sur ses moyens et sa capacité. Il joignoit à une éloquence très remarquable un véritable courage, et il en donna des preuves dans une querelle particulière qu'il eut à soutenir contre M. de Cazalès. Mais ses nombreux amis eurent à regretter que son défaut de jugement et la fougue de son caractère lui aient fait commettre deux fautes assez graves pour imprimer sur sa mémoire une tache ineffaçable.

Des discours bien follement coupables furent prononcés dans l'assemblée nationale; mais on n'y entendit peut-être que deux mots atroces, et ce fut Barnave qui les prononça. Après les

meurtres de Berthier et de Foulon, crimes que des circonstances horribles rendoient encore plus odieux, il fit entendre à la tribune ces paroles effroyables : « Le sang qui coule est-il « donc si pur? » Une indignation générale se manifesta dans l'assemblée. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que, loin d'être cruel et sanguinaire, Barnave avoit des mœurs douces; que naturellement ami de l'ordre, il ne pouvoit que désapprouver de tels excès : mais le desir d'excuser le peuple l'égara; et ce fut sans doute sa profession qui lui suggéra de défendre une si mauvaise cause. Plus tard, lorsqu'il fut question de la liberté des nègres, lorsqu'aux vaines déclamations des prétendus amis des noirs, les colons et les négociants de tous les ports de France opposoient l'intérêt du commerce, de l'agriculture, de la richesse nationale, de la puissance maritime, enfin l'intérêt de ces mêmes individus qui ne demandoient point cette arme dangereuse qu'on vouloit remettre entre leurs mains, et qu'ils devoient bientôt tourner contre eux-mêmes, on vit Barnave, toujours abusé par les sophismes lorsqu'il s'agissoit de liberté, soutenir avec véhémence la cause des révolutionnaires.

Dans cette discussion orageuse, ne trouvant rien à répondre aux raisonnements pressants de ses adversaires, qui montroient la ruine inévitable des colonies dans le décret proposé, il s'écria : « Hé bien! périssent les colonies « plutôt que les principes. » — Insensé ! pour qui réclamez-vous ces principes? à quelle espèce d'êtres doivent-ils être avantageux? Ce n'est point à vos compatriotes, à vos contemporains, de quelque couleur qu'ils soient. Direz-vous qu'une autre génération, dans quelques siècles, améliorée, perfectionnée, sans passions, sans défauts, jouira de la plénitude de ses droits, et qu'elle n'en abusera point? Funestes abstractions! désastreuses rêveries! faut-il que vous ayez eu le pouvoir de couvrir de cendres et de deuil les plus florissantes contrées du globe! Hélas! ce n'est pas aux colonies seules qu'elles borneront leurs ravages; la métropole elle-même, bientôt en proie à des forcenés, deviendra une scène de dévastation et d'horreur. Les malheureux! ils étoient parvenus à dénaturer ce mot de *principes*, synonyme de morale et de justice, au point d'en faire un signe effroyable de terreur et de calamité qui glaçoit tous les cœurs.

Ainsi le fanatisme avoit jadis rendu la religion sanguinaire et terrible ; car la perversité humaine a trouvé, dans sa frénésie, le moyen d'abuser de ce qu'il y a de plus sacré dans le ciel et sur la terre. — Mais finissons. Barnave est mort victime de la révolution, et gémissant sur ses excès ; il a payé de sa tête des erreurs que l'on pourroit reprocher, avec plus de justice, à ceux qui confièrent de si graves fonctions à son inexpérience. Dans tous les cas, la punition fut de beaucoup trop forte, puisqu'il avoit des idées libérales et des vues honnêtes. Laissons en paix sa cendre. L'indignation publique ne doit poursuivre au-delà de la tombe que le crime, c'est-à-dire les mauvaises intentions.

## CAZALES.

M. de Cazalès, député aux états généraux, avoit beaucoup d'esprit naturel, et la vivacité du Languedoc sa patrie.* Sa jeunesse n'avoit point été aussi orageuse que celle du comte de Mirabeau, auquel il fut constamment opposé ; ses passions moins violentes n'eurent point des suites si fâcheuses, mais sa conduite ne fut guère plus sage, et on lui reprocha toujours d'être joueur et dérangé. L'on fut donc étonné que ses compatriotes eussent confié leurs intérêts, dans une occasion si importante, à un homme qui n'étoit pas en état de gouverner ses propres affaires. Au reste, ce choix ne fut pas, à beaucoup près, le seul qui inspira de l'étonnement et même de l'effroi aux personnes prévoyantes et expérimentées. Il y avoit, en effet, dans cette mémorable assemblée un assez grand nombre d'hommes d'un esprit distingué; mais la très grande majorité étoit évidemment médiocre sous tous les rapports. Et ce n'étoit pas seulement dans la classe des curés, que M. Necker, par une désastreuse politique, et en contra-

vention formelle aux anciennes constitutions du royaume, avoit jugé à propos d'introduire en foule dans la députation du clergé.

On ne pouvoit pas attendre beaucoup de lumières de ces pasteurs en général plus respectables qu'éclairés, étrangers, par leurs fonctions, aux affaires et à l'administration; il étoit même naturel qu'ils fussent séduits par la faconde astucieuse des novateurs, qui leur parloient de l'intérêt du peuple auquel ils tenoient par la naissance et par les liens si puissants de la bienfaisance et de la charité. Des hommes simples et honnêtes devoient être entraînés par de tels motifs. Mais il est surprenant que dans un siècle où l'instruction étoit aussi répandue, et chez une des nations les plus spirituelles de l'Europe, on ait choisi dans la noblesse et dans le tiers-état tant de gens ignorants et incapables : aussi, lorsqu'on porta la liste réunie de toutes les nominations au baron de Breteuil, ministre de la maison du roi, département dont les attributions étoient, à peu de chose près, sembables à celles du ministère de l'intérieur, il s'écria avec beaucoup de raison : « Qu'auroit-on dit « des ministres du roi s'ils eussent fait de pa- « reils choix ? »

Si M. de Cazalès n'avoit pas, en arrivant aux états généraux, la considération que donnent la sagesse et la gravité, il y acquit bientôt une célébrité qu'il dut à son éloquence, et l'estime que l'on accorde toujours à la fermeté et à l'énergie. Son courage ne se démentit point pendant toute la durée de l'assemblée, et il méprisa également les injures de ses adversaires, les cris des tribunes et les insultes de la populace, qui quelquefois n'étoient pas sans danger. Le talent de M. de Cazalès fut d'autant plus remarqué, qu'il étoit le seul de son ordre, si l'on en excepte M. de Clermont-Tonnerre, qui s'exprimât avec cette facilité. Mais cette qualité, qui leur étoit commune, ne leur donnoit aucun autre trait de ressemblance; le calme et la dignité de l'un contrastoient même avec la vivacité de l'autre. M. de Clermont-Tonnerre avoit certainement beaucoup d'esprit, et des manières nobles comme son origine; mais il devoit plutôt à l'art qu'à la nature le talent de la parole : il avoit acquis cette aisance dans les assemblées de francs-maçons, qu'il fréquentoit très assidûment, sans doute, dans ce dessein. Ce n'est pas que les sujets vagues et obscurs que l'on

y traite soient utiles pour se perfectionner dans la logique, base de la véritable éloquence. Mais en parlant devant un grand nombre d'auditeurs, on se guérit nécessairement de cette inexplicable timidité qui nous prive tout-à-coup de la mémoire et des autres facultés de l'esprit. J'ai souvent réfléchi sur la cause de cet embarras que j'ai éprouvé péniblement moi-même, et je suis porté à croire qu'il tient, en grande partie, aux mœurs actuelles et à l'état de la société en France. Depuis plus d'un demi-siècle, la conversation, loin d'être comme autrefois générale, se subdivise, dans les salons, en grouppes de deux ou trois personnes. Il en résulte qu'on ne se parle presque plus qu'à l'oreille; et ce chuchotage continuel, très favorable à la malice et à la coquetterie, ne roule presque jamais sur des sujets sérieux, ou du moins traités sérieusement : celui qui éleveroit la voix, et qui essaieroit de fixer l'attention de l'assemblée, eût-il tout l'esprit et toute la raison du monde, passeroit pour un orgueilleux pédant, et le persiflage en feroit une prompte justice; aussi l'on ne s'y expose point; et le ridicule, ce fantôme effroyable dont les grands enfants ont tant de peur,

inspire une telle frayeur, que personne n'ose le braver. Comment, au milieu de cette perpétuelle moquerie, acquérir une mâle assurance également éloignée de l'audace et de la mauvaise honte? comment, avec des amours propres si craintifs et si irritables, prendre le ton libre et ferme d'un homme qui se respecte et qui veut être respecté?

Ce qui prouve combien ces observations sont fondées, c'est qu'elles expliquent d'une manière satisfaisante (ce qui seroit incompréhensible dans tout autre système) pourquoi les Anglois, si gauches et si décontenancés dans le monde, n'éprouvent aucun embarras dans leurs débuts politiques, tandis que les François, avec toute leur grace et leur aisance, sont, en pareille occasion, terriblement empétrés. Le plus curieux, c'est que ce sont précisément les plus confiants et les plus fats qui s'en tirent le plus mal.

M. de Cazalès, qui avoit toujours vécu en province ou en garnison, car il étoit militaire, n'avoit point contracté dans les salons de Paris les défauts qui produisoient cette mauvaise honte, et il se présentoit au public avec une noble assurance bien justifiée par l'étendue

et la fécondité de son esprit. Les qualités distinctives de son éloquence étoient la chaleur et la véhémence, l'abondance et la justesse. Il y avoit peu d'ordre dans ses discours, et souvent des répétitions; mais le naturel a presque toujours de l'avantage sur l'art pour émouvoir les hommes rassemblés. Aussi brilloit-il, dans la vivacité des discussions, par des répliques énergiques et lumineuses plutôt que dans des questions compliquées qui demandent des connoissances approfondies, fruit de longues études; la dissipation dans laquelle il avoit toujours vécu ne lui avoit pas permis de les acquérir. Dans ces occasions, ceux qui lisoient des discours écrits, usage que le peu d'habitude de parler en public faisoit tolérer en France, quoiqu'il soit proscrit en Angleterre, avoient quelque avantage sur lui. M. de Cazalès, choqué de ne pas être supérieur dans tous les genres, s'appliqua à composer un de ces discours préparés, et, se fiant à sa mémoire, il commença à le réciter comme s'il étoit improvisé; mais, à mesure qu'il avançoit, la vivacité de son esprit lui présentant des choses nouvelles, il s'embrouilla tellement qu'il lui fut impossible de conti-

nuer; et la petite charlatanerie fut découverte.

Défenseur zélé du trône, et toujours prêt à combattre pour la monarchie, quoique toujours vaincu, M. de Cazalès avoit une rectitude d'esprit qui l'empêchoit de tomber dans l'exagération que l'on reprochoit à son parti. Pour lui, il présentoit (avec autant d'adresse que de raison) la royauté comme la sauve-garde de la prospérité nationale, plutôt que comme l'avantage d'une famille, et d'un ordre de citoyens privilégiés. Mais un jour qu'il avoit à répliquer à un orateur qui étoit entré dans des détails que l'on pourroit nommer oiseux et inutiles, s'ils n'étoient pas dangereux, sur cette question si rebattue de la souveraineté du peuple, il se contenta de répondre « qu'il « étoit de l'intérêt de tous de ne point lever le « voile qui couvroit cette grande question. » Cette réponse si prudente et si sage mécontenta terriblement le côté droit, et la cour crut même y voir des symptômes de défection.

M. de Cazalès étoit grand et robuste; il avoit la voix forte et le geste animé. Sans avoir des manières très nobles, son air franc et délibéré lui donnoit quelque chose d'impo-

sant. Sa figure n'auroit point été désagréable si elle n'avoit pas été fort maltraitée par la petite vérole. Ceci me rappelle que j'ai dit la même chose en parlant du comte de Mirabeau. Voilà donc deux des premiers orateurs de France, et même les premiers (si l'on excepte M. le cardinal Maury) défigurés par cette horrible maladie; ce qui ramène à se féliciter sur les heureux effets que la vaccine ne manquera pas de produire sur la beauté de l'espèce humaine : elle aura, sans doute, un effet bien plus important sur la population, qu'elle augmentera dans une proportion rapide et indéfinie. Mais que ce résultat soit très avantageux pour le bonheur général, c'est une grande question, et j'avoue que je ne penche pas pour l'affirmative.

Lorsque l'assemblée nationale fut enfin terminée, je fis un voyage en Angleterre, et j'assistai à diverses séances de la chambre des communes. Je fus singuliérement frappé de la ressemblance qui existoit entre M. Fox et M. de Cazalès; tous deux avoient une éloquence vive et naturelle, beaucoup d'esprit, de chaleur et de franchise; tous deux se répétoient beaucoup, et mettoient si peu d'ordre

dans leurs discours, que ce n'étoit pas une petite affaire, pour les journalistes qui rendoient compte des séances, de rendre supportable à la lecture ce qui avoit fait la veille une grande impression sur l'auditoire. Il faut cependant convenir que M. Fox avoit de l'avantage lorsqu'il s'agissoit de politique; il le devoit à son expérience dans les affaires d'état, et à cette éducation prolongée des Anglois, qui répand nécessairement parmi eux plus d'instruction que ne peuvent en avoir les individus des hautes classes dans les autres pays. Du reste, la ressemblance s'étendoit jusqu'à la voix et à la taille. Ils avoient encore la même bonhomie et malheureusement les mêmes goûts; car M. Fox n'aimoit pas moins le jeu et la dépense que l'orateur françois. Ce n'est ni la première ni la dernière fois que j'ai remarqué ces parités physiques d'accord avec les ressemblances morales. J'en pourrois citer plusieurs exemples, entre autres celui de M. Necker et de M. ***, tous deux gens d'esprit, emphatiques et orgueilleux à l'excès : sans avoir les mêmes traits, ils avoient la même configuration, et portoient la tête de la même manière. Mais pourquoi s'arrêter à

des exemples qui pourroient être attribués au hasard. Les locutions proverbiales sont de bien meilleures preuves. Ne dit-on pas dans toutes les langues *bouffi d'orgueil,* et tant d'autres expressions semblables, où l'on annonce le caractère par la forme du corps? Or, les proverbes sont toujours fondés sur l'observation et l'expérience des siècles.

## LES MÉDECINS.

ELLE étoit étonnante l'influence que les principaux médecins exerçoient dans ce temps-là en France sur leurs malades de la haute société, et surtout sur les personnes du sexe. Elles avoient pour eux une confiance tendre et soumise, et leur admiration sans bornes étoit accompagnée des attentions les plus recherchées. Je ne saurois comparer les sentiments de ces dames pour leurs médecins qu'à ceux que leurs grand'mères avoient, à la fin du siècle de Louis XIV, pour leurs directeurs; et dans le fait, la préférence que, de nos jours, le corps avoit obtenu sur l'ame, explique assez ce déplacement d'affections. Quoi qu'il en soit, les médecins qui avoient cette vogue extraordinaire étoient en très petit nombre; ce qui ne doit pas étonner, lorsque l'on songe qu'ils devoient réunir à des talents reconnus dans leur art un esprit délié, la connoissance du cœur humain, l'usage du monde, et des manières agréables; mais, avant tout, il falloit qu'ils eussent ou qu'ils feignissent un cœur sensible. Comme sur vingt fois qu'ils étoient

appelés, il y en avoit au moins quinze plutôt de luxe que de nécessité, on voit bien qu'ils avoient plus de plaintes à entendre que de remèdes à ordonner. Ils devoient écouter avec l'air du plus vif intérêt les longs récits de leurs malades; et cependant il ne falloit point traiter trop sérieusement leurs inquiétudes, de peur de leur donner des craintes réelles, moyen sûr d'être pris en aversion et éconduits, tandis qu'en les traitant brusquement de chimères, on eût choqué leur amour propre ou passé pour un homme dur. L'art consistoit à relever le courage de ces ames amollies, à leur prescrire, avec une apparence d'attention, de ces ordonnances innocentes qui satisfont l'esprit sans nuire à la santé, et à terminer par une plaisanterie délicate et légère une visite dont le commencement avoit été consacré à la sensibilité. Qu'il y avoit loin de ces docteurs aimables à ceux du temps de Pascal! Lorsque ce grand penseur disoit: « Qui voudroit d'un médecin sans soutane? » il étoit loin de prévoir un tel changement de mœurs; mais il avoit raison de se moquer de l'aveugle confiance que l'on avoit alors pour l'habit. S'il eût écrit de nos jours, il n'eût pas moins ri

de la confiance dans cet intérêt prétendu que les femmes pensoient inspirer à leurs médecins. Les moralistes ont toujours raison. Les hommes changent de hochets ; mais chaque siècle a les siens.

Il y avoit, à l'époque dont je parle, plusieurs médecins célèbres, et qui, indépendamment de toute autre considération, méritoient leur célébrité ; c'étoient Tronchin, Bouvard, Lorry et Bordeu. Les ouvrages de ce dernier jouissent encore, malgré les progrès de la science, de la plus grande estime. Tronchin, étranger (ce qui a toujours été un titre de recommandation en France), avoit mis de l'adresse et presque de la charlatanerie pour assurer dans le commencement ses succès ; par exemple, il imagina de conseiller à une jeune femme qui avoit besoin d'exercice de frotter son appartement ; ce qui réussit si bien, que la moitié de la bonne compagnie de Paris se mit à frotter. Une autre année, il proscrivit la soupe. Mais un service essentiel qu'il a rendu aux gens de lettres et à tous ceux qui, par état, sont obligés d'écrire long-temps de suite, c'est l'invention des tables qui se lèvent et s'abaissent à volonté : elles portent son

nom, et l'usage n'en sauroit être trop recommandé.

Bouvard, non moins habile que ses trois confrères, n'a guère laissé que des bons mots. On sait que la mode exerce à Paris son empire sur la médecine comme sur tout le reste. Or, il fut un temps où l'écorce de l'orme pyramidal étoit en grande réputation; on la prenoit en poudre, en décoction, en élixir, même en bains : elle étoit bonne pour les nerfs, la poitrine, l'estomac; que sais-je? c'étoit une véritable panacée. Au plus fort de la vogue, une de ses malades demandoit à Bouvard si elle ne feroit pas bien d'en prendre : « Prenez, « madame, répondit-il, et dépêchez-vous pen-« dant qu'elle guérit. » Lorsque Barthez, fameux professeur de Montpellier, arriva à Paris, il excita un enthousiasme presque universel dans le grand monde; c'étoit un homme savant et spirituel, mais qui avoit plus de théorie que de pratique, et qui devoit tout cet éclat à la seule guérison du comte de Périgord, commandant de Languedoc. Bouvard voyoit avec quelque jalousie s'élever une réputation qui menaçoit d'éclipser la sienne. On lui demanda ce qu'il pensoit du nouveau venu.

« Ce que je pense de M. Barthez, répondit-il « avec son air grave et malin, c'est qu'il a bien « de l'esprit, beaucoup de connoissances, qu'il « sait beaucoup de choses, et même un peu « de médecine. » On attribue un mot encore plus piquant à Bouvard. On prétend qu'il répondit au cardinal de ***, prélat peu régulier (d'autres disent à l'abbé Terray), qui se plaignoit de souffrir comme un *damné :* « Quoi ! « déjà, monseigneur ? » Pour moi, je crois bien qu'il a pu dire cela d'un de ses malades, mais non pas le lui répondre ; les mœurs s'y opposoient. Les inférieurs faisoient quelquefois des réponses très caustiques, mais point sans y être provoqués par des railleries.

Lorry avoit un caractère tout différent. Ses plaisanteries étoient douces et ses manières insinuantes. Il avoit le talent d'égayer ses convalescents et de consoler ses malades ; il entroit dans leurs peines, partageoit, pour ainsi dire, leurs souffrances, et il les dépeignoit avec une telle exactitude, qu'il sembloit les ressentir lui-même. C'est ce qui fit dire à la comtesse de C**, en le recommandant à une de ses amies : « Ce pauvre M. Lorry, il

« est si au fait de tous nos maux, que l'on « diroit qu'il a lui-même accouché. »

J'ai oublié de dire, en parlant de Bordeu, que sa mort fut presque un suicide. Il revenoit des eaux, qu'il avoit été prendre pour se délivrer de violents maux de tête dont il étoit tourmenté. Il paroissoit mieux; mais il étoit loin d'être guéri; et même quelqu'un lui ayant demandé des nouvelles de sa santé: ne soyez pas étonné, répondit-il, si l'on vous apprend, non pas que Bordeu est malade, mais qu'il est mort. Cela ne tarda guère; il se mit un vésicatoire à la nuque, et il expira dans la nuit. S'il ne vouloit pas se tuer, comme plusieurs personnes l'ont cru, au moins connoissoit-il le danger de ce remède dans son état. Mais un ouvrage important qu'il vouloit terminer, et ses nombreuses visites, absorboient tout son temps; il ne lui restoit point celui de suivre un traitement moins hasardeux, mais beaucoup plus long : il risqua le tout pour le tout, la vie contre la santé. On trouva alors que c'étoit un acte de folie, et sans doute qu'on le trouve encore. Je ne dirai point mon opinion; j'observerai seulement que si c'est une folie, il y en a beaucoup du même genre.

Je ne veux point parler des guerriers, qui, par amour pour la gloire ou par patriotisme, risquent journellement leur existence, ceux-là sont des héros; mais combien de militaires, par vanité ou pour obtenir quelque avancement, ne s'exposent-ils pas avec une incroyable témérité? Et dans la vie civile, que d'états, que de professions dangereuses! Les marins sur leurs vaisseaux, les mineurs dans leurs souterrains, les couvreurs sur leurs toits, les danseurs de corde, et tant d'autres, ne bravent-ils pas sans cesse une mort imminente? Mais il suffit de voir cela tous les jours pour ne pas le remarquer.

Le sujet que je traite me conduit à parler des singuliers effets que produisit la révolution sur la santé des gens du monde. Il étoit vraisemblable que toutes ces personnes délicates et languissantes ne pourroient point survivre à la perte de l'aisance et des commodités de la vie : loin de cela, celles qui restèrent en France supportèrent, sans en paroître affectées, les privations de tous genres, les rigueurs de toute espèce, la misère et la captivité; tandis que celles qui se trouvèrent transplantées loin de leur patrie, sous un ciel étranger, et la

plupart sous un climat rigoureux, s'exposèrent, sans inconvénients, aux intempéries des saisons, et retrouvèrent l'usage de leurs jambes qu'elles croyoient perdu. Jamais expérience en faveur de la tempérance et de l'exercice ne fut faite plus en grand, et plus chérement payée. Elle est sans doute décisive. Ajoutez que presque toutes ces personnes se plaignoient de vapeurs et de maux de nerfs. Des incommodités de ce genre devoient s'augmenter dans un temps de malheur et d'inquiétudes, où l'on craignoit avec tant de raisons pour soi et les siens, et où des spectacles déchirants étoient sans cesse sous les yeux. D'autres diroient peut-être que ces anciennes souffrances n'étoient que des simagrées. Cette explication seroit plus commode; mais je ne la crois pas fondée, du moins pour la plus grande partie.

Si l'on ne peut pas citer M. Dubreuil parmi les grands médecins, il n'en est pas moins vrai qu'il jouissoit de la plus haute réputation dans une partie de la grande société; et comme les personnes qui la composoient étoient des plus exaltées, leur enthousiasme pour lui étoit inconcevable. Sa mort préma-

turée empêcha le public d'apprécier l'étendue de ses talents, et il est plus célèbre dans les fastes de l'amitié que dans ceux de la médecine. Il vivoit, depuis plusieurs années, à Saint-Germain, avec un M. Pemesja de Lyon, et ils y donnoient l'exemple de l'union la plus intime et la plus touchante, lorsque M. Dubreuil fut attaqué de la maladie dont il mourut. A peine frappé, il connut le danger de son état, et dit à Pemesja : « Mon ami, faites retirer tout le « monde, ma maladie est contagieuse ; vous « seul devez rester ici. » Pemesja s'enferma dans la chambre fatale, soigna son ami, et mourut après lui. J'ai entendu porter des jugements bien différents sur cette action de M. Dubreuil : les uns la regardent comme suffisamment autorisée par une héroïque amitié ; d'autres, au contraire, y voient un égoïsme cruel : suivant eux, Dubreuil auroit dû exiger de son ami de s'éloigner avec les autres. Mais quoi ! dans une union fondée sur la vertu, l'honneur d'un ami ne doit-il pas nous être aussi cher que le nôtre ? Quel est l'être assez foible, je dirois presque assez vil, pour conseiller à l'objet de ses affections, à l'ami de son cœur, une action lâche et honteuse, comme

de reculer devant l'ennemi, ou, dans nos préjugés actuels, de refuser un défi? Celle que l'on blâme ne l'eût-elle pas été? Dubreuil devoit être affligé de cette circonstance qui faisoit partager ses dangers à son ami. Mais comment soupçonner que le calcul barbare de profiter des soins de celui qu'il aimoit, au risque de le perdre, soit venu dans son esprit? Non, tout dément cette accusation atroce; et j'affirmerois que c'étoit par intérêt pour Pemesja qu'il l'exposoit à périr avec lui.

Je ne dirai pas, pour justifier M. Dubreuil, qu'il avoit rencontré dans une auberge Pemesja, qu'il ne connoissoit point, malade à l'extrémité, abandonné du médecin, dénué de secours, et qu'il l'avoit sauvé autant par l'assiduité de ses soins que par son habileté. Cet éminent service ne devoit plus influer sur leurs rapports; car le lien de la reconnoissance, si fort, si durable, cesse d'exister dès que l'amitié commence : dès-lors plus de bienfaiteur, plus d'obligé. L'amitié ne regarde pas en arrière; mais du jour de sa naissance elle établit, pour le présent et l'avenir, une indissoluble communauté de biens et de maux; sa base est l'égalité, la réciprocité la plus par-

faite. Si vous concevez une liaison intime fondée sur d'autres principes, une union qui reconnoisse d'autres droits et d'autres devoirs, de grace, ne la nommez point AMITIÉ ; ne profanez point ce nom sacré.

Je me demande, en relisant ceci, si l'amour, en pareille occasion, n'auroit pas d'autres règles de conduite. Au premier aperçu, je suis tenté de le croire, et l'examen de cette question ne seroit peut-être pas sans intérêt ; mais il m'entraîneroit bien loin du sujet de cet article, dont je ne me suis déjà que trop écarté (1).

(1) On a recueilli un mot charmant de Pemesja. Il faisoit assez de dépenses ; et quelqu'un qui connoissoit l'exiguité de sa fortune s'étonnoit qu'elle pût y suffire. « J'ai peu de « chose, il est vrai, répondit Pemesja, mais Dubreuil est « riche. »

Cette réponse est d'une naïveté touchante, je dirois presque sublime. Hé bien ! un homme vil eût dit précisément les mêmes mots ; mais quelle différence dans la manière dont il les eût prononcés !

## MADAME DE MONTESSON.

Parmi les personnes de la haute société dont j'ai parlé dans le commencement de ce recueil, je n'aurois pas dû omettre madame de Montesson, qui pendant tant d'années y a joué un rôle si important. Jamais union n'a eu plus de publicité que son mariage secret avec le duc d'Orléans. Mais comme le roi ne voulut point consentir à lui laisser prendre le rang de princesse, elle se trouva dans une position intermédiaire où elle avoit également à redouter le ridicule et l'envie. Elle sut, par une conduite habile et soutenue, désarmer l'un et l'autre. Affable pour les inférieurs, d'une politesse noble et graduée avec les personnes considérables, respectueuse sans bassesse envers les princes, obligeante pour tous, elle acquit à la fois de la bienveillance et de la considération. Trop humble, elle eût été méprisée; arrogante, elle eût été haïe; enfin des airs de princesse eussent paru aussi déplacés que les manières libres d'une maîtresse. Le maintien d'une épouse sans titre étoit très difficile à saisir et à conserver; elle en vint à bout.

Madame de Montesson n'avoit point cependant un esprit supérieur; mais la nature lui avoit fait des dons plus précieux, beaucoup de justesse, de patience et de raison : tels furent ses guides dans la carrière longue et difficile qu'elle eut à parcourir ; et lorsqu'elle fut parvenue à son but, ce fut encore à son bon jugement qu'elle dut de jouir des avantages de sa position dans toute leur plénitude. Sa maison présentoit une magnificence sans faste, et tempérée par une élégance qui réconcilie avec le luxe ; sa société étoit une école de bon goût et de politesse. Quoiqu'elle aimât les lettres, et même qu'elle les cultivât, elle n'avoit point la manie du bel esprit, et son ton étoit simple et sans prétention. A la ville et à la campagne, on jouissoit, chez elle, de tous les agréments de la richesse, et des divers plaisirs qu'elle peut procurer, sans éprouver le dégoût qui suit la prodigalité ; car une recherche active et curieuse des inventions nouvelles, et l'application plus ou moins ingénieuse des progrès que font continuellement les arts et même les sciences aux commodités de la vie, intéressoit l'esprit et plaisoit à l'inconstance.

C'étoit ainsi que madame de Montesson, tout en satisfaisant ses goûts, employoit les immenses revenus du prince qui l'aimoit, d'une manière aussi agréable qu'utile à la société. En favorisant, en encourageant les perfectionnements et les améliorations de tous les genres, les riches donnent une activité sans cesse renaissante aux fabriques et à cette foule d'artistes que le luxe emploie à son service dans les grandes capitales. Les mœurs, à cette époque, n'étoient point favorables à la prospérité de ce genre de commerce qui fait vivre, à Paris et à Lyon, des milliers d'ouvriers des deux sexes. L'aisance et la liberté, en s'introduisant dans les cercles, y avoient amené la simplicité qui toujours les accompagne; la magnificence dans les meubles et les vêtements étoit remplacée par l'élégance; les formes consacrées par un antique usage, ces robes à paniers amples, les habits *habillés*, étoient proscrits : la cour elle-même avoit donné ou plutôt suivi un exemple fatal à l'industrie nationale; et ce n'étoit plus qu'aux jours de cérémonie que l'on y voyoit quelques traces de ce faste qui jadis entouroit constamment le trône. Seule, la vivacité de la mode, qui faisoit

changer sans cesse d'ajustements, donnoit de l'activité aux manufactures.

Peut-être me reprochera-t-on ces regrets que je donne au luxe; on me dira, suivant l'ancien adage, qu'il est pernicieux, qu'il est la ruine des empirês. — Mais pourquoi vous arrêter en si beau chemin? La corruption et le vice sont assurément le résultat nécessaire des nombreux rassemblements d'hommes : la vertu s'y corrompt comme l'air que l'on respire dans les grandes assemblées. Donc point de villes, et surtout de villes de cinq ou six cent mille ames; quittons-les, et retournons dans les champs, ou plutôt dans les forêts, manger les glands de nos pères. Pour parler sérieusement, dans l'état où est aujourd'hui l'Europe, lorsque tous les peuples pèsent les uns sur les autres comme les parties constitutives d'un même fluide, il faut nécessairement songer à la balance du commerce, tâcher de beaucoup vendre à ses voisins pour pouvoir beaucoup acheter, exciter leurs desirs par des produits brillants et solides.... Mais je m'aperçois que je m'égare dans le domaine vaste et un peu aride de l'économie politique. Si cette digression, à laquelle j'ai été insensiblement amené

en parlant d'ajustements et de frivolités, ne paroît point trop déplacée, ce sera la preuve que tout se tient dans les mœurs. Revenons à celle qui fait le sujet de cet article. Je disois donc que madame de Montesson tenoit une excellente maison, où elle réunissoit tous les agréments de la société à ceux d'un luxe ingénieux. Cela étoit d'autant plus précieux, que les maisons ouvertes, autrefois si nombreuses à Paris, étoient presque toutes fermées : les ambassadeurs n'en avoient plus; et parmi les François, on ne pouvoit guère citer que les dîners du maréchal de Biron et les soupers du vendredi de madame de la Vallière. Ces grandes assemblées, habituellement bien moins agréables que les réunions particulières, où l'on jouit, dans toutes leurs douceurs, des charmes de l'intimité, sont nécessaires dans une capitale; elles donnent aux personnes d'un rang élevé des occasions de rapprochement, et conservent entre les grandes familles des liaisons de bienveillance, et des moyens commodes de former des alliances; elles ont encore l'avantage de concentrer, comme dans des temples, le culte de la politesse noble, et d'entretenir l'unifor-

mité dans les manières de la haute classe; c'est ainsi que les académies ont été instituées pour maintenir la pureté du langage.

Ceux qui aiment à faire des rapprochements (et ils sont nombreux) n'ont pas manqué de comparer madame de Montesson à madame de Maintenon. L'adresse, le manége et la patience qu'elles ont dû mettre toutes deux pour fixer, dans un âge où l'on ne fait plus de conquêtes, des princes jusque-là fort inconstants; le mariage secret de nom, public de fait, qui fut le prix de leurs habiles assiduités, voilà certainement des points de ressemblance; mais elle ne s'étend point au-delà de la position. Quand on en vient aux personnes, on ne trouve plus que des contrastes. Il est, en effet, impossible de comparer ce Louis XIV, si imposant, et qui, indépendamment de son rang suprême, imprimoit un caractère de grandeur à ses moindres actions, avec celui de ses arrière-neveux qui n'étoit remarquable que par sa bonhomie et son affabilité. Il ne ressembloit pas même au monarque, comme un nain qui peut avoir les traits d'un géant; car, au lieu de ces formes si pleines de dignité, de la taille noble et élevée de Louis-le-Grand,

il avoit des manières toutes rondes comme sa personne, et, sans être borné, son esprit n'avoit rien de distingué. Quant à madame de Montesson, si on la compare à madame de Maintenon, même infériorité dans l'esprit, dans la beauté, et jusque dans la taille. Elle auroit eu plutôt quelque ressemblance de caractère avec cette femme qui gouverna la France sous Louis XV, la marquise de Pompadour. Toutes deux avoient de la douceur et de la grace, de la bonté, un jugement assez sain, l'amour des lettres et des arts, mais des vues courtes, et un esprit rétréci par l'habitude du manége et de l'intrigue. Cela n'empêche point de bien tenir une maison. Aussi madame de Montesson, qui n'eut qu'une influence privée, se fit-elle aimer et considérer, tandis que la marquise encourut l'indignation de la nation entière, qui attribua nos revers à ses funestes conseils ou plutôt à ses mauvais choix. Peut-on raisonnablement croire qu'en pareille circonstance madame de Montesson, avec le caractère que je viens de dépeindre, eût mieux gouverné? Non sans doute.

J'en ignore la raison, mais ce n'est que chez

les nations étrangères que l'on trouve de ces femmes à la fois habiles et fortes qui savent porter une couronne et égaler les plus grands rois : telles furent, dans le nord, Elisabeth d'Angleterre, Marguerite de Valdemar, et Catherine II; à Vienne, Marie-Thérèse. En revanche, les Françoises l'emportent, par leur amabilité, sur toutes les autres femmes; et plaire, c'est aussi régner.

Madame de Montesson est auteur de plusieurs pièces de théâtre qui furent toutes représentées chez M. le duc d'Orléans, et souvent il fut, ainsi qu'elle, au nombre des acteurs. Ces pièces avoient, comme on s'y attend bien, un succès infaillible. Il ne falloit pas dans les spectateurs beaucoup de politesse pour les applaudir, parcequ'elles n'étoient pas précisément mauvaises, et cependant il en falloit, parcequ'elles n'étoient pas bonnes : on y remarquoit plus de sens que de verve, plus d'adresse que de talents; jamais rien de choquant ou de ridicule, mais aussi rien de saillant, pas un trait heureux, pas un mot piquant; le dénouement arrivoit au bout des cinq actes, comme les morts de vieillesse, parcequ'il faut bien que tout finisse : alors

on éprouvoit, pour la première fois, un mouvement de gaieté en songeant au bon souper qui suivoit immédiatement cette froide représentation.

Cette absence totale d'esprit dans les ouvrages d'une personne qui n'en manquoit pas, et dans un pays où les productions littéraires en ont souvent trop, avoit de quoi surprendre.

Madame de Montesson a fait imprimer en 1782, chez Didot, le recueil de ses œuvres, qui forment huit volumes grand in-8°. Cela étoit un peu orgueilleux; car dans le nombre des pièces que contient cette collection, il n'y en a pas une seule qui soit au dessus du médiocre, et la plupart sont au dessous. Il est vrai qu'elle n'en fit tirer qu'un très petit nombre d'exemplaires, qu'elle distribua à ses amis, sous le titre d'œuvres anonymes, et qu'aucun ne fut vendu. Cette réserve fut mise sur le compte de son rang, qui ne permettoit pas qu'une aussi grande dame, presque princesse du sang, courût la chance des auteurs vulgaires, et s'exposât, comme eux, aux traits de la critique et du ridicule. Mais ce prétexte servit bien son amour propre, que le mauvais

succès, plus que probable, d'une véritable publication auroit sans doute mortifié.

Les œuvres de madame de Montesson n'ayant été tirées qu'à douze exemplaires, dont plusieurs sont détruits ou dépareillés, sont devenues, malgré leur peu de mérite littéraire, un livre rare et précieux. Les amateurs ont la folie de le payer jusqu'à six cents francs et au-delà, c'est-à-dire plus que ne leur coûteroit une collection de nos chefs-d'œuvre. Voici, pour être complètes, ce qu'elles doivent contenir: Dans le premier volume, intitulé *Mélanges*, on trouve d'abord un roman en prose, *Pauline;* tout le reste est en vers: *Rosamonde*, poëme en cinq chants; un conte allégorique; les *Dix-huit portes*, anecdote tirée des Fabliaux; enfin une *Lettre de Saint-Preux à milord Edouard.* Ces mélanges, à l'exception du roman en prose, pitoyable production, ont été réimprimés la même année 1782 en un volume in-18 semblable à la collection d'Artois. Les

sept autres volumes in-8° contiennent quatorze pièces, tragédies, drames, comédies, le tout fort médiocre. Parmi les pièces, les plus mauvaises (et cela pouvoit se prévoir) sont les deux tragédies, *la comtesse de Bar* et *Agnès de Méranie*; *l'Homme impassible* et *l'Amant romanesque*, comédies, ne sont pas sans quelque intérêt.

La dernière pièce du recueil, intitulée *le Comte de Chazelles*, comédie en cinq actes et en vers, est tirée, suivant madame de Montesson, du roman de *Clarisse*, et suivant le public, des *Liaisons dangereuses*. Elle fut représentée à la Comédie françoise, sans nom d'auteur. Non seulement elle tomba complétement, mais on la trouva très immorale. Madame de Montesson crut qu'il y avoit de la magnanimité à se charger de cette accusation : en conséquence M. le duc d'Orléans déclara qu'elle en étoit l'auteur; et elle même en appela du parterre au lecteur, comme elle le dit dans sa préface.

Il est arrivé quelquefois, quand les mélanges manquoient, de diviser les quatorze pièces en huit volumes, afin de faire passer l'édition pour complète.

Enfin il y a une autre édition en deux volumes in-8°

seulement, contenant quatre pièces : celle-ci porte la date de 1772 et 1777. Elle est encore plus rare que l'autre.

Les renseignements bibliographiques de cette note, plus utiles pour les amateurs de livres que pour les amis des lettres, m'ont été donnés par M. A. Renouard, dont les connoissances et le goût sont généralement estimés.

## LA COMTESSE DE BOUFLERS.

MADAME DE BOUFLERS étoit une des personnes de son temps les plus distinguées par la justesse et l'étendue de son esprit. Amie intime du prince de Conti, qui étoit lui-même très spirituel, elle a fait long-temps les charmes de la société du Temple. Je l'ai peu connue; mais j'ai recueilli quelques pensées d'elle qui méritent d'être conservées. Peut-être trouvera-t-on qu'il n'y a rien de bien nouveau dans ce petit opuscule; et je crois, en effet, que si l'on feuilletoit quelques volumes de moralistes, on parviendroit à y rassembler des sentences qui, sans être exactement les mêmes, ressembleroient à celles-là: mais depuis que le nombre des livres s'est si prodigieusement accru dans tous les genres, de semblables recherches auront toujours du succès. Laissons donc ce travail ingrat, et qui n'est satisfaisant que pour l'envie, à des érudits oisifs, et recevons avec reconnoissance des pensées justes, morales, élégamment exprimées, et qui ne sont point sans utilité pour la conduite de la vie, lorsque la mémoire est aidée par leur préci-

sion. N'est-il pas indifférent que Zoroastre ou Confucius aient dit à peu près la même chose il y a deux ou trois mille ans? Mais si l'on veut une règle pour apprécier le mérite des auteurs, on peut être assuré que celui qui aura trouvé en lui-même un bon nombre de maximes dignes, pour le fond et l'expression, de l'approbation générale, loin de grossir son recueil aux dépens d'anciens ouvrages, aura cherché à éviter les réminiscences. Les gens riches n'empruntent point.

Voici les pensées de madame de Boufiers :

« Dans la conduite, simplicité et raison. »

« Dans l'extérieur, propreté et décence. »

« Dans les procédés, justice et générosité. »

« Dans l'usage des biens, économie et libé-
« ralité. »

« Dans les discours, clarté, vérité, pré-
« cision. »

« Dans l'adversité, courage et fierté. »

« Dans la prospérité, modestie et modé-
« ration. »

« Dans la société, aménité, obligeance,
« facilité. »

« Dans la vie domestique, rectitude, et bonté
« sans familiarité. »

« S'acquitter de ses devoirs selon leur ordre « et leur importance. »

« Ne s'accorder à soi-même que ce qui vous « seroit accordé par un tiers éclairé et im- « partial. »

« Eviter de donner des conseils ; et lorsqu'on « y est obligé, s'acquitter de ce devoir avec « intégrité, quelque danger qu'il puisse y « avoir. »

« Lorsqu'il s'agit de remplir un devoir im- « portant, ne considérer les périls et la mort « même que comme des inconvénients et non « comme des obstacles. »

« Tout sacrifier pour la paix de l'ame. »

« Combattre les malheurs et les maladies par « la tempérance. »

« Indifférent aux louanges, indifférent au « blâme, ne se soucier que de bien faire, en « respectant, autant qu'il sera possible, le « public et les bienséances. »

« Ne se permettre que des railleries inno- « centes, qui ne puissent blesser ni les prin- « cipes, ni le prochain. »

« Mépriser le crédit, s'en servir noblement, « et mériter la considération. »

On me demandera peut-être : La personne

qui a si bien écrit sur les devoirs, les a-t-elle toujours remplis? a-t-elle toujours offert un modèle de sagesse et de bienséance? Voilà des questions qui s'offrent naturellement à l'esprit lorsqu'on vous présente des règles de conduite. Mais quel est le but de cette curiosité? N'est-elle pas inspirée par l'amour propre que les préceptes humilient, parcequ'il y trouve presque toujours des reproches? On cherche à mortifier le donneur d'avis, en lui montrant qu'il n'est pas plus parfait qu'un autre. Cela n'est guère raisonnable. Eh! qu'importe d'où vient la source, pourvu que l'eau soit pure? Autant vaudroit s'informer si le médecin qui vous ordonne la tempérance l'a toujours pratiquée. Il n'y a de choquant et de ridicule que l'ostentation de la vertu et l'affiche de la sagesse, surtout depuis qu'il n'y a plus, comme dans l'antiquité, des philosophes de profession. J'insiste d'autant plus sur ce point que j'y suis personnellement intéressé. Et moi aussi j'ai composé des maximes, mais sans avoir plus de droits que de prétentions à la sagesse, et tout en convenant que c'est souvent d'après mes propres défauts que j'ai dépeint ceux des autres, et que j'en ai montré les

inconvénients. Après de tels aveux, il seroit injuste et déraisonnable de me les reprocher, au lieu de chercher à profiter de ce qu'il peut y avoir de bon dans mes conseils.

Le petit ouvrage de madame de Boufiers que je publie a été copié sur un exemplaire encadré depuis maintes années dans la chambre de madame de B***. J'ai été confirmé dans l'opinion avantageuse que j'en avois conçue, en lui voyant occuper cette place honorable chez une dame de l'esprit le plus distingué, de la plus aimable vertu, et dont les exemples valent mieux que tous les préceptes.

## LE BATELIER DU LAC DE GENEVE.

Je me trouvois en 1803 à Lausanne ; je voulus visiter les fameux rochers de Meilleraye avant que le pic et la mine ne leur eussent ôté leurs formes pittoresques ; car on commençoit alors à construire cette belle route qui conduit de Genève à Milan, en raccourcissant de trente lieues la distance de Paris à la capitale de la Lombardie. Je descendis donc au faubourg d'Ouchy, et je louai un bateau pour traverser le lac. Nous étions au commencement de l'automne ; le temps étoit superbe, une brise légère enfloit la voile, et le soleil couchant dardoit ses rayons sur les premières neiges qui couronnoient les montagnes du canton de Fribourg et cette dent de Jamant que le chantre de la nouvelle Héloïse a rendue classique. Les bateliers me montroient successivement Vevay, Saint-Gingoux à l'extrémité orientale du lac ; et sur la côte de Savoie ils me nommoient ces châteaux à tourelles carrées dont la blancheur éblouissante contraste avec le vert foncé des grands châtaigniers qui ombragent cette rive. En m'approchant du port,

je questionnai le patron de la barque, qui me parut plus intelligent que les autres, sur la situation du pays de Vaud depuis le changement de sa constitution. Le peuple avoit sûrement gagné à ne plus dépendre du canton de Berne, de ce gouvernement paternel pour les citoyens, mais oppresseur, disoit-on, de ses sujets. Il ne me sembla pas persuadé de cette amélioration; et comme je lui faisois observer qu'ils étoient du moins libres et égaux, il me répondit, en me montrant d'une main un écu et de l'autre le clocher de son village, ces mots qui ne sortiront jamais de ma mémoire: « LA « LIBERTÉ EST DANS MA BOURSE, ET L'ÉGALITÉ AU « CIMETIÈRE. » Grands philosophes, dissertez péniblement sur ces questions difficiles, accumulez les volumes; pour moi, la justesse, la précision énergique de cet homme grossier me découragent, et je quitte la plume.

FIN.

# TABLE

## DES ARTICLES

### CONTENUS DANS CE VOLUME.